

## La négociation avec la CEQ dans une «étape cruciale»

# Québec donne un sursis jusqu'à demain

par Paule des Rivières

QUÉBEC — Le gouvernement a jugé hier que les chances de conclure une entente négociée avec la centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) valaient un sursis.

En conséquence, il n'interviendra pas d'autorité dans le dossier pour l'instant et examinera à nouveau l'état des négociations demain matin. Mais hier soir, l'atmosphère était toujours au malentendu. Un nouveau blocage.

Les négociations entre les représentants des 73.000 enseignants catholiques

et protestants d'une part, et du gouvernement et des commissions scolaires d'autre part, se sont poursuivies de manière très intensive toute la journée hier et, cette année encore, à l'approche des instants de vérité, c'est au sommet que les échanges se sont effectués.

Le président du Conseil du trésor et ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, est visiblement, sinon discrètement, partie aux échanges de textes et pour la première fois hier il a été confirmé que le comité patronal avait la permission de laisser tomber un peu d'argent à la table de négociation.

Hier soir, les 150 délégués de la CEQ qui approuvent en dernier essor les modifications de demandes syndicales ou encore le projet patronal final, se sont réunis d'urgence à Québec. La tenue de cette réunion avait, dans un premier temps, été démentie avec la dernière énergie par la CEQ. Mais sa convoque ne faisait aucun doute.

Pourtant, tard hier soir, le chef des 6.000 enseignants protestants qui négocient en cartel avec la CEQ, dénonçait l'attitude patronale qui n'arrive jamais à traduire dans des textes ses engagements verbaux et il répétait que ce gouverne-

ment avait indûment profité de ses liens particuliers avec les enseignants.

Du côté gouvernemental, les engagements à la transparence dans un dossier pour lequel l'intérêt public est incontesté semblaient bien loin. Le premier ministre, M. René Lévesque, a remplacé la conférence de presse qui devait suivre la réunion du conseil des ministres, par un laconique communiqué, affirmant que «le gouvernement estime que dans les circonstances, qu'il est préférable de ne faire aucun commentaire sur la substance des négociations».

Le communiqué poursuit que les négocia-

tions ont atteint «une étape cruciale». Le conseil des ministres se réunira à nouveau demain matin, comme à tous les mercredi, et il fera à cette occasion une nouvelle évaluation des négociations.

Le recours à une loi spéciale visant à ordonner le retour au travail des enseignants et de tous les autres groupes du secteur de l'éducation en grève n'est pas définitivement écarté mais, après avoir reçu le rapport de son négociateur en chef, M. Lucien Bouchard, le gouvernement a jugé pertinent d'accorder une dernière chance à la conclusion d'une entente négociée.

Les enseignants sont en grève depuis le 28 janvier et les enjeux de cette épreuve de force sont la sécurité d'emploi et la définition de la tâche de travail dans l'école. Le coordonnateur pour la CEQ, M. André Therrien, a déjà recommandé l'acceptation des clauses salariales mais les enseignants attendent avant d'y souscrire.

Par ailleurs, même si les discussions portent en principe sur des aspects «qualitatifs» de la tâche, il est clair que plusieurs clauses, comme les ratios maître/élèves, ont des incidences financières.

Voir page 6: Québec

# Les Cris s'adressent aux tribunaux pour renverser un arrêté en conseil de Québec

par Patricia Poirier

Le Grand conseil des Cris du Québec veut que les tribunaux déclarent inconstitutionnel, un arrêté en conseil de gouvernement du Québec qui a eu pour effet de l'empêcher de devenir l'un des actionnaires d'une compagnie de transport aérien dans la région de Val d'Or, et réclame \$5 millions du procureur général du Québec, en guise de dédommagement.

Une demande en injonction permanente à cet effet a été déposée hier en Cour supérieure de Montréal par le Grand conseil des Cris contre le procureur général du Québec, le ministre des Transports et quelques autres compagnies d'aviation qui desservent le Nord québécois. La cause devrait être entendue dans une dizaine de jours.

Selon le chef du Conseil, M. Billy Diamond, cet arrêté en conseil du 28 novembre est non seulement illégal et discriminatoire mais viole l'esprit et la lettre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

De plus, les Cris soutiennent que le Québec, en adoptant cet arrêté en conseil, a tenté de faire d'une question de juridiction fédérale, soit le transport aérien, une question «purement provinciale».

La demande en injonction déposée hier, précise que cet arrêté en conseil est une «ingérence injustifiée» dans les affaires des Cris et que cette prise de position va à l'encontre de la Charte des droits et libertés de la personne et de la Déclaration des droits de l'homme.

«Le gouvernement du Québec s'est op-

posé d'une façon systématique aux efforts des Cris», a soutenu M. Diamond, au cours d'une conférence de presse.

Dans un premier temps, les Cris, la compagnie d'aviation Austin Ltée et Hélicoptères Ltée en étaient venus à un accord pour l'achat de la compagnie Québec Aviation afin de desservir les régions de Rouyn, Val d'Or et des communautés Cris. Les Cris auraient détenu 40% des actions et les deux autres compagnies 30% chacune. Les Cris auraient eu un représentant de plus que les deux autres au conseil d'administration.

Cependant le gouvernement du Québec a décidé de mettre jusqu'à \$700.000 à la disposition du ministère des Transports afin de devenir actionnaire de cette compagnie ou encore afin que ces actions soient transférables à «des Québécois dé-

sireux de prendre la relève de Québec Aviation Ltée dans cette région avec la participation éventuelle des Cris.

Un porte-parole du ministère des Transports a expliqué hier que le gouvernement avait adopté cette mesure afin de rapatrier et garder au Québec ses propres compagnies d'aviation. Il a ajouté que le projet initial des Cris n'aurait pas garanti que les décisions administratives de la compagnie aient toutes été prises en fonction du Québec, puisque l'un des actionnaires proposés Austin Ltée, est une compagnie de l'Ontario.

À la suite de l'adoption de l'arrêté en conseil, la compagnie Québec Aviation Ltée faisait savoir qu'elle ne pouvait accepter l'offre des Cris avec les compagnies Austin et Hélicoptères Ltée. C'est pourquoi dans sa requête déposée

hier, le Grand conseil des Cris réclame un dédommagement de \$5 millions du procureur général du Québec.

Le porte-parole du ministère des Transports a paru surpris de la décision des Cris de demander une injonction. «Nous savions que nous étions en mauvais terme avec eux, mais nous n'y attendions pas», a-t-il déclaré.

Le chef du Grand conseil n'a pas été tendre envers le gouvernement du Québec. En plus de lui reprocher d'avoir adopté un arrêté en conseil, il se demande s'il ne devra pas tenter d'autres poursuites judiciaires afin de faire appliquer certaines dispositions de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Il a cité à titre d'exemple, le «refus» du Québec de prendre des mesures



M. Billy Diamond

# Banisadr est investi président par Khomeiny

TEHÉRAN (AFP) — En prêtant serment hier soir devant l'ayatollah Khomeiny, M. Abolhassan Banisadr est officiellement devenu le premier président de la république islamique d'Iran.

L'aval donné ainsi à cet homme de 46 ans, économiste de formation, est l'aboutissement de presque trente ans de lutte menée en Iran même puis en exil avant le retour triomphal de février 1979 aux côtés du «guide de la révolution».

«Je demande à tous et surtout doctes et notables, mouvements religieux ou partis politiques, aux forces militaires, de l'aider et d'aider le gouvernement islamique», a notamment déclaré l'ayatollah Khomeiny. «Mais le soutien que je lui accorde et la confiance du peuple islamique d'Iran dépendent du respect qu'il aura des lois islamiques et de son obéissance à la constitution», a-t-il ajouté.

La prestation de serment s'est déroulée en présence des membres du Conseil de la révolution et du gouvernement dans une salle du premier étage de l'hôpital Rezaï de Téheran où l'ayatollah Khomeiny est soigné depuis le 24 janvier pour maladie cardiaque.

Paraissant certes fatigué mais ayant pu prononcer un bref discours, l'imam est arrivé dans la salle décorée pour la circonstance soutenu par ses médecins. Il s'est assis dans un fauteuil, ayant à sa droite son fils Ahmad et à sa gauche M. Banisadr élu président de la république islamique, le 25 janvier, par 75,7 pour cent des voix. C'était la première apparition publique de l'imam depuis son hospi-

talisation, ses précédentes interventions ayant été retrasmises par la télévision.

Ahmad Khomeiny a lu le firman (édit) investissant le premier président de la république islamique. L'imam a ensuite prononcé quelques mots demandant à M. Banisadr «de rester égal à lui-même, de ne pas changer d'attitude ni de mentalité», et qu'il «reste après son élection ce qu'il était avant».

«Toute charge est éphémère, a souligné le guide la révolution... toute charge accordée à un homme dans ce monde, qu'elle soit spirituelle ou temporelle, prendra fin un jour et ce jour est inconnu... Que tous ceux qui servent l'homme, qui sont chargés de responsabilités, ne se laissent pas séduire par le lustre et leur charge», a-t-il aussi déclaré demandant «à ceux qui ont été vaincus ou qui auraient pu vaincre (aux élections) de ne pas refuser de collaborer avec M. Banisadr et de ne pas dresser devant lui des obstacles».

Le nouveau président a juré sur le Coran d'être fidèle à la constitution et de s'efforcer de réaliser le bien-être de la nation.

L'ayatollah Khomeiny a ensuite quitté la salle avant un discours politique de M. Banisadr. Ce dernier a annoncé que, comme le prévoit la constitution, il prêterait serment devant le Parlement qui doit être élu au début du mois de mars.

Les observateurs ont notamment remarqué à la cérémonie la présence de l'ayatollah Mohammad Behchhti, chef du

«industrie arabe».

Certains représentants du FBI se sont, en effet, fait passer pour des «chekhs», versant des sommes allant de 500.000 à 700.000 dollars à diverses personnalités pour de bons procédés, telle la permission de faire entrer des parents aux États-Unis.

Le FBI a, dans le cadre de cette enquête, arrêté un employé des services d'immigration et de naturalisation, M. Al Alexandro. Celui-ci a été formellement inculpé d'avoir accepté 2.000 dollars comme acompte à valoir sur le montant à verser pour assurer à un étranger un permis de résidence permanente.

Parmi les autres personnes faisant actuellement l'objet d'une enquête figurent, selon des informations de presse:



Le président élu Abolhassan Banisadr a prêté serment devant l'ayatollah Khomeiny dans un salon de l'hôpital de Téheran où il est soigné depuis le 24 janvier. (Photolaser AP)

■ Une fois de plus, l'Alberta votera Clark — page 2

■ La CTCUM assumera elle-même le transport des handicapés — page 3

■ L'occasion d'être solidaire; un éditorial de Lise Bissonnette — page 4

■ Des centaines d'Argentins torturés et tués dans des camps secrets — page 8

■ Où iront les \$5 milliards de profits exceptionnels des compagnies pétrolières? — page 13

■ Thomson/FP: la loi canadienne sur les monopoles est inopérante — page 15

# Lévesque bousculé par des manifestants à Longueuil

par Marie Laurier

Des centaines de manifestants turbulents, en majorité des enseignants, ont bousculé hier soir M. René Lévesque en voulant l'empêcher de pénétrer au Paladium de Longueuil où il venait prononcer un discours à saveur référendaire.

Les contestataires portant des pancartes et scandant des slogans s'étaient massés devant les portes de l'édifice sportif pour bloquer jusqu'à la dernière minute l'entrée des partisans péquistes en attendant l'arrivée du premier ministre. Ce dernier a été escorté par les forces de l'ordre que les organisateurs se sont finalement résignés à appeler.

M. Lévesque a voulu minimiser la portée de cette manifestation en disant qu'elle était infiltrée par des «marginaux, des révolutionnaires de deuxième classe qui profitent de toutes les occasions pour livrer leur message qu'autrement ils ne pourraient pas passer. Notre société n'est pas violente, comparée à d'autres, et j'ai vu pire», a-t-il commenté en rassurant l'auditoire sur les négociations qui se poursuivent dans le secteur de l'éducation.

Une fois le calme revenu dans la salle de patin à roulettes où avaient pris place quelque 500 partisans péquistes, M. Lévesque les a exhortés à

fabriquer leur avenir collectif en répondant oui au référendum qui se tiendra dans quelques mois. Il a énuméré toutes les raisons qui militent en faveur d'une réponse affirmative à une question claire. «D'autant plus claire, a-t-il dit, qu'un sondage conduit en janvier démontre que 61% des répondants la jugent honnête, alors que seulement 20% pensent le contraire».

Dans un style vigoureux et souvent humoristique, M. Lévesque s'est plu à réfuter un à un les arguments des tenants de la thèse fédéraliste «que l'on traîne avec soi depuis 113 ans», d'élection en élection, de conférence en conférence, de formules magiques qui prennent la couleur de slogans: maître chez nous, égalité ou indépendance, souveraineté culturelle, livre beige de M. Ryan». Pour l'orateur, seule la ferme volonté des Québécois de se doter d'une véritable existence nationale au référendum peut être le déclencheur d'un avenir collectif stimulant pour tous.

Le scrutin fédéral du 18 février ne changera rien à la faiblesse du Québec dans la carte fédérale, a soutenu M. Lévesque, «puisque les décisions importantes se prennent entre Toronto et Vancouver». Il a donné l'exemple des Jeux olympiques que l'on voudrait parachuter en tout ou en partie à Montréal, et cela sans même que le

Québec ait été consulté. «La discussion sur les JO se fait à Washington, à Ottawa, l'on ignore superbement le Québec, le traitent comme une quantité négligeable dans une décision qui le concerne au premier chef pourtant», a jouté M. Lévesque qui voit dans cette attitude un manque flagrant de respect puisque jusqu'à nouvel ordre, Montréal se trouve encore dans la province de Québec.

Au plan culturel et artistique, le Québec a prouvé qu'il savait se défendre, constate M. Lévesque en faisant l'éloge de nos chansonniers et de nos artistes, alors qu'au plan social il a innové dans plusieurs domaines qui font l'admiration des autres provinces. Il a cité en exemple le régime des rentes, l'assurance-automobile et le revenu minimum garanti.

Pour ce qui est du secteur économique, un domaine où le spectre d'un échec sous un gouvernement péquiste a été le plus souvent évoqué et entretenu, le dossier, loin d'être mauvais, est fort encourageant depuis 1976. M. Lévesque en veut pour preuve un article paru récemment dans le *Financial Times* où l'on rapporte que le rythme de croissance économique du Québec est aussi rapide que celui de l'Ontario et qu'il se compare avantageusement à celui des autres provinces canadiennes.

Voir page 6: Lévesque

# Le scandale de corruption s'amplifie aux États-Unis

WASHINGTON, Reuter — Le scandale de corruption qui a éclaté en haut lieu aux États-Unis tend à s'amplifier.

Jusqu'à dimanche, l'enquête ordonnée par le département de la Justice portait sur un sénateur, sept membres de la chambre des représentants et des fonctionnaires. Mais, depuis hier, trois conseillers municipaux de Philadelphie, dont leur président, M. George Schwartz, sont accusés d'avoir accepté des pots-de-vin pour faciliter l'exécution d'un plan de construction d'un hôtel pour le compte d'«industriels arabes».

Ces prétendus industriels arabes ne sont autres que des agents du FBI qui ont employé tous les moyens, ou presque, pour tenter de savoir comment certaines faveurs étaient obtenues de personnalités influentes.

Certains représentants du FBI se sont, en effet, fait passer pour des «chekhs», versant des sommes allant de 500.000 à 700.000 dollars à diverses personnalités pour de bons procédés, telle la permission de faire entrer des parents aux États-Unis.

Parmi les autres personnes faisant actuellement l'objet d'une enquête figurent, selon des informations de presse:

M. Harrison Williams, sénateur démocrate du New Jersey, et les membres de la Chambre des représentants John Murphy, Frank Thompson, John Murtha, Michael Meyers, Raymond Lederer, John Jenrette et Richard Kelly. Tous les membres de la Chambre en cause sont des démocrates, à l'exception de M. Kelly. M. Murtha appartient également à la commission de déontologie de la Chambre.

Les chefs de file du Sénat et de la Chambre des représentants se sont engagés hier à ne rien épargner pour faire la lumière sur ces allégations de corruption, les plus sérieuses depuis le scandale qui a vu apparemment un industriel sud-coréen tenter d'obtenir, par des pots-de-vin, des faveurs de représentants américains.

Critiqué dans le passé pour ses étroites relations avec le chah d'Iran, M. Murphy a démenti avoir accepté des pots-de-vin. Il a dit que des personnes l'avaient approché au nom d'entreprises du Proche-Orient mais qu'après des recherches il était parvenu à la conclusion que ces personnes étaient capables d'indécidables.

Pour leur opération, les agents du FBI ont utilisé une maison appartenant à un reporter du Washington Post, qui ignorait complètement ce qui se passait.

Ces agents étaient de bons locaux, a affirmé le journaliste, M. Lee Lescaze. Mais ils procédaient dans la maison à des aménagements qui éveillaient sa curiosité.

Ainsi, ce n'est qu'après que le scandale eut éclaté qu'il a compris pourquoi les locaux mettaient en place un système de sécurité «si complexe» dans sa maison.

Parallèlement à l'enquête principale, les autorités américaines mènent désormais une autre enquête pour tenter de démasquer les responsables des fuites sur cette affaire.

Selon un porte-parole du département de la Justice, des révélations prématurées ont pu nuire aux réputations d'innocents.

**PRIX GONCOURT**  
antonine maillet  
**PÉLAGIE**  
- LA -  
**CHARRETTE**

EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES  
**DUSSAULT GARNEAU**



## Hanigan invite les frères Forest et leurs employés à joindre la commission

# La CTCUM assurera le transport des handicapés

par Alain Duhamel

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) prendra à sa charge le transport des personnes handicapées le premier avril en lieu et place de la compagnie Minibus Forest Inc.

En annonçant la nouvelle, le président de la CTCUM, M. Laurence Hanigan, a indiqué que les contrats liant la commission avec ses employés l'obligent à prendre elle-même ce service plutôt que de le confier en sous-traitance à une entreprise privée après avoir lancé un appel d'offres.

«Nous avons l'obligation de faire tout notre transport nous-mêmes», a dit M. Hanigan en invitant les frères Forest et leur personnel à rejoindre les rangs de la CTCUM.

«Ils ont beaucoup de mérite. Ils ont lancé cela très modestement. Sûrement que l'expérience qu'ils ont acquise est précieuse et nous espérons qu'elle ne sera pas perdue».

La CTCUM a proposé aux frères Forest et à la demi-douzaine d'employés handicapés de s'intégrer à la CTCUM. Les autres employés des Minibus Forest Inc. pourront postuler un emploi et leur demande sera traitée en priorité s'ils sont admissibles selon les normes de la CTCUM.

«Nous aurions aimé avoir un accord avec la CTCUM sur une base élargie et conserver une certaine autonomie», déclare M. Jacques Forest, président des Minibus Forest Inc. «Nous sommes intéressés à offrir notre collaboration en autant qu'elle respecte notre autonomie et notre entité».

M. Forest craint que les 39 employés se perdent et se noient dans les milliers d'employés de la CTCUM sans aucune chance de conserver un esprit de groupe et de promouvoir un service de qualité à l'égard des personnes handicapées.

Le matériel roulant des Minibus Forest Inc appartient au gouvernement québécois. La CTCUM compte récupérer les 16 autobus et leur en ajouter quatre autres au cours de l'année. De plus, elle étendra le service à toutes les municipalités actuellement servies par son réseau ordinaire et à toutes les municipalités de l'île de Montréal dès qu'elle aura exproprié les autres transporteurs privés.

«Je tiens à assurer les personnes handicapées qu'elles n'auront pas à subir une diminution de service. Les standards des Minibus Forest seront pour nous un mini-

mum», a déclaré M. Lawrence Hanigan. Les minibus continueront à prendre des passagers à leur résidence et à les conduire à leur destination aux tarifs en vigueur sur le réseau ordinaire de la CTCUM.

La CTCUM a estimé à environ 70,000 le nombre des passages dans les minibus de

la compagnie Forest. En prenant à sa charge ce service, la CTCUM a prévu à son budget une somme de \$800,000 pour les neuf mois à écouler dans l'année. Cette somme lui sera remboursée dans une proportion de 75% par le gouvernement québécois, les municipalités de la CUM assumeront 20% tandis que les us-

gers assumeront 5% des dépenses. La CTCUM compte accroître la qualité des véhicules au fur et à mesure de leur remplacement. Ils auront tous un toit surélevé et une cabine-passager plus large. Le coût d'achat d'un véhicule de ce type peut varier de \$25,000 à \$35,000 selon son équipement.

## Les chauffeurs de la CTRSM débraient pour réclamer une décision sur leur accréditation

Les 315 chauffeurs de la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (CTRSM) ont débrayé illégalement, hier, pour réclamer dans les plus brefs délais une décision du commissaire du Travail, M. Benoît Laviolette, relativement à leur accréditation.

Ces chauffeurs, accrédités jusqu'ici à la Fraternité des cheministes (FTQ), ont voté massivement une affiliation au Syndicat canadien de la fonction publique (FCQ). Leur requête en accréditation leur permettrait aussi de représenter, si elle est agréée, les 117 chauffeurs de l'ancienne compagnie Métropolitain-Sud, aujourd'hui intégrée à la CTRSM.

Les chauffeurs du réseau Métropolitain-Sud font actuellement grève pour obtenir de leur employeur et du syndicat des chauffeurs de la CTRSM le respect de leur ancienneté, acquise chez leur ancien employeur.

Si le commissaire créait un seul et même syndicat pour les deux groupes, les chauffeurs du réseau Métropolitain-Sud devraient s'en remettre aux décisions d'une assemblée syndicale où ils seraient inévitablement minoritaires et qui déciderait s'il convient ou non de poursuivre la bataille pour le respect des droits acquis par les nouveaux venus. Jusqu'ici, le syndicat de la CTRSM a refusé d'accepter une fusion des deux listes d'ancienneté parce que ces membres détiennent en moyenne trois ans d'ancienneté, compa-

rativement à 15 pour les membres du syndicat en grève.

Le commissaire Benoît Laviolette a récemment été hospitalisé et c'est de sa résidence, où il poursuit sa convalescence, qu'il s'affaire à rédiger le rapport tant attendu par les chauffeurs de la CTRSM.

Au ministère du Travail, on précise que son rapport sera remis dès qu'il aura été complété. Il portera, a-t-on ajouté, non seulement sur la taille de la future unité de négociation à la CTRSM mais aussi sur les obligations pour la CTRSM d'assumer ou non les obligations de la compagnie Métropolitain-Sud, aujourd'hui intégrée au réseau public.

Lorsque le gouvernement provincial a permis par voie législative la fusion de Métropolitain-Sud au réseau de la

CTRSM, il a laissé de côté le problème des droits acquis par les chauffeurs de cette compagnie. En l'absence de dispositions particulières concernant l'intégration des chauffeurs au réseau public, ce sont les articles du code du travail qui détermineront dans quelle mesure la CTRSM est liée par les droits acquis de ses nouveaux employés.

Les chauffeurs de la CTRSM ont promis de faire d'autres journées d'étude s'ils ne reçoivent pas de réponse du commissaire.

D'autre part, ces mêmes chauffeurs de la CTRSM se sont dits victimes de «violence», sans dire si elle provient des grévistes. Ils ont demandé à leur syndicat de faire pression sur la CTRSM «pour que leur sécurité soit assurée».

## On ne change plus la plaque mais la vignette

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Transports du Québec a présenté hier la vignette autocollante qui permettra aux automobilistes de conserver pendant quatre ans leur plaque d'immatriculation de 1979.

Cette vignette, de couleur rouge et grise, devra être apposée dans l'espace réservé à cette fin, dans le coin inférieur droit de la plaque. Elle a été conçue de façon à supporter les conditions climatiques les plus diverses.

Pour se la procurer, les automobilistes pourront procéder comme dans le passé, soit par le poste d'ici au 29 février, soit en se présentant d'ici au 31 mars dans une succursale du Bureau des véhicules automobiles ou dans l'une des 800 caisses populaires participantes.

Par l'adoption de la plaque d'immatriculation semi-permanente, le ministre des Transports prévoit réaliser une économie d'environ \$6 millions sur quatre ans.

Le ministre M. Denis de Belleval, a expliqué en conférence de presse que ce système, déjà en vigueur dans six provinces canadiennes et dans une trentaine d'états américains, permettra également au Bureau des véhicules automobiles d'effectuer plus facilement la mise à jour de son fichier informatisé sur l'immatriculation.

Par ailleurs, le certificat d'immatriculation, qui lui aussi sera émis dès à présent pour une période de quatre ans, facilitera le traitement de chacune des demandes.

Le renouvellement du certificat se fera également par l'apposition d'une vignette qui portera le même numéro que celui apparaissant sur la vignette de la plaque.

Enfin, le ministre des Transports a fait savoir que le coût d'immatriculation des véhicules de promenade demeurera inchangé cette année.

Seule l'immatriculation des véhicules,

dont le coût est calculé d'après la masse totale de la charge, sera augmentée. Les autobus et les véhicules de ferme seront exemptés de cette augmentation.



Henri Richard a tenu, hier, à accrocher le premier coeur dans l'Arbre d'amour érigé à la Place Bonaventure et qui recevra les dons des citoyens intéressés à la cause de l'Aide à l'enfance (Save the Children Fund). Cette association à caractère international vient en aide à des milliers d'enfants vivant dans des pays en voie de développement. Au cours de la campagne qui se déroulera jusqu'au 15 février et qui était lancée officiellement hier, l'organisme espère recueillir \$100,000 au Québec. Plusieurs jeunes réfugiés des pays du sud-est asiatique ont participé à la cérémonie égayée d'un spectacle folklorique. Les programmes d'Aide à l'enfance touchent les secteurs de l'éducation, de l'alimentation, de la médecine préventive et du développement communautaire. (Photo Jacques Grenier)

## Aide à l'enfance

# Quelque 400,000 fosses septiques, mesure de rattrapage selon Léger

par André Tardif

Une nouvelle réglementation relative au traitement et à l'évacuation des eaux usées pour résidences isolées a été rendue publique hier par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger.

Le règlement, qui sera soumis à la discussion publique pour 60 jours avant son adoption, touche quelque 400,000 maisons situées surtout en zones rurales ou de villégiature, là où il n'y a pas de systèmes d'égouts. Et quelque 20,000 autres résidences viendraient s'ajouter annuellement à ce chiffre.

«Il s'agit d'une mesure de rattrapage, car le Québec est la dernière province du pays à se doter d'un tel règlement», a dit M. Léger. Mais grâce au raffinement considérable des techniques d'épuration des eaux usées pour résidences privées, les

Québécois pourront ainsi bénéficier des plus récents développements technologiques.

La réglementation affecte 1,208 municipalités dont 192 seulement possèdent déjà un règlement concernant les installations septiques. Elle signifie aussi que les municipalités devront dorénavant avoir recours aux services d'un inspecteur municipal. Un sondage du ministère de l'Environnement auprès de 359 municipalités l'an dernier révélait la présence de 192 inspecteurs à temps complet et de 163 à temps partiel.

M. Léger a surtout insisté sur les avantages économiques de ce nouveau règlement. À son avis, le fait que 20,000 résidences devront être dotées d'installations septiques chaque année, à \$1,500 pièce, génèrera un investissement annuel de \$30 millions par les citoyens dans les différen-

tes régions du Québec.

Pour les municipalités, il estime qu'en vertu des permis qu'elles devront dorénavant émettre, elles pourront se payer les services d'un inspecteur à temps partiel. Car elles auront dorénavant, dans un esprit de décentralisation, la responsabilité de voir au respect des normes et d'émettre tout nouveau permis.

«Il y a aussi la qualité minimale des installations qui sera assurée, évitant du même coup le dumping de fabricants d'autres provinces ou même des États-Unis, qui nous refilaient des fosses qu'ils ne pouvaient plus vendre chez eux», a commenté M. Léger.

Il a également noté que le règlement fera disparaître la concurrence déloyale qui existait jusqu'ici entre fabricants, ceux respectueux des normes actuellement en vigueur se faisant évincer par les vendeurs d'installations moins coûteuses mais dangereuses pour l'environnement.

«Il y a aussi le fait qu'une installation septique est beaucoup moins onéreuse à la fois pour un propriétaire et une municipalité, le premier n'ayant pas de taxes municipales à payer pour un réseau d'égouts, et la seconde n'ayant pas de coûteuse usine d'épuration à entretenir. Cet avantage peut atteindre jusqu'aux deux tiers des frais que doit assumer un citadin».

La réglementation, a dit M. Léger, est le quatrième volet du programme d'assainissement des cours d'eau au Québec. Elle touche les individus, après les municipalités, les industries et les producteurs agricoles.

Pour aider les municipalités à s'adapter à un nouvel outil qui leur permettra de mettre un terme au «développement sauvage» de leur territoire — et leur pas une nouvelle responsabilité qui leur est

## Raffineries: le rapport de médiation connu jeudi

Les médiateurs provinciaux dans le conflit des raffineries, MM. André Courchesne et Jacques Vanier, remettront leur rapport aux parties jeudi de cette semaine.

Il s'agira d'une proposition globale de règlement, demandée par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, afin de hâter le règlement de ce conflit qui a débuté avant Noël.

Entre-temps, les grévistes des raffineries se sont rendus manifester hier devant le ministère du Travail pour obtenir le plus rapidement possible non pas le rapport des médiateurs mais celui de l'enquêteur gouvernemental chargé d'enquêter sur le respect des dispositions anti-scabs dans les raffineries.

Les manifestants étaient environ 250. Ils n'ont pas perturbé le travail des employés du ministère.

Depuis plusieurs semaines, les grévistes réclament le dépôt du rapport de cet enquêteur, M. Gérard Raymond. Pour eux, le ministère accorde trop de temps à

son représentant, ce qui prive d'une part les grévistes de recourir à des injonctions mais, d'autre part, évite une pénurie de pétrole par une application mitigée de la loi anti-scabs.

Au ministère, on précise que l'enquêteur a reçu toute la latitude nécessaire pour faire son travail mais que, n'étant pas un fonctionnaire au sens strict du terme, on ne peut l'obliger à des délais précis.

L'enquêteur gouvernemental aurait toutefois eu à faire face à certains problèmes, notamment pour avoir accès aux raffineries. Il aurait même été obligé de recourir à la police pour pouvoir pénétrer chez un raffineur. Les gardiens de sécurité auraient eu l'idée de le retenir à la porte, le temps de faire sortir les personnes susceptibles de tomber sous le coup de la loi.

L'enquêteur en question doit effectuer son travail dans trois raffineries, plus grandes à elles seules que plusieurs municipalités de l'île de Montréal.

## Moins de neige que jamais en janvier

Vous ne le croyiez pas? Le Service de l'environnement atmosphérique vient de le confirmer: des records de non-précipitation ont été établis à Montréal aussi bien qu'à Sherbrooke et Ottawa, au cours du mois de janvier.

Ce drôle d'hiver, qui frappe cette année tout le sud du Québec, s'est en effet traduit, depuis octobre, par des accumulations saisonnières sans précédent: Montréal et Sherbrooke n'ont en effet reçu que 32,9 et 52,1 centimètres de neige, de sorte qu'on y a terminé le mois de janvier avec à peine 2 cm de neige au sol.

Et en janvier, il n'est tombé que 6,8 cm à Sherbrooke, 11,2 sur la métropole et 17,7 sur la région de la capitale fédérale. Les anciennes marques étaient respectivement de 21,8 à Sherbrooke (en janvier 1940) et de 24,9 à Montréal (en 1970).

Par contre, les quantités ont été à peu près normales dans le centre et l'est du Québec, et largement dépassées (il fallait bien que ça tombe quelque part!) dans les régions du nord. À Schefferville notamment, l'ancien record de 114,5 cm établi en janvier 1977 a été battu par 14,3 cm avec 128,8 cm.

## La guerre des longs caleçons

MALMOE, Suède (AFP) — Une guerre des caleçons longs s'est engagée cette semaine dans le plus grand hôpital de Malmoe, en Suède, où le personnel féminin a dû recourir à cette forme cultivée de contestation pour obtenir... des pantalons.

Lassées de voir leurs blouses blanches remonter plus haut que ne le tolère leur pudeur chaque fois qu'elles ont à se baisser, les infirmières de l'Oestrasjukhuset de cette ville du sud de la Suède, ont décidé d'emprunter les caleçons longs destinés aux malades frileux en attendant que l'administration leur fournisse les pantalons qu'elles réclament.

Cette pantalonnade est l'épilogue d'une histoire qui dure depuis près d'une dizaine d'années. Les infirmières s'étaient d'abord battues longtemps pour le droit de porter ces pantalons. Le principe en fut acquis en 1978, mais ne s'était pas traduit dans les faits à cause des réticences financières de la direction de l'hôpital.

### COLLOQUE

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES RELATIONS PUBLIQUES

## SOMMES-NOUS ADÉQUATEMENT INFORMÉS AU QUÉBEC?

le mercredi, 13 février 1980

Hôtel Bonaventure

Conférenciers-invités: Monsieur Aimé Gagné  
Président du Conseil de presse

### "LE CONSEIL DE PRESSE ET LE DROIT DU CITOYEN À L'INFORMATION"

Animateur: Michel Dumas

Directeur, Direction des communications  
Ministère de l'Industrie, du commerce et du tourisme

#### L'État et l'information

— Michel Héroux  
directeur des communications

#### Jean Paré

Editeur, directeur général  
L'Actualité

#### Claude Beauchamp

Editeur  
Le Soleil

#### Le milieu des affaires et l'information

#### — Noël Pérusse

adjoint au président  
Imasco Limitée

#### — Michel Nadeau

Editorialiste  
Le Devoir

Déjeuner et colloque: \$75.00

Colloque: \$65.00

Renseignements et Réservations: 842-7637

**La Chambre de commerce de Montréal**

**Déjeuner-causerie hebdomadaire**

**LE MARDI, 5 février 1980**



**M. CLAUDE RYAN**  
Chef du Parti Libéral du Québec

Hôtel Windsor  
1230

Conférence télédiffusée par câblevision  
canal 9 5 février 20 heures

Le public est admis  
Billets à l'entrée \$11.

Des carnets d'abonnement sont également disponibles - \$90.

Renseignements: 866-2861







### Le débat référendaire

# Une parodie d'égalité



par  
Gilbert Paquette

M. Paquette est député péquiste de Rosemont à l'Assemblée nationale du Québec.

CERTAINS fédéralistes ont le courage d'affirmer que, selon eux, l'égalité des deux nations n'est pas souhaitable ou qu'elle est impossible. Tel n'est malheureusement pas le cas des principaux porte-parole libéraux, surtout depuis la parution du document Ryan. On note une utilisation de plus en plus abusive des mots «égalité», «autonomie», et même parfois du mot «souveraineté». On parle de deux ordres de gouvernement égaux et souverains, d'égalité juridique des provinces entre elles, d'égalité foncière des deux peuples fondateurs, «d'égalité des chances», «d'égalité des langues»...

Cet abus du thème de l'égalité agace et apparaît presque trompeur face aux propositions concrètes du récent document constitutionnel du Parti libéral du Québec. Tout se passe comme si on voulait désamorcer la question de l'égalité entre les deux nations sous un amas d'«égalités» plus ou moins floues, plus ou moins cohérentes entre elles, et surtout plus ou moins reliées à la question fondamentale qui confronte actuellement les Québécois. Veut-on canaliser cette tendresse de fond de notre histoire nationale dans les voies sans issue d'un projet qui n'y répond nullement? Dans ce cas, il im-

porte de mettre en évidence et de dénoncer avec force cette parodie de l'égalité.

#### L'ÉGALITÉ DES CHANCES

On claironne, au tout début du document Ryan, que «l'objectif de l'égalité des chances doit être l'assise de tout l'édifice», mais on ne propose que peu de moyens concrets: l'insertion d'une Charte des droits et libertés dans la Constitution et le maintien de «l'irremplaçable rôle du Gouvernement fédéral dans la redistribution des richesses». À ce compte, l'édifice est bien fragile!

La Charte actuelle, tout

comme celle du projet Ryan, ne constitue qu'un plancher de nos libertés démocratiques tout en laissant subsister, dans les faits, une inégalité croissante entre les individus, les régions et les nations. Quant à la péréquation des richesses par le Gouvernement fédéral, tous admettent qu'elle est compensée par les autres dépenses de ce Gouvernement (salaires, achats, investissements...) qui se font surtout dans les régions plus riches et donc plus fortes politiquement. L'égalité des chances est un objectif exigeant qui passe, entre autres, par la question de l'équilibre entre les outils juridiques et politiques des deux nations, question que le document libéral n'effleure qu'indirectement.

#### L'ÉGALITÉ DES LANGUES

Cette «égalité foncière des deux peuples fondateurs» a pourtant droit à un énoncé de principe, mais, si on excepte quelques coups de pinces dualistes à certaines institu-

tions fédérales, elle se limite de fait à un objectif de l'égalité des deux langues officielles. On rejoint ainsi l'approche Trudeau qui l'ex-directeur du DEVOIR dénonçait pourtant il y a une dizaine d'années, parce qu'elle réduisait à la portion congrue l'appel de la Commission Laurendeau-Dunton à l'égalité des deux sociétés. Concrètement, cela signifie le retour du Québec à un bilinguisme permanent qu'aucun gouvernement du Québec ne pourra modifier par la suite, en échange d'un bilinguisme dans trois autres provinces, et qui existe déjà, du moins officiellement, dans deux d'entre elles. Autrement dit, il s'agit d'un recul pour les francophones, puisqu'on échange un cheval contre un lapin. C'est tout le contraire d'un progrès vers l'égalité des deux nations.

#### DEUX ORDRES ÉGAUX DE GOUVERNEMENT

Le document libéral affirme vouloir «faire disparaître

toute trace de subordination des gouvernements provinciaux face au gouvernement central». Cette affirmation théorique un peu légère a fait bondir d'indignation presque toute la presse anglophone, ce qui en dit long sur la conception que l'on se fait, hors Québec, du Canada actuel.

Que nos amis Canadiens anglais se rassurent, ce n'est là que rhétorique «égalitaire». Au chapitre des transferts de compétence entre les deux ordres de gouvernement, il s'agit plutôt d'une clarification et d'une modernisation de la Constitution actuelle plutôt que d'une «décentralisation massive qui laisserait le Gouvernement fédéral démuné de la plupart de ses pouvoirs et, conséquemment, un pays balkanisé irrémédiablement» (Toronto Star). Le document Ryan propose des transferts dans les deux sens avec un léger avantage aux provinces dans le domaine social. Quant aux pouvoirs spéciaux du gouver-

nement fédéral, il abolit ceux qui ne servent plus et maintient ces outils de centralisation par excellence que sont les pouvoirs d'urgence et de dépenses dans des champs de compétence provinciale. Ces pouvoirs seraient soumis à la ratification d'un Conseil fédéral qui ne résistera pas plus à l'analyse qu'aux pressions du Canada anglais.

Mais en définitive, même si les deux ordres de gouvernement devenaient effectivement égaux, il n'y aurait là que consécration du statut minoritaire du peuple québécois. Chaque citoyen des autres provinces aurait toujours à son service un gouvernement provincial et son gouvernement national à Ottawa, pendant que les Québécois auraient la moitié de leurs affaires gérées par un gouvernement fédéral où ils seront de plus en plus minoritaires. Est-ce cela l'égalité entre les deux peuples fondateurs?

#### L'ÉGALITÉ DES PROVINCES

En fait, toute la dynamique du document Ryan est en fonction du régionalisme, conception dominante au Canada anglais dans laquelle on veut absolument enfermer la question nationale du Québec. Dans le document, cela donne le principe de «l'égalité juridique des provinces entre elles». Claude Castonguay affirmait pourtant en juin 1977: «Pour celui qui connaît un peu l'histoire des conférences fédérales-provinciales des vingt dernières années, l'affirmation de l'égalité des provinces en tant que principe de base d'une révision du système canadien signifie que l'on n'est disposé qu'à accepter des changements mineurs».

Evidemment, on voit mal comment l'Île-du-Prince-Édouard pourrait assumer toutes les compétences dont le Québec a besoin. Cela amène donc le document libéral dans toutes sortes de contorsions

pour éviter le statut particulier tout en permettant des délégations de compétences qui pourraient aboutir concrètement à un transfert au fédéral de compétences que certaines provinces ne veulent (les questions culturelles) ou ne peuvent (l'assurance-chômage) assumer elles-mêmes. Que d'acrobaties pour sacrifier à un faux principe qui fait d'une nation une région!

#### D'ÉGAL À ÉGAL

Les principales lacunes du document Ryan sont révélatrices de l'incapacité fondamentale du fédéralisme de tenir compte à la fois des disparités régionales au Canada anglais et des aspirations nationales du Québec.

Cela apparaît nettement quand on compare le Conseil fédéral du PLQ au Conseil communautaire proposé par le gouvernement du Québec dans son livre blanc. Le Conseil fédéral n'assure aucunement que «les provinces (y compris le Québec) soient souveraines, même dans leurs propres sphères de compétence». Dans les secteurs de richesses naturelles et des relations internationales, l'exercice concret, par les provinces, de leurs compétences, est sous la tutelle des compétences fédérales en matière de commerce extérieur et de politique étrangère. Dans le cas où le gouvernement fédéral voudrait en plus utiliser ses pouvoirs spéciaux pour intervenir dans des champs de compétence provinciale, il lui serait facile de réunir une majorité suffisante au Conseil fédéral. On n'a qu'à penser à la question du pétrole en Alberta ou des questions linguistiques au Québec. Faire du Conseil un instrument vraiment étanche au service des provinces n'est ni utile au Canada anglais, ni suffisant pour conférer au Québec un statut d'égalité, ni efficace pour l'ensemble.

Au contraire, le Conseil communautaire du livre blanc ne préjuge pas de la forme de

# Au jour J, je resterai chez moi

par  
Micheline Carrier

DEPUIS trois ans, de savants experts ont révisé cent dix fois le libellé d'hypothétiques questions référendaires et se sont fait la leçon dans les quotidiens, à la télévision et à des tribunes téléphoniques. À l'Assemblée nationale, depuis autant d'années, tous les partis ont chaque jour corrigé leurs interprétations respectives d'une question qui n'était même pas posée. Les médias d'information ont accordé une importance exagérée à ces exercices futiles au détriment de sujets qui auraient été plus utiles aux citoyens et aux citoyennes.

La voilà, la question, mais elle ne met pas fin au supplice référendaire: ceux qui, avant le 20 décembre 1979, ont dicté ce qu'elle devait être s'emploient, depuis, à démontrer ce qu'elle aurait dû être! À quoi rime pareil exercice, si ce n'est à détourner les citoyens de leurs préoccupations véritables, qui se situent ailleurs qu'entre la virgule et les deux points que devrait ou ne devrait pas contenir la question?

Qu'elle soit bonne ou mauvaise, la question est posée et elle est claire. Pour moi, elle est claire. Je n'ai ni le temps ni le goût d'écouter pendant six autres mois le concert des oui et des non, encore moins de me ranger sous le parapluie de Wolfe ou celui de Montcalm, Madeleine de

Verchères en personne dût-elle m'en prier. Pour tout dire, je suis fatiguée depuis un bon moment de ces discussions dites viriles qui n'aboutissent à rien de concret. Je souhaite que les Québécoises fassent l'économie de leur temps et de leurs énergies en s'abstenant de militer pour le oui ou pour le non. Qu'elles vaquent plutôt à leurs propres occupations, laissant politiques et politiciens se pendre de propos qui ne changeront rien à l'issue du scrutin. Comme les Québécois, elles ont des yeux pour lire, des oreilles pour entendre et une intelligence pour juger de ce qui s'est dit et écrit depuis trois ans et qu'on rabâchera pendant les prochains mois.

Les plus souverainistes pourraient aussi ménager leurs énergies: il n'y a point de péril en la demeure, dirait leur chef. On ne convie pas le peuple québécois à un rendez-vous historique, on sollicite un sursis. D'ailleurs, l'histoire ne nous apprend-elle pas que les rendez-vous historiques sont comme les accouchements: ils surviennent en leur temps et aucun parti ne saurait en fixer l'heure exacte. Malgré leurs prétentions, il est des pages d'histoire que les politiciens ne peuvent écrire seuls ni à l'avance. La nature de la question référendaire a au moins le mérite de dédramatiser l'importance qu'on voulait donner à la réponse.

Les Québécoises ne doivent point croire les beaux discours qui leur font porter à bout de bras l'avenir du Québec, quelle que soit la réponse qu'elles donneront le jour du scrutin. Comment peut-on accorder une telle responsabilité à des personnes que, par ailleurs, on s'obstine à traiter dans les lois et dans les faits comme des citoyennes de seconde classe? Depuis trois ans, nous avons perdu un temps précieux, au Québec, à pérorer sur une question hypothétique alors que ce temps aurait pu servir à élaborer et réaliser des changements législatifs profonds et à accélérer l'évolution des mentalités dont on nous a tant dit qu'elle était la condition *sine qua non* de l'équité envers les femmes.

Les Québécoises n'ont plus de temps à perdre en futiles exercices préparatoires à deux ou trois élections, à deux ou trois référendums. Quand on demandera au peuple québécois de trancher catégoriquement la question de son avenir, elles aviseront, comme tout le monde. Pour l'instant, que les politiciens s'occupent de leurs intérêts, les femmes s'occuperont des leurs hors des partis. Il n'y a point de quoi nous diviser en camps ennemis alors que nous avons tant à réaliser ensemble. La vigilance est d'autant plus de rigueur que madame la ministre d'État a préféré «vendre» aux femmes le référendum du printemps, au lieu de surveiller davantage les dossiers (pensions alimentaires, services de garde, aide aux centres contre les agressions à caractère sexuel, et bien d'autres) que ses collègues ont littéralement sabotés.

Je ne nie pas que le gouvernement du Parti québécois ait amorcé des réformes pour améliorer la condition des femmes. Elles ont toutes été bâclées, ce qui peut entraîner pour les Québécoises des conséquences plus graves que celles qu'elles connaîtraient si le gouvernement n'avait strictement rien fait. On dit souvent — et les ministériels ne s'en privent pas — que le passé est garant de l'avenir. C'est bien ce qui m'inquiète. Dans le passé, on a pris l'habitude de donner des miettes aux femmes, en leur demandant de s'en satisfaire pour un quart de siècle. Il ne semble pas qu'on ait abandonné cette habitude. Avant longtemps, peu après le référendum, on priera les femmes de se taire sous prétexte que les acquisitions des dernières années sont suffisantes. Il est fort inquiétant de constater que le gouvernement du Parti québécois s'achemine vers la fin de son mandat sans avoir manifesté l'intention d'effectuer des changements significatifs dans un secteur capital pour les femmes, le droit de la famille, sans parler d'autres secteurs, comme celui de la fiscalité où des réaménagements s'imposent depuis longtemps pour assurer aux femmes un minimum de sécurité économique.

Pourtant, le programme du Parti québécois était rempli de bonnes intentions à l'égard des femmes, notamment au chapitre de la famille. Mais le passage de ce parti au pouvoir aura peut-être été pour les citoyennes une occasion historique ratée. Jamais aura-t-on vu un parti politique, par ailleurs progressiste, s'excuser de ses trahisons avec autant de complaisance. Si l'on en croit les leaders et militants péquistes, les mentalités ne souffrent de lente évolution qu'en matière de droits de la personne, surtout en ce qui a trait à la condition des femmes. Les mentalités masculines font l'objet de tant de sollicitude qu'on est bien obligé de comprendre qu'elles comp-

tent triplement dans la balance des poids et mesures de l'État.

Si, dans ce pays, les mentalités sont si peu évoluées qu'il faille perpétuer les rapports de domination et d'exploitation entre les sexes, elles ne le sont point assez, non plus, pour qu'on accorde aux détentrices de pouvoirs plus de latitude qu'ils n'en ont déjà pour forger une société à leur image et à leur ressemblance. Avant de leur accorder le mandat de se négocier davantage de pouvoirs, les femmes exigent de leurs concitoyens une nouvelle association familiale, matrimoniale, sociale, économique, politique et autre. Traiter d'égal à égal avec des hommes ou avec des

femmes, avec des Amérindiens ou avec des Zoulous, avec des Turcs ou avec des Anglais, cela nécessite la même sorte de maturité. On ne cesse de répéter qu'accorder au gouvernement le mandat de négocier la souveraineté serait un geste de maturité. Si l'on tient absolument à ce que les femmes établissent un parallèle entre leur quête d'autonomie et celle du Québec, elles en établiront une autre entre la façon dont les Québécois accueillent leur prétention à l'autonomie et à l'égalité et la façon dont les Canadiens anglais reçoivent les veillées autonomistes du Québec. Si, vraiment, les mentalités marquent un net retard

Suite à la page 12

**COLLÈGE DU CONSERVATOIRE LASSALLE**  
Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu en 2 ans



**Concentration:** Communication  
Théâtre

histoire — français — philosophie  
**JOUR ou SOIR**  
Test d'admission: 8 mars

Pour renseignements, prospectus ou admission  
**288-4140**  
3505, rue Durocher  
Montréal H2X 2E7

Collège privé reconnu d'intérêt public  
Permis no 749569

Possibilité de prêts et bourses



**Le monde d'Air Canada.**

**Un monde de choix pour vos affaires**

De Montréal, Air Canada vous offre des vols quotidiens vers Londres ou Paris, Los Angeles et San Francisco. De là, d'excellentes correspondances peuvent vous conduire en Europe, en Asie, au Moyen-Orient, dans des pays du Pacifique ou au sud des États-Unis. Avec un nombre de départs de Montréal plus élevé que n'importe quelle autre ligne aérienne, Air Canada vous amène efficacement là où vous voulez et avec toutes les attentions d'un personnel soucieux de votre bien-être.

- de San Francisco**
  - Tokyo
  - Hong Kong
  - Singapour
  - Taipei
  - Reno
- de Los Angeles**
  - Honolulu
  - Las Vegas
  - Sydney
  - Auckland
  - Seoul
- de Londres**
  - Amsterdam
  - Luxembourg
  - Bombay
  - Bruxelles
  - Delhi
  - Madrid
- de Paris**
  - Vienne
  - Bahreïn
  - Bangkok
  - Karachi
  - Pékin
  - Zurich
  - Tel Aviv

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 931-4411.

**On y va ensemble**



**AIR CANADA**

# CARGO IBERIA

Un service international sur mesure.

Pour plus de renseignements, consultez notre bureau de ventes cargo d'IBERIA: à Montréal (514) 861-7211 ou encore à l'Aéroport Mirabel (514) 476-2671; à Toronto (416) 964-6645.

# Des centaines d'Argentins torturés et tués dans des camps secrets (AI)

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — Des centaines de personnes ont été torturées et tuées depuis 1976 dans des camps de concentration secrets en Argentine, ont révélé hier deux rescapés argentins de ces camps dans un rapport publié à Londres par Amnesty International (AI).

Les deux hommes, MM. Oscar Alfredo Gonzales et Horacio Cid De La Paz, ont été détenus chacun 15 mois, après avoir été arrêtés à deux semaines d'intervalle en novembre 77 à Buenos-Aires. Leur témoignage s'accompagne d'une liste de prisonniers portés disparus ou morts et, note Amnesty International, «apporte de nouveaux éléments sur le sort possible de milliers de citoyens argentins qui ont disparu au cours des trois dernières années».

## Le seul survivant de l'ambassade enlevé et assassiné à Guatemala

GUATEMALA (AFP) — Le 'campesino' Gregorio Juya, seul survivant et dernier témoin de l'assaut par la police guatémaltèque de l'ambassade d'Espagne à Guatemala jeudi dernier, a été retrouvé criblé de balles après avoir été enlevé de la clinique où il était soigné.

que, malgré la présence de policiers, de Gregorio Juya, survivant de la tragédie qui fit 39 morts jeudi lors de l'assaut par la police guatémaltèque de l'ambassade occupée par des campesinos.

particulièrement sévère». Ils affirment ainsi, révèle l'Organisation internationale de défense des prisonniers politiques, que «quelques-uns d'entre eux ont été forcés de s'agenouiller devant des photos d'Hitler et de Mussolini, pour renoncer à leurs origines...»

Dans un précédent rapport publié au mois de juin dernier, Amnesty international avait affirmé que plus de 3,000 prisonniers politiques étaient détenus en Argentine et avait indiqué que la plupart des personnes disparues depuis le coup d'État militaire de 1976 avaient été exécutées.

L'organisation de défense des prisonniers politiques — dont le siège est à Londres — a décidé de rendre publiques les révélations de deux ex-détenus argentins «après avoir corroboré plusieurs détails». MM. Gonzales et De La Paz font état de «torture et d'interrogatoires systématiques» de la part de «diverses branches des forces militaires et de la police argentine».

MM. Gonzales et De La Paz estiment à environ 800 le nombre de personnes qui sont passées dans ces camps au cours de leurs 15 mois de captivité et donnent des détails

sur plus de 300 d'entre elles». Les deux hommes expliquent qu'ils ont pu échapper à la mort en se rendant utiles, accomplissant diverses tâches de nettoyage, de peinture, de mécanique ou de cuisine. Ils fournissent des détails précis sur les séances de torture conduites par les membres de la sécurité argentine, ainsi que sur les lieux où elles avaient lieu.

Une des méthodes d'exécution consiste à injecter aux prisonniers une dose massive de tranquillisants avant de jeter leurs corps à la mer depuis un avion.

Le gouvernement de Buenos Aires avait répliqué en accusant l'organisation internationale de faire partie d'un «complot international» visant à discréditer l'Argentine.

# Kennedy perdrait même contre les républicains

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur démocrate Edward Kennedy serait battu par trois des quatre principaux candidats républicains s'il obtenait l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle, indique un sondage publié par le quotidien Washington Post.

Selon le sondage, l'ancien directeur de la CIA George Bush, sorti vainqueur des mini-conventions de l'Iowa à la fin du mois de janvier ferait le meilleur score contre le sénateur avec 49 pour cent des préférences contre 41 pour cent à Ted Kennedy.

Dans l'hypothèse d'un duel Jimmy Carter-George Bush, l'étoile montante du parti républicain, le président l'emporterait par 49 pour cent, contre 28 pour cent à son adversaire (22 pour cent sans opinion). L'écart serait encore plus important si l'adversaire de Carter était l'un des deux autres favoris du parti républicain, Ronald Reagan ou Howard Baker.

# Sakharov harcelé et menacé de sanctions

MOSCOU (d'après AP et Reuter) — Le physicien dissident Andreï Sakharov a assuré que, depuis son assignation à résidence à Gorki, le 19 janvier dernier, sa vie a été menacée une fois par deux hommes armés et une seconde fois dans un message rédigé sur une carte postale.

Petrov, l'auteur avertissant qu'il avait tué beaucoup d'Allemands pendant la guerre et qu'il regardait maintenant de son côté.

Cette demande a été présentée par l'observateur permanent de l'Espagne à l'OEA, M. Eduardo de Zulueta. Une session du conseil permanent de l'OEA devait se réunir d'urgence hier soir.

Le procureur de Gorki qui l'a convoqué le 30 janvier, lui a annoncé que les mesures qui avaient été prises contre lui émanaient du présidium du Soviet suprême. Le lendemain, le physicien a envoyé une lettre au procureur de Moscou pour lui demander un procès. «Je considère que le régime qui m'est imposé est une décision arbitraire du K.G.B. et je refuse de m'y soumettre», a-t-il écrit.

# 150 personnalités vont marcher pour la «survie du Cambodge»

LONDRES (AFP) — Le Vietnam s'approprierait à lancer une vaste offensive contre la guérilla khmère au Cambodge et cette action pourrait être une opération de diversion inspirée par l'URSS après son invasion en Afghanistan, a déclaré hier à Londres le premier ministre australien, M. Malcolm Fraser.

C'est pourquoi, a-t-il dit, les pays alliés «doivent renforcer leurs positions dans l'Océan Indien» et il a souligné que son gouvernement allait ré-examiner toutes les mesures de défense susceptibles de répondre à la menace accrue de l'union soviétique dans cette partie du monde, à la suite de «l'invasion en Afghanistan».

des trois derniers jours en Thaïlande pour participer, mercredi et jeudi, à une «marche pour la survie du Cambodge, à l'appel des organisations humanitaires française «Médecins sans frontières» (MSF), et américaine «Comité international de secours» (IRC).

l'actrice suédoise Liv Ullman, M. Winston Churchill III, parlementaire britannique, l'ambassadeur de France Kosciuszko Morizet, les écrivains Claude Mauriac et Arrabal, les maires de plusieurs villes de France et de Belgique, ainsi que des députés français (socialistes et de la majorité).

En outre l'Espagne a demandé auprès de l'Organisation des États américains (OEA) l'ouverture d'une enquête sur les circonstances ayant entouré la mort de 39 personnes dans l'incendie de son ambassade à Guatemala.

### L'ESPAGNE...

Passez-y un mois pour apprendre une autre langue.

Pour la deuxième année consécutive, le Collège Ahuntsic vous offre de participer au programme d'études en langue et culture espagnoles.

**DÉPARTS:**  
les 13 avril et 22 mai 1980.  
Le séjour en Espagne s'échelonne sur une période de 4 semaines.

**ENDROITS:**  
Valence (centre touristique sur la côte Méditerranéenne)  
Alicante, Benidorm, Sagunto, Peniscola.  
Le programme comprend des cours de langue espagnole pour débutant et intermédiaire, des cours de civilisation espagnole, de géographie et de tourisme.  
L'horaire prévoit également des visites organisées, excursions et périodes libres.

**PRIX:**  
à partir de **\$987.00**  
(inscriptions reçues avant le 15 février)  
à partir de **\$1087.00**  
(inscriptions reçues après le 15 février)

**Le forfait inclut:**  
transport aérien et terrestre, hébergement, repas, frais de scolarité et manuels scolaires, excursions de groupe et assurance.  
Ce cours en Espagne est organisé par le service de l'éducation aux adultes du Collège Ahuntsic, section internationale, en collaboration avec le Collège Ausias March de Valence. Il est également reconnu par le Ministère de l'Éducation du Québec.

Permis: 13570197-0470

**Pour plus de renseignements:**  
Madame Francine Chevalier  
Collège Ahuntsic  
9155 St-Hubert, Montréal  
Tél: (514) 389-5921, poste 271  
entre 13h00 et 18h00

### Heng Samrin reçu à Moscou

MOSCOU (AFP) — Le Kremlin a manifesté avec éclat son soutien au régime pro-vietnamien du Cambodge en recevant en grande pompe hier le chef de la république populaire du Kampuchéa, M. Heng Samrin, accompagné par une bonne partie de son gouvernement.

Pour sa première visite en URSS, M. Samrin a été reçu à l'aéroport de Moscou par M. Leonid Brejnev en personne, accompagné de trois autres membres du Politburo. Après les cérémonies d'accueil, M. Brejnev l'a accompagné pour gagner en cortège le centre de la ville, pavlovsk, en l'honneur de la délégation cambodgienne.

Dès les premières heures de cette visite, l'URSS a ainsi fait la démonstration qu'elle considère la situation créée au Cambodge comme irréversible, et qu'elle n'envisage aucune formule possible de compromis pour tenir compte des protestations soulevées dans une partie du monde par l'intervention vietnamienne.

Plus d'un an après, le nouveau régime n'a pas encore réussi à éliminer toute résistance armée, et n'a obtenu d'être reconnu par presque aucun pays en dehors de ceux du groupe soviétique. En septembre, à l'ONU, il n'a été soutenu que par 35 pays sur 140 présents, lorsque les nations du Sud-Est asiatique ont demandé le retrait des troupes vietnamiennes.


Depuis, la crise consécutive à l'affaire afghane rend peu probable que le régime de Phnom Penh puisse améliorer sa situation internationale dans un proche avenir, mais l'URSS n'en rejette pas moins toute formule de neutralisation avec ou sans le prince Sihanouk.

Le Vietnam, qui a un traité d'amitié et de coopération avec l'URSS, a tissé un réseau de traités du même genre

entre lui-même, le Cambodge et le Laos: c'est ce qu'il appelle «l'alliance spéciale entre les trois pays indochinois frères». Les observateurs attendent maintenant de voir si à l'occasion de la visite de M. Samrin, l'URSS et le Cambodge signeront directement un traité d'amitié, ou si le traité soviéto-vietnamien est considéré comme suffisant, montrant ainsi que les relations entre Moscou et Phnom Penh passent par Hanoi.

Association québécoise de planification successorale

**Dîner-causerie:**  
Hôtel Reine Elizabeth, Salons Gatineau et St-Laurent  
**Mercredi le 6 février 1980 à 18 heures.**



**CONFÉRENCIER:**  
Me Georges Lengvari Jr. de l'étude Selinger & Lengvari

**Titre de la conférence:**  
L'utilisation des compagnies dans la planification

Prix: Membre \$14.00  
Non-Membre: \$18.00  
Information: 843-8410

### SERVICE TÉLÉPHONIQUE: DIMINUTION DU TARIF À DEUX ABONNÉS

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a ordonné qu'À COMPTER DU 19 FÉVRIER 1980, il y aura diminution du tarif d'abonnement mensuel du service téléphonique de résidence à deux abonnés de Bell Canada. Les réductions iront de 15 à 90 cents selon les divers groupes tarifaires touchés par cette mesure.

Par exemple, dans des localités telles Beardmore, Bright, Saint-Zéphirin et Châte-des-Passes, où le service à ligne individuelle coûte \$4.95 par mois, les frais pour le service à deux abonnés seront ramenés de \$3.60 par mois à \$3.45. Dans d'autres localités, telles Howick, Thetford Mines, Stratford et North Bay, où le tarif d'abonnement au service à ligne individuelle est de \$6.25 par mois, le coût du service à deux abonnés passera de \$4.60 par mois à \$4.00. À Ottawa et à Québec, l'abonnement au service à deux abonnés passera de \$5.30 à \$4.80, tandis qu'à Montréal et à Toronto, il passera de \$6.15 à \$5.50 par mois.

De plus, pendant une période de deux mois, à compter du 19 février, les frais d'installation (frais de service) pour le service de résidence à deux abonnés seront réduits à \$5.00\* pourvu qu'il s'agisse de nouveaux clients dans les foyers qui ne bénéficient d'aucun service téléphonique et qui sont situés dans le secteur à tarif de base d'une circonscription.

\* Les clients qui, ayant bénéficié de ces frais réduits, demandent dans les six mois suivants à recevoir le service de ligne individuelle, devront régler la différence entre les frais réduits et le montant normalement demandé pour une telle installation.

Veillez vous adresser à l'un des bureaux d'affaires de Bell Canada pour tout renseignement supplémentaire.

# Bell

# Brzezinski est parti satisfait d'Islamabad

ISLAMABAD (AFP) — La «satisfaction» prévaut chez les Américains comme les Pakistanais à l'issue de la visite de trois jours que vient d'effectuer à Islamabad M. Zbigniew Brzezinski, conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité.

Des deux côtés, on estime que la visite a atteint ses objectifs: renouer des liens très détendus entre Washington et Islamabad, affirmer une communauté de vues quant à la menace que fait peser l'intervention soviétique en Afghanistan, doter le Pakistan des capacités défensives nécessaires en cas d'attaque de l'extérieur.

Un groupe d'experts militaires américains est resté à Islamabad après le départ de M. Brzezinski pour évaluer les besoins de défense pakistanais et ne doit quitter le Pakistan que le jeudi 7 février. Il n'est pas question pourtant pour le Pakistan d'accepter l'installation de bases américaines sur son territoire, précise-t-on de source informée.

En partant, M. Brzezinski a déclaré à la presse que sa visite et celle de M. Warren Christopher, secrétaire d'état adjoint, avait réaffirmé l'accord pakistano-américain de 1959 et renforcé l'amitié entre les deux pays.

De son côté, M. Aga Shahi, conseiller du président Zia-Ul-Haq pour les affaires étrangères, a indiqué que les conversations avaient été satisfaisantes et qu'elles ne constituaient que l'un des volets des consultations en cours entre les deux pays.

Les conversations entre le général Zia et M. Brzezinski, étendues sur deux jours et

près de dix heures, ont apparemment rendu confiance aux Pakistanais dans la valeur de l'engagement des États-Unis aux côtés du Pakistan en cas de conflit avec l'URSS ou l'Afghanistan, estiment les observateurs.

Les Américains, de même, ont semblé satisfaits des assurances directes des Pakistanais sur le fait qu'ils ne cherchaient pas à construire une arme atomique ainsi que sur la volonté de ce pays de rester dans le camp occidental, même en cas de menace grave, indique-t-on de même source.

Pour l'heure, il s'agit pour les États-Unis de trouver des partenaires arabes ou occidentaux pour financer, avec eux, le coût de la modernisation de l'armée pakistanaise. C'est du moins le sens qu'on attribue dans les milieux informés d'Islamabad à la visite actuelle de M. Brzezinski à Ryiad ainsi qu'à la prochaine visite à Islamabad de M. Gensher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères.

Les Américains qui avaient fait pression depuis deux ans sur leurs alliés du consortium occidental d'aider au Pakistan pour ne pas faciliter la tâche du gouvernement Zia, en raison des ambitions atomiques qu'on lui prêtait et de la pendaison de l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto, vont vraisemblablement demander à leurs partenaires d'aider au contraire ce pays du fait de la menace soviétique, estime-t-on généralement à Islamabad.

L'intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan a donc provoqué un véritable renversement de la politique américaine à cet égard.

# L'ambassade de France à Tripoli est saccagée par des manifestants

PARIS (AP) — Des manifestants scandant des slogans tels que «Révolution populaire en Tunisie» ont mis à sac l'ambassade de France à Tripoli, lundi matin.

Tout le personnel de l'ambassade, y compris l'ambassadeur, M. Charles Malo, a pu s'échapper sain et sauf. Le gouvernement français a vivement protesté contre cette attaque et annoncé qu'il pourrait reconsidérer les relations bilatérales.

L'agence de presse libyenne fait pour sa part état d'une manifestation de protestation contre l'invasion française en Tunisie, sans rapporter le saccage de l'ambassade de France.

Lundi, tôt dans la matinée, des manifestants avaient commencé à défiler en direction de l'ambassade de France, dénonçant notamment l'aide militaire française à la Tunisie à la suite des incidents meurtriers de Gafsa. Vers 10 h 30, ils envahissaient les locaux diplomatiques et remplaçaient le drapeau français par les couleurs libyennes. L'ambassadeur de France avait, une heure auparavant, demandé de l'aide au

ministère libyen des Affaires étrangères.

«Ils ont forcé les portes, sont entrés dans l'immeuble et ont tout détruit sur leur passage. Les murs sont debout, mais à l'intérieur tout est détruit», a déclaré par téléphone M. Malo à «Europe 1». Selon des témoins, les voitures garées dans la cour de l'ambassade ont été incendiées par les manifestants. M. Malo a été le dernier à quitter les locaux, et selon le ministère des Affaires étrangères, on ne déplorait pas de nouveaux incidents dans l'après-midi, impliquant des ressortissants français en Libye.

Le gouvernement français juge «inadmissible» l'attitude de la Libye et «s'élève dans les termes les plus énergiques» contre cette attaque, a déclaré le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué publié en début d'après-midi. «La France se réserve de demander les réparations appropriées et de tirer les conclusions de cette affaire sur le plan des relations franco-libyennes».

Le gouvernement déplore également que les autorités libyennes, «dûment requises par l'ambassadeur de France», n'aient pas pris les mesures nécessaires pour assurer la protection de l'ambassade.

«Une démarche a été immédiatement faite auprès du ministère libyen des Affaires étrangères pour protester contre cet acte inacceptable et le comportement inadmissible des autorités libyennes».

Paris a été prié de partir, et la Tunisie a rappelé son ambassadeur à Tripoli. Le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouria, a déclaré mercredi dernier que les assaillants de Gafsa avaient l'intention de proclamer «un gouvernement révolutionnaire» et d'appeler au secours l'armée libyenne pour «sauver la révolution».

Paris avait envoyé des avions de transport militaires pour l'acheminement de trou-

pes tunisiennes à Gafsa, et dépeché dans le golfe de Gabes des unités navales. Dimanche soir, dans une interview télévisée, le président Bourguiba a remercié la France pour son aide, et dénoncé une tentative libyenne en vue de déstabiliser la Tunisie. Le chef de l'État tunisien a également adressé des messages au président algérien Chadly Benjedid et au roi Hassan II du Maroc.

Le 2 décembre, environ

2,000 Libyens criant des slogans favorables à la révolution iranienne avaient saccagé l'ambassade des États-Unis à Tripoli. Les dégâts avaient été importants, mais il n'y avait pas eu de blessés. Le gouvernement libyen devait présenter ses excuses et accepter de payer les dégâts estimés à \$150,000. Mais les États-Unis ont fermé leur ambassade en attendant que Tripoli admette sa responsabilité.

# Boukovski prie l'Ouest de boycotter les Jeux

ROME (d'après Reuter et AFP) — Le dissident soviétique Vladimir Boukovski a adjuré l'Occident hier de boycotter les Jeux olympiques d'été à Moscou dans l'intérêt de la paix.

«Si l'Ouest ne donne pas une réponse ferme et décisive à l'arrogance intérieure et extérieure de l'Union soviétique, en boycottant les Jeux olympiques, une troisième guerre mondiale ne peut être exclue», a déclaré Boukovski au cours d'une conférence de presse à Rome.

Un boycottage des JO, a-t-il ajouté, ne persuaderait pas l'URSS de se retirer d'Afghanistan, mais il empêcherait son expansion en Asie et évite-

rait que l'on assiste à d'autres «Afghanistans».

Vladimir Boukovski, Leonid Pliouchtch et Natacha Garbeneskaia, ont affirmé, que la vague de répression actuelle en Union soviétique est la conséquence directe de la décision «irresponsable» du Comité international olympique (CIO) d'organiser les Jeux 1980 à Moscou.

Au cours d'une conférence de presse, les trois dissidents ont affirmé que la police a établi de longues listes de personnes «indésirables» à éloigner des localités olympiques. «Les personnes qui se rendront en URSS à l'occasion des Jeux ne verront que des militaires et des policiers en civil».

Selon Boukovski, il y a eu plus de 50 arrestations à Moscou au cours des deux derniers mois. «La répression s'exerce contre les Juifs et contre les minorités nationales», a-t-il ajouté. Il a lancé un appel pour le boycottage des Jeux, seule manière, selon lui, de sauver des milliers de personnes.

Les trois dissidents ont mis en parallèle les Jeux de Moscou et ceux de Berlin en 1936. «Hitler, ont-ils dit, s'est servi des Olympiades pour se montrer à l'opinion publique mondiale en train de recevoir des fleurs des mains de petites filles. Quelques années plus tard, c'était la guerre mondiale».

# Kaboul: le centre télégraphique a été incendié par des saboteurs

ISLAMABAD (AFP) — Le centre télégraphique de Kaboul a été incendié par des rebelles musulmans afghans samedi soir, apprend-on à Islamabad.

Selon les informations parvenues dans la capitale pakistanaise, l'incendie aurait duré toute la nuit, détruisant quelque quatre-vingt boutiques du Bazar central de Kaboul.

Des rebelles auraient été arrêtés à la suite de cet attentat, le plus important depuis l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan à la fin décembre, ajoute-t-on de même source.

Le département d'État a estimé d'autre part à environ 2,500 le nombre de soldats soviétiques victimes des opérations militaires en Afghanistan.

M. Hodding Carter, porte-parole du département d'État, a fait état de rumeurs circulant à Moscou et donnant des chiffres de victimes, tués ou blessés, allant de 2,000 à 10,000 hommes. Selon les services de renseignements américains, a-t-il ajouté, le chiffre se situerait autour de 2,500.

Le porte-parole a par ail-

leurs signalé que toujours selon les mêmes services de renseignements, les forces soviétiques et afghanes auraient accru leurs activités au cours des deux dernières semaines dans les trois provinces de l'Est de l'Afghanistan.

Enfin, M. Carter a rapporté que l'intervention des autorités soviétiques dans les affaires intérieures afghanes était manifeste à Kaboul. En particulier, a-t-il dit, toutes les nominations de personnel administratif afghan requièrent désormais l'approbation des autorités soviétiques.

Par ailleurs, l'agence Tass a qualifié hier de «faux provocateur» les informations données le même jour par plusieurs organes de presse occidentaux sur le massacre de toute la population mâle du petit village afghan de Kevala par des soldats afghans agissant sur l'ordre de conseillers soviétiques.

«Il est tout à fait évident que cette nouvelle calomnie infâme est une partie constitutive de la campagne de propagande haineuse déclenchée par Washington et certains de

leurs alliés autour des événements d'Afghanistan», affirme un commentateur de l'agence soviétique dans une dépêche datée de Moscou.

Selon l'agence Tass «il n'y a rien dans les récits des propagandistes occidentaux (sur le massacre) qui ressemble de près ou de loin à la vérité. Ce sont des inventions ignobles que la propagande impérialiste imagine dans des buts très précis et qu'elle répand elle-même».

«Ce n'est pas un hasard si ce faux échec a été lancé depuis la province pakistanaise de Peshawar, frontalière de l'Afghanistan: c'est là, précisément, que se succèdent ces derniers temps les visites de responsables politiques et militaires des États-Unis, de Chine et de Grande-Bretagne», ajoute l'agence soviétique.

Ces révélations «tombent» au moment où le «crédit» soviétique auprès de la population afghane, quarante jours après l'entrée des chars de l'armée rouge à Kaboul, semble sérieusement érodé.

Si les Soviétiques n'étaient pas intervenus, l'Afghanistan

aurait été occupé par les insurgés et l'armée pakistanaise — soutenue par les États-Unis et la Chine, a affirmé hier à New Delhi un ministre du président Karmel.

M. Mohammed Ismail Dadesh, qui est ministre des Mines et des industries a encore déclaré que les «Soviétiques ont consenti à venir à notre secours, seulement lorsque notre intégrité territoriale et la sécurité de l'URSS ont été mises en danger. «Sous le précédent régime du président Amin, l'aide soviétique avait été réclamée, en vain, à cinq reprises, a précisé le ministre. Il a souligné que les troupes soviétiques se retireraient d'Afghanistan «des que le danger présenté par les forces impérialistes serait éliminé».

Pour l'instant l'URSS n'est pas là. Elle renforce sa puissance navale dans l'Océan Indien, si l'on en croit l'agence japonaise de défense qui a annoncé qu'une puissante flottille militaire soviétique de 10 navires — dont des bâtiments lance-missiles — a été repérée dans la Mer de Chine orientale faisant route vers le sud.

# Beyrouth obtient un répit

BEYROUTH, (d'après Reuter et AFP) — A la suite d'une visite-éclair à Damas, le président du conseil libanais, M. Selim Hoss, a obtenu hier de la Syrie un ajournement de quelques jours du projet de retrait des «casques verts» de la FAD du Liban.

De retour à Damas, le premier ministre a déclaré que la décision syrienne était «définitive et irrévocable». Il a précisé toutefois que les autorités de Damas avaient accepté de retarder sa mise en oeuvre afin de permettre au gouver-

nement libanais de «prendre les mesures qui s'imposent». En d'autres termes, un délai a été accordé à Beyrouth pour combler le vide qu'entraînera ce retrait sur le plan de la sécurité.

L'armée sera-t-elle en mesure de se substituer à la FAD en tant que zone-tampon entre les fractions libanaises rivales? M. Hoss a laissé entendre qu'une telle mesure serait prise avec l'assentiment des différentes parties concernées.

Le chef du gouvernement li-

banais s'est refusé à toute indication sur les motifs de cette décision. Il n'a pas, non plus, exclu une rencontre au sommet entre les présidents syrien et libanais à ce sujet.

Les différentes fractions libanaises n'ont eu jusqu'ici que des réactions prudentes à la décision syrienne. Le commandement militaire des partis conservateurs a réclamé, par la voix de son chef, M. Bechir Gemayel, le déploiement de l'armée libanaise dans les secteurs qui seront évacués par la FAD.

## DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES À CHICOUTIMI... POURQUOI PAS!

L'Université du Québec à Chicoutimi est capable de répondre à un bon nombre de besoins de formation universitaire des Québécois avec:

**66 PROGRAMMES D'ÉTUDES**  
 31 programmes de baccalauréats  
 24 programmes de certificats de premier cycle  
 11 programmes d'études de deuxième et de troisième cycles

**DANS LES SECTEURS D'ENSEIGNEMENT SUIVANTS:**

ACTIVITÉ PHYSIQUE	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES RELIGIEUSES
ADMINISTRATION	INGÉNIERIE	SCIENCES DE LA SANTÉ
ARTS	LETTRES ET LINGUISTIQUE	SCIENCES SOCIALES
ÉDUCATION	SCIENCES PURES	SCIENCES DE LA TERRE

**ET SURTOUT...**

Une université de taille humaine et en plein essor  
 Une équipe de professeurs jeunes, dynamiques et sensibles aux besoins de leurs étudiants  
 Une vie étudiante active et formatrice  
 Un environnement exceptionnel: la magnifique région du Saguenay-Lac Saint-Jean

**Demandez votre admission à l'Université du Québec à Chicoutimi**  
 Pour tout renseignement, communiquez avec:  
 Le bureau du registraire  
 Université du Québec à Chicoutimi  
 930, rue Jacques-Cartier est  
 Chicoutimi (Québec) G7H 2B1  
 Téléphone: (418) 545-5613

**Université du Québec à Chicoutimi**

**La Diligence propose le dernier cri du chic sport**

**Pantalon zouave**  
 sur taille plissée.  
 Coton quadrillé rouge et vert. Tailles: 36 et 38.  
**130.00**

**Spencer à col châle.**  
 Coton rouge texturé.  
 Tailles: 36 et 38.  
**180.00**

Eaton Centre-ville (3e étage) seulement. (546)  
 Achats en personne. Utilisez votre carte-comptable.

**EATON**  
 OÙ LA MODE EST EN VALEUR

# Nouvelle échauffourée devant un édifice de Bell Canada à Dorval

(d'après CP) — Quatre personnes, vraisemblablement des grévistes de Bell Canada, ont été arrêtées tôt hier matin par les forces de l'ordre au cours d'une échauffourée sur la ligne de piquetage dressée devant le centre d'informatique de cette compagnie, à Dorval.

La police, portant son équipement anti-émeute, devait par la suite évacuer plusieurs centaines de manifestants, qui avaient décidé d'occuper un autre édifice de Bell Canada dans le nord de Montréal. Personne n'a été arrêté ou blessé lors de cet autre incident.

Des accusations d'assaut et de menaces contre un policier ont été portées contre un homme et deux femmes en rapport avec le premier incident. Les trois personnes ont été libérées d'ici leur comparution devant les tribunaux.

La police a d'autre part fait appel à des camions-remorques pour dégager l'entrée du centre de facturation de Bell, qui se trouvait bloquée par cinq voitures. Personne, tant du côté syndical que patronal, n'a voulu commenter l'un ou l'autre de ces deux incidents. La police de son côté n'a pas voulu confirmer ou infirmer que les personnes arrêtées étaient des grévistes.

La police a tout au plus précisé avoir rencontré quelque résistance en faisant évacuer l'édifice occupé de Bell Canada. Les manifestants étaient au nombre d'environ 600.

Le syndicat a annoncé son intention, la semaine dernière, avec l'appui de la FTQ, d'initier des poursuites devant la Commission de police du Québec contre certains policiers qui auraient violé des téléphones sur un piquet de grève.

de son côté n'a pas voulu confirmer ou infirmer que les personnes arrêtées étaient des grévistes.

La police a tout au plus précisé avoir rencontré quelque résistance en faisant évacuer l'édifice occupé de Bell Canada. Les manifestants étaient au nombre d'environ 600.

Le syndicat a annoncé son intention, la semaine dernière, avec l'appui de la FTQ, d'initier des poursuites devant la Commission de police du Québec contre certains policiers qui auraient violé des téléphones sur un piquet de grève.

## L'eau du fleuve est toujours très froide

RIMOUSKI (PC) — La température du fleuve Saint-Laurent en été ne dépasse pas 15 degrés, soit 5 degrés de moins que l'eau des lacs et des rivières.

Mais les baigneurs peuvent néanmoins apprécier une baignade dans le fleuve en observant un certain nombre de conseils, selon le professeur Mario Gagnon, océanologue à l'Institut de recherche scientifique de l'Université du Québec à Rimouski.

M. Gagnon vient de publier une étude intitulée *L'eau froide dans le Saint-Laurent: pourquoi?* dans la revue de l'Université du Québec à Rimouski.

Selon l'homme de science, l'eau de l'estuaire du fleuve est plus chaude en juillet et au début d'août, après qu'elle ait été chauffée par les rayons du soleil du début de l'été.

Les baigneurs sont également invités à nager à l'est de l'embouchure des rivières, où l'eau plus chaude en provenance des terres est amenée par le courant.

Il importe également de se baigner alors que la lune est pleine, afin de bénéficier des variations bimensuelles de la température de l'eau.

Enfin, l'eau risque d'être plus chaude après une forte pluie ou à l'occasion de vents

du sud, note M. Gagnon.

Selon l'étude, le Saint-Laurent est refroidi par les vents et les courants qui amènent dans l'estuaire les eaux froides et salées de l'océan. La limite de l'intrusion de l'eau salée est la ville de Québec.

La température de l'eau du fleuve n'est pas uniforme et elle varie constamment selon les courants et la météo, note le scientifique. Le département d'océanographie de l'Université du Québec à Rimouski étudie la température du fleuve depuis 1974.

Sans partir en guerre contre la Fédération des magasins coop (FMC) et le gouvernement du Québec, le Regroupement des clubs coopératifs de consommation (RCCC), représenté dans une dizaine de régions de la province, a manifesté hier soir devant l'hôtel Méridien, où se tient actuellement le sommet socio-économique sur la coopération.

Au lendemain d'une ronde de négociations avec la FMC, leur principal fournisseur, les clubs coopératifs l'accusent de leur faire la vie dure et de chercher l'intégration par tous les moyens, au lieu de les aider à répondre aux besoins de leurs membres.

Selon le RCCC, la FMC, qui regroupe environ 200 points de vente (magasins Coop, Cooprix et dépanneurs), aurait des ambitions démesurées dans le domaine de la distribution alimentaire. Elle voudrait notamment faire passer son chiffre d'affaires de 5% à 15% et pour ce faire, aurait décidé d'intégrer les clubs.

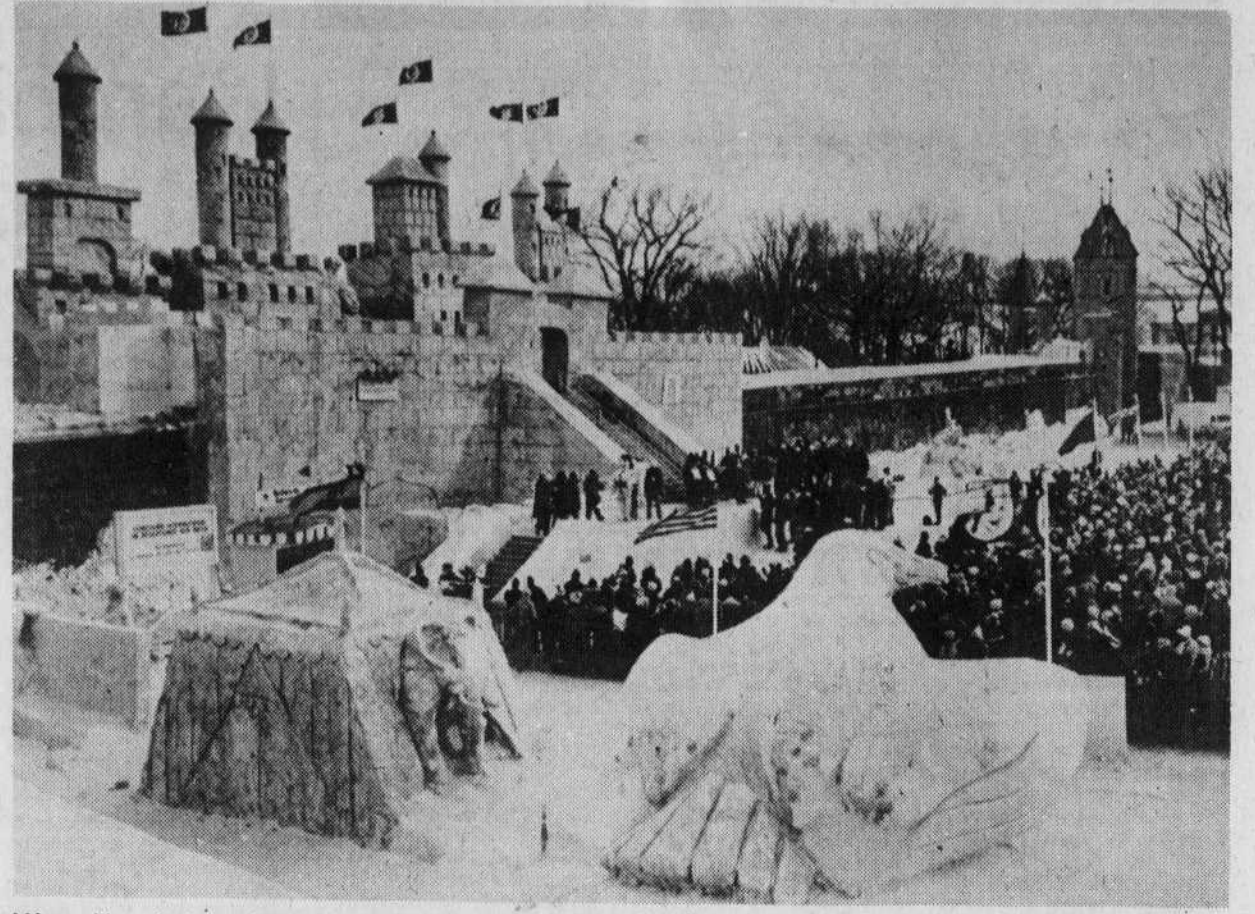
En négociations, la FMC refuserait les 30 jours de crédit réclamés par le RCCC pour n'en offrir que sept. Elle exigerait de plus des chèques en blanc tout en imposant des frais d'administration plus élevés à l'extérieur de la métropole. Au chapitre des ristournes, les clubs affirment qu'elle ne veut leur en accorder aucun alors qu'elle en obtient 6 1/2% en moyenne de ses fournisseurs, et que ses frais d'administration et de transport atteignent 4%. Enfin, elle exigerait des clubs qu'ils y achètent au moins 75% de leurs marchandises.

La FMC menacerait même de refuser ses produits «coop» aux clubs qui refuseraient de s'affilier.

## Les clubs coopératifs de consommation accusent les magasins Coop de chercher à les intégrer

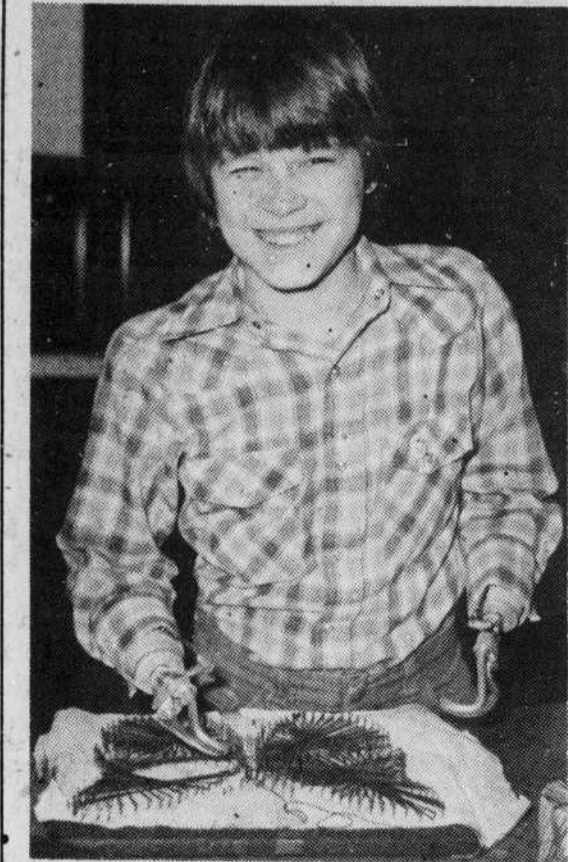
ter ses coupures, a ajouté le porte-parole. Mais nous n'avons pas d'illusions, ça fait trop longtemps que ça dure, et les négociations n'ont rien changé. C'est par la lutte et notre mobilisation que nous allons arracher nos revendications.

Il a comparé la lutte des clubs à celle que livrent actuellement 50 travailleurs de l'usine Crino, à Joliette menacés depuis octobre dernier, par la société Agropur, de mise à pied en faveur d'un regroupement des usines de fabrication de fromages à Granby.



Même s'il y a fort peu de neige, à Québec comme ailleurs dans l'est du continent, le froid bien saisonnier permet aux participants de huit pays de s'adonner au concours de sculpture sur glace, devant le Palais de glace du Carnaval de Québec.

### AFFAIRES SOCIALES



Un malheureux accident a privé Denis de ses deux bras et pourtant, aujourd'hui, il se promène à bicyclette, joue au hockey et bricole avec ses deux mains artificielles. D'autres jeunes adultes comme Denis ont besoin d'une telle aide à une période si importante de leur vie. L'Institut de réadaptation de Montréal tient sa campagne de souscription publique jusqu'au 15 février et espère recueillir \$250,000. L'argent servira à doter l'Institut des appareils électroniques répondant aux besoins particuliers des personnes handicapées. L'adresse: 6,300 avenue Darlington, Montréal. H3S 2J4.

#### ■ Institut de cardiologie de Montréal

L'Institut de cardiologie de Montréal a participé avec 26 autres centres, 21 américains et cinq canadiens, à un projet de recherche appelé «Anturane réinfarction trial». Les données finales du projet ont été connues lors d'une conférence de presse tenue à New York jeudi dernier. Les Drs Martial Bourassa et Pierre Théroux, respectivement directeur des services de la recherche et cardiologue de l'Institut de cardiologie de Montréal, ont été les deux coordinateurs de ce projet.

Au-delà de 1,500 victimes de crises cardiaques au Canada et aux États-Unis dont 126 à l'Institut, ont participé à cette étude. Les résultats démontrent que le taux de morts subites au cours des six premiers mois a été réduit de presque 75% chez les patients utilisant «anturan» 25 à 35 jours après leur premier infarctus du myocarde.

#### ■ Alternatives au secours des toxicomanes

Alternatives est un centre de réadaptation pour toxicomanes qu'il n'utilise ni médicaments ni substitut à la drogue. Sa formule non-résidentielle basée sur la psychothérapie permet à chacun d'évoluer à son propre rythme et de résoudre son problème d'abus de drogues de façon individuelle à travers toute une gamme d'activités. Un toxicomane, c'est toute personne qui considère avoir un problème relatif à l'abus de drogues ou médicaments, un problème de dépendance dont il est difficile de sortir seul. Alternatives a besoin de bénévoles et fait appel à tous ceux et celles qui veulent y travailler en les invitant à appeler Georges à 931-2536, du lundi au jeudi.

#### ■ Diabéteide: 731-6408

Diabéteide est un programme d'enseignement qui s'adresse aux diabétiques de 18 ans et plus ainsi qu'à toute personne vivant avec un diabétique. Ce service prend essentiellement la forme d'un enseignement structuré et ne comprend aucun traitement. L'équipe est constituée d'un médecin conseiller, d'une infirmière et d'une diététiste. Le cours s'échelonne sur trois ou quatre jours selon la forme de diabétique et tous les participants doivent être référés par leur médecin traitant. Une formule d'inscription doit être remplie par celui-ci et retournée à l'Association du diabète du Québec.

Pour un coût minime — \$10 — à la fin de la session, le participant sera en mesure d'expliquer ce qu'est le diabète, de décrire ce qu'est l'importance d'un régime alimentaire équilibré, de distinguer les divers agents hypoglycémiants et d'en connaître l'utilisation, de démontrer les avantages de l'exercice physique régulier et enfin de développer une attitude positive face aux problèmes relatifs à son état. Pour plus de renseignements: 731-6408.

— Marie LAURIER

#### Aide pour améliorer le milieu urbain

TORONTO (PC) — Trente villes ontariennes vont recevoir plus de \$34 millions cette année pour améliorer le milieu urbain.

Le gouvernement fédéral fournira la moitié des fonds, alors que la province et les municipalités contribueront le solde à égalité.

Le ministre ontarien du Logement, M. Claude Bennett, a déclaré hier que les 30 municipalités ont été choisies en raison de leur planification des projets d'améliorations du milieu urbain.

Les fonds, qui seront alloués en vertu du programme de contribution aux services municipaux, pourront être affectés à des travaux d'égoûts, de routes et de parcs ainsi qu'à des services de récréation.

#### Grève des enseignants de Sudbury?

SUDBURY (PC) — Les négociations ont été rompues dimanche entre le Conseil scolaire régional de Sudbury et la Fédération des enseignants du secondaire de l'Ontario. Tout indique que les 870 enseignants du secondaire débrayeront mercredi.

La grève affecterait 13,710 écoliers répartis dans 17 écoles secondaires. C'est la première fois que les enseignants du niveau secondaire de la région de Sudbury sont impliqués dans une grève.

#### L'hydrogène comme carburant?

TORONTO (PC) — Le député de Toronto Etobicoke au Parlement ontarien, M. Ed Philip, est convaincu qu'à la suite du enrichissement continu de l'essence le moment est venu de l'hydrogène comme carburant.

«C'est le moyen de parvenir à l'autonomie énergétique», a dit M. Philip, dans une interview.

Il s'est dit en désaccord avec les politiciens et les dirigeants de compagnies pétrolières, qui prétendent que la montée des prix découragera le public d'utiliser l'huile et l'essence et, partant, ralentira la baisse des approvisionnements mondiaux en combustibles fossiles.

Selon M. Philip, la possibilité d'utiliser l'hydrogène dans les moteurs d'automobile augmentera en autant que les économies qui en découleront seront intéressantes.

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**RICHARD, MORAND**  
et associés  
1 Place Ville Marie, suite 3235  
Montréal, H3B 3M7 — 871-8688

**RICHARD MORAND**  
Avocat  
Barrister & Solicitor  
1 Place Ville Marie, Bur. (514) 878-9280  
suite 3235 Rés. (514) 937-6422  
Montréal, Qué. Canada Tél. 05-267574  
H3B 3M7

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
**Robic, Robic**  
ET ASSOCIÉS  
1514, avenue McGregor  
Montréal H3G 1X5 934-0272

**CONSAN**  
2106 Dubois Mtl H4E 1W5  
tél.: 861-0346  
Conseillers en Hygiène industrielle  
Cours de formation

الوكالة العربية للإعلان  
Agence Arabe de publicité  
SPECIALISTE EN COMMUNICATION  
AVEC LE MONDE ARABE  
Traduction du français et de l'anglais  
vers l'arabe et vice-versa,  
.Composition arabe.  
10935, Jeanne Mance  
Montréal, P.Q. H3L 3C7  
(514) 331 5550

**Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS**  
(word processing)  
Recommandée pour exécuteurs, avocats, notaires, etc...  
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC  
7035 av. du Parc, Mtl  
270-1141

**ORDRE DES COMPTABLES AGRÉÉS DU QUÉBEC**  
Corporation professionnelle d'exercice exclusif  
régie par le Code des professions  
680, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 2S3  
Téléphone: (514) 288-3256

<b>ARTHUR ANDERSEN &amp; CIE</b> Comptables Agréés, 800 Boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9 Bureaux à Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, Société affiliée - Gagné, Vallancourt & Associés	<b>COURTOIS, ZIRI &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés 397 o. rue Laurier Mtl. P.Q. H2V 2K3 273-1535	<b>LAVALLÉE, BÉDARD &amp; CIE</b> Comptables Agréés Pierre Bédard, c.a. Michel Champoux, c.a. 19 ouest, Le Royer — Suite 300 Montréal H2Y 1W4 444-1153	<b>RAYMOND, CHABOT MARTIN, PARE &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Montréal, Québec, Ottawa Therford Mines, Hull, Buckingham 17ème étage, Tour de la Bourse Montréal, Québec, H2Z 1G8 (514) 878-2591
<b>AUDET, LAPOINTE &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Romain Audet, L.S.C.C.A. Michel H. Gosselin, M.S.C.C.A. Robert Moreau, M.S.C.C.A. Carol Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal H2P 2T4 382-3080	<b>DELOITTE, HASKINS &amp; SELLS</b> Comptables Agréés Suite 810 — 881-8821 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureaux au Canada et cabinets associés à travers le monde	<b>MAHEU, NOISEUX, ROY &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 2 Complexe Desjardins, bureau 2600 C.P. 153, Montréal H5B 1E8 Tél. (514) 281-1555 Télex 055-60917	<b>RICHTER, USHER &amp; VINEBERG</b> Comptables Agréés Montréal - Toronto Associés - Résidents à Montréal Gard Vinerberg, C.A. Howard Gilmour, C.A. Arnold M. Shostak, C.A. David A. Vinerberg, C.A. Gerald S. Goldberger, C.A. Adam Warner, C.A. Irwin H. Kusner, C.A. John J. Swidler, C.A. J. Yves Douglas, C.A. Richard S. Vinerberg, C.A. Sobey M. Kuzharsky, C.A. Philip Mann, C.A. Donald Pinsky, C.A. Peter K.H. So, C.A.
<b>BERNIER &amp; BISSON</b> Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marcel Bissin, C.A. 60, St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209	<b>DUNWOODY &amp; COMPAGNIE</b> Comptables Agréés 1440, rue St-Catherine ouest Suite 810 — 881-8821 Montréal, Québec H3G 1R8 Bureaux dans les principales villes du Canada et cabinets associés à travers le monde	<b>ERNST &amp; WHINNEY</b> Comptables Agréés Sept-Îles, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Abbotsford, LLangley, Vancouver, Victoria, Halifax et dans les principales villes du monde. 1200, avenue McGill College Suite 1100 Montréal, Québec, H3B 4G7 871-8901	<b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b> Comptables Agréés 7000, Avenue du Parc, Suite 201 Montréal H3M 1S1 — 274-2787
<b>CHARETTE, FORTIER, HAWEY &amp; CIE</b> Touche ROSS & CIE 1 Place Ville-Marie Montréal - H3B 2A2 861-8531 Montréal Québec Hull Partie intégrante de Touche Ross & Co. avec bureaux à Sydney, Halifax, St. John, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Missis- sauga, Cornwall, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, New Westminster, Vancouver, Victoria, Kelowna, Langley, St. John's, Ber- muda, Nassau, Bahamas Islands, Grand Cayman.	<b>GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Roger Gauvin, C.A. Bernard Dumais, C.A. Roger Forget, C.A. Claude Boyer, C.A. Gilles Villeneuve, C.A. Jean-Henri Charette, C.A. Michel Dubette, C.A. 561 est, boul. Crémazie Montréal H2M 1L8 — 384-1430	<b>MACGILLIVRAY &amp; BRUNEAU</b> Comptables Agréés - Chartered Accountants 1155 Dorchester ouest Montréal, P.Q. H3B 3T9 (514) 871-8630 National MacGILLIVRAY & CO. Bureaux dans les principales villes au Canada et partout dans le monde	<b>SAMSON, BELAIR &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa Sept-Îles, Saint-Hyacinthe, Coaticook, Matane. Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal, Qué. H2Z 1H8 (514) 881-5741
<b>CLARKSON, GORDON &amp; CIE</b> Comptables Agréés Associés-résidents Montréal - Québec A. Bennett, C.A. C.C. Bamuth, C.A. C.W. Basseger, C.A. T.R. Burpee, C.A. M. Cameron, C.A. H.M. Caron, C.A. L.J. Carrière, C.A. M.G. Chamberland, C.A. J.P. Dallas, C.A. M.M. Doranowski, C.A. G. Fréchette, C.A. S.R. Gagné, C.A. R. Gorman, C.A. G. Giguère, C.A. J.P. Graveline, C.A. A. Lanthier, C.A. R.E. Lavoie, C.A. G. L'Homme, C.A. R.J. Messier, C.A. J.D. Morrison, C.A. R.K. Palmer, C.A. B. Paoli, C.A. W.J. Smith, C.A. G.S. West, C.A.	<b>GRIGNON, DE PALMA, POIRIER &amp; ASSOCIÉS</b> Société Nationale CAMPBELL SHARP Comptables Agréés 3730 est. boul. Crémazie Montréal, Québec, H2A 1B4 378-5010 715 Carré Victoria Montréal, Québec, H2Y 2J1 845-7211	<b>MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 1 Complexe Desjardins Montréal Téléphone 281-1850 Bureaux Québec, St-Jérôme, Montrigny, Ste-Agathe-des-Monts Firme nationale: Ward, Mallette & Co. Affiliation internationale Binder, Seidman & Co.	<b>THORNE, RIDDELL</b> Comptables Agréés 630 ouest, Boul. Dorchester Suite 2500 Montréal, Québec H3B 1W2 Téléphone (514) 888-7351 À l'échelle internationale McLintock Main Lafrenetz
<b>COGAND, LANDORI &amp; DUBÉ</b> Comptables Agréés MONTRÉAL-OTTAWA C. Blatt, C.A. J. Dolnik, C.A. S.M. Hoptmeyer, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobenstein, C.A. J.F. Witkowski, C.A. 3901, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731 7851	<b>HAREL, DROUIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés 278 ouest, St-Jacques suite 800 Montréal H2T 1N3 845-9253 Bureaux: Montréal Repentigny Iles de la Madeleine	<b>MESSIER, BOURGEOIS &amp; CIE</b> Comptables Agréés 50, Place Crémazie, Suite 1410 Montréal - H2P 2T9 384-7430	<b>VIAU, ROBIN &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés Lucien D. Viau, C.A. Armand H. Viau, C.A. Jacques Gervais, C.A. Waguih Boulos, C.A. Jacques R. Chadioun, C.A. Jacques Jovai, C.A. Louis Bari, C.A. Farid A. Chaili, C.A. 4926, ave Verdun, Verdun H4G 1N3 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 789-3871 — 435-4891
<b>CLOUTIER, LACHANCE FONTAINE, ALLARD CROTEAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables Agréés MONTRÉAL - LAVAL 1320, Boul. Graham Ville Mont-Royal 341-3660	<b>KENDALL, TRUDEL &amp; CIE</b> Comptables Agréés 688 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	<b>PETRIE, RAYMOND &amp; CIE</b> Proulx, D'Orsonnens & Cie Comptables Agréés 1320 Boul. Graham Suite 100 Mont-Royal, H3P 3C8 Tél. 735-4647	<b>ZITTRER, SIBLIN, STEIN, LEVINE &amp; CIE</b> Comptables Agréés MONTREAL - TORONTO Jack E. Zittr, C.A. Herbert E. Solim, C.A. Samuel E. Stein, C.A. Boris S. Levine, C.A. Marvin B. Goldsmith, C.A. David A. Stein, C.A. Arnold J. Eisenberg, C.A. Steven A. Yaghi, C.A. Moses S. Spector, C.A. Marvin H. Teller, C.A. Barry A. Eisenbaum, C.A. Gerald A. Stan, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A. Donald D'Alton, C.A. Lawrence M. Levine, C.A. Morris L. Fogelbaum, C.A. Alan M. Liverman, C.A. Alan M. Liverman, C.A. Robert H. Zittr, C.A.
<b>COGAN, LANDORI &amp; DUBÉ</b> Comptables Agréés MONTRÉAL-OTTAWA C. Blatt, C.A. J. Dolnik, C.A. S.M. Hoptmeyer, C.A. R. Landori-Hoffmann, C.A. A. Soroka, C.A. I. Tobenstein, C.A. J.F. Witkowski, C.A. 3901, rue Jean-Talon ouest suite 214 (514) 731 7851	<b>LALIBERTÉ, LANCTÔT, MORIN &amp; ASSOCIÉS</b> et COOPERS & LYBRAND 630, boul. Dorchester ouest Montréal H3B 1W8 (514) 871-9792	<b>PRICE WATERHOUSE &amp; CIE</b> Comptables Agréés 1200 McGill College Montréal, Qué. H3B 2J4 — 879-8050 Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Massauga, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria	<b>JACK E. ZITTR, C.A.</b> Herbert E. Solim, C.A. Samuel E. Stein, C.A. Boris S. Levine, C.A. Marvin B. Goldsmith, C.A. David A. Stein, C.A. Arnold J. Eisenberg, C.A. Steven A. Yaghi, C.A. Moses S. Spector, C.A. Marvin H. Teller, C.A. Barry A. Eisenbaum, C.A. Gerald A. Stan, C.A. Jeffrey L. Payne, C.A. Donald D'Alton, C.A. Lawrence M. Levine, C.A. Morris L. Fogelbaum, C.A. Alan M. Liverman, C.A. Alan M. Liverman, C.A. Robert H. Zittr, C.A.

**À \$650 l'once,**  
**combien vaudraient maintenant**  
**les "deux femmes en or"?**

Le jeu facile où il suffit  
de marquer 6 numéros sur 36

**6/36**

# Le CIO

## Le calme dans la tempête

par  
Alain Giraud

L'AUSANNE — Un châteaudeu? Disons une demeure bourgeoise épaisse comme un compte en banque suisse. Solide et propre. Une bâtisse en pierre, en bordure du Léman et d'un parc de loisirs, qui semble engourdie par l'hiver. Un drapeau blanc où s'entrelacent cinq anneaux de couleurs et une plaque de cuivre astiquée l'attestant: c'est bien le siège du Comité international olympique (CIO), le «château de Vidy».

On sonne et on entre sans autres formalités dans le quartier général de l'olympisme. Le confort presque douillet des lieux contraste avec une fébrilité évidente: télex, téléphone, machine à timbres bourdonnent tandis qu'un petit monde s'affaire: «Oui, madame», «Bien, madame».

Une femme est maîtresse des lieux: Mme Monique Berlioux. Cinquante-sept ans, ancienne championne de dos crawlé, épouse de l'écrivain Serge Groussard, entrée au CIO en 1967 à la direction des relations publiques, directeur — et non directrice — chargé de l'administration depuis 1971, une stature et une allure qui en imposent. La comparaison avec Mme Thatcher vient à l'esprit.

Les initiés savent qu'il faut compter avec Mme Berlioux pour tout ce qui concerne les Jeux. L'apparatchik qui fait marcher à la voix la trentaine de personnes qui travaillent au quartier général olympique est aussi le Père Joseph de lord Killanin, cet Irlandais à l'optimisme légendaire qui préside depuis 1972 aux destinées du CIO. Elle est au centre de la toile d'araignée olympique: elle s'inquiète des chutes de neige sur Lake Placid, où les Jeux d'hiver commencent le 13 février; elle négocie avec Sarajevo et les chaînes de télévision le montant des droits de la prochaine olympiade; elle suit le combat juridique d'arrière-garde de Taïpeh contre la réintégration

de Pékin dans le CIO; et elle essaie d'éteindre l'incendie allumé par le président Carter... «Mais c'est une affaire électorale purement intérieure aux Etats-Unis», affirme-t-elle avec conviction. Des crises, le mouvement olympique en a connu plus d'une. Depuis que lord Killanin est président, il a fallu sauver les Jeux d'hiver que le précédent président avait compromis, remonter le courant après le massacre d'une partie de la délégation israélienne par un commando palestinien à Munich, libéraliser les règles de qualification des athlètes en faisant disparaître le mot «amateur» des statuts, prendre le risque de confier les Jeux d'hiver à Lake Placid, seule ville candidate en 1974, et les Jeux d'été à Moscou, chercher à arracher l'apartheid du sport, ramener dans le mouvement les Chinois, en dissidence depuis 1956, sans exclure pour autant Taiwan. «A chaque crise, l'olympisme s'est renforcé», assure M. Berlioux. Mais ces mêmes «victoires» sont pour d'autres autant de défaites de l'esprit olympique et ils président sans regret l'agonie de cette institution sportive.

«Cet internationalisme-là ne tuera pas les patries mais les fortifiera», écrivait justement un jeune journaliste, Charles Maurras, en commentant les premiers Jeux de 1896, qu'il avait d'abord déniés. «L'orgie du nationalisme» est en effet la première cible des pourfendeurs des Jeux. La faute à qui? Les athlètes comme les dirigeants sont attachés à leur drapeau. «D'ailleurs, quand, en 1976, on a proposé à Taïwan de défilier derrière le drapeau olympique, le plus beau de tous pourtant, cela a été refusé», rappelle Mme Berlioux. Mais elle convient volontiers qu'il est nécessaire d'alléger la pompe des cérémonies d'ouverture pour en revenir à des pratiques plus simples.

Autre cheval de bataille des détracteurs du mouvement

olympique: la composition du CIO. «Une géronocratie de nobliaux cupides», entend-on fréquemment. «On pense sans doute aux membres des nations de l'Est», explique, sarcastique, Mme le directeur. Non! En fait, les gens parlent en mal de ce qu'ils ne connaissent pas bien. Le CIO est composé de 89 membres de 60 nationalités. Il ne faut pas dire «qui représentent 60 pays». En fait, ils sont les représentants du CIO dans leur pays. «C'est un système de délégation retournée qui est peu connu», dit Mme Berlioux. La moyenne d'âge? Comparable à celle des parlementaires. La nomination? Par cooptation: les comités nationaux olympiques, ou les membres du Comité eux-mêmes, proposent une personnalité choisie «pour sa connaissance du sport, son rayonnement, sa valeur, son indépendance et sa disponibilité» à la commission exécutive, qui la compte en s'efforçant d'assurer «une répartition géographique équitable des ambassadeurs de l'olympisme». Toutefois, certains grands pays, comme l'Inde, ou ayant une longue tradition olympique, comme la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et les Etats-Unis, ont deux «ambassadeurs». Mais pour le choix des membres originaires des pays de l'Est? «La règle est identique».

Et la démocratie? Réponse à la manière des jésuites: «Est-ce plus démocratique de donner une voix par pays, comme à l'ONU, ou cela permet la constitution de blocs?» Passons! Mais la cupidité du CIO qui a été dénoncée par les Américains au moment de la négociation des droits de télévision avec Los Angeles? «Le budget du CIO est de 3 millions de francs suisses par an.» Les trente «administratifs» du Comité international doivent avec cela assurer les liaisons entre les 89 membres, les 141 comités nationaux, les 26 fédérations sportives internationales du programme olympique et 12 fédérations reconnues, superviser l'organisation des Jeux d'hiver et d'été, organiser l'assemblée générale annuelle, les réunions du comité exécutif et des diverses commissions (médicale, presse, programme), publier une revue mensuelle et diffuser plusieurs documents de vulgarisation. «Toutes les ressources sont produites par les droits de télévision».

Ainsi, pour Moscou, l'ensemble des droits se monte à 87 millions de dollars. Les frais techniques représentent 52 millions de dollars. La part du comité d'organisation est de 23,4 millions de dollars et le CIO, la Fédération internationale et les comités olympiques nationaux se partagent 11,6 millions de dollars. Cela laisse un peu moins de 4 millions de dollars pour le CIO, auxquels s'ajoutent des droits spécifiques sur les Etats-Unis et le Japon, ce qui fait au total 5,3 millions de dollars. En ajoutant les droits des Jeux d'hiver, on arrive à 7 millions de dollars. «Les placements permettent d'assurer un budget de 3 millions de francs suisses par an.» Les placements? «C'est l'affaire de la commission des finances.»

On n'en saura pas plus sur ce sujet. Mais, à propos, que fait le CIO pour lutter contre le dopage, ce cancer du sport qui mine les grandes compétitions? La question irrite, la réponse fuse: «Vous croyez qu'il n'y a que les Soviétiques et les Allemands de l'Est qui utilisent les docteurs miracles? Les Français aussi ont es-

sayé. Puis désabusés: «Le sport pour le sport, c'est de plus en plus rare». L'ancienne championne de natation estime que la méthode de préparation des Soviétiques n'est pas plus dure que celle des Américains et des Australiens qui font nager douze heures par jour. «Si les conceptions sont différentes, c'est que, pour les uns, le sport, c'est l'Etat, et, pour les autres, le sport, c'est l'argent.» Puis, revenant au sujet: «C'est en 1980 aux Jeux de Rome que le CIO a entrepris de lutter contre le dopage. Il a été la première instance sportive internationale à créer une commission médicale après que le prince Alexandre de Mèrode eut assisté à la mort d'un coureur cycliste danois. Le CIO, est à l'origine des contrôles de sexe et de l'usage des stéroïdes anabolisants.» Certes, mais n'est-ce pas trop timide? «Le CIO est en avance sur tout le monde.»

Alors entre deux coups de téléphone et un morceau de télex, il est temps de conclure: «Les Jeux olympiques, dit Mme Berlioux, sont attaqués parce qu'ils sont prospères. Mais faut-il que les choses soient prospères ou en déclin?»

(Le Monde)

# religion

## Lendemain incertains aux Pays-Bas

Le synode néerlandais s'est achevé à Rome, le 31 janvier, après quinze jours de travaux, par une célébration liturgique présidée par le pape à la chapelle Sixtine. Cérémonie très dépouillée à laquelle n'assistait qu'un public restreint. Jean-Paul II a prononcé une homélie tandis qu'étaient distribuées dans la salle de presse du Vatican les conclusions du synode: vingt et un feuillets suivis de la signature de tous les pères du synode. Les quarante-six articles qui composent ces conclusions ont été adoptés soit à une forte majorité, soit à l'unanimité, après une série d'amendements. On ignore la nature des amendements et le détail des scrutins.

Il est précisé, d'autre part, qu'un conseil synodal composé de deux membres élus par le synode (le cardinal Willebrands et Mgr Bluyssen) et d'un membre nommé par le pape (le cardinal Garrone) sera chargé de veiller à l'exécution des conclusions de l'assemblée.

Le même jour, le cardinal Willebrands, archevêque d'Utrecht, Mgr Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, et Mgr Tomko, secrétaire général du synode permanent, ont réuni une conférence de presse.

Henri Fesquet, envoyé spécial du Monde, fait part ici des premières réactions.

ROME. — Voici déjà revenu le temps des hyperboles et des cliques. Enthousiasme spontané — ou de commande — des uns, discrètement sceptique des autres. La ligne de partage de ces opinions passe par un attachement inconditionnel au pape ou par une certaine méfiance; par la nostalgie de Vatican II, dont il est question à tout bout de champ; ou par la détestation des conséquences du concile; par la sympathie pour une Eglise des Pays-Bas pleine d'initiatives et d'audaces ou, au contraire, par l'effroi devant certaines témérités jugées sacrilèges ou déléguées.

de Vatican II, ce synode peut, dans un deuxième ou troisième temps, susciter l'enthousiasme», estime pour sa part, le cardinal Willebrands, primat des Pays-Bas.

Pour d'autres, qui ne sont pas les acteurs, les conclusions du synode néerlandais représentent une manière élégante de juguler l'originalité des Eglises locales et de les mettre à l'heure romaine. Bien plus, elles viseraient, non sans perversité, à «casser» le dynamisme créé par le concile. «Tuer en quelque sorte Vatican II, au nom de Vatican II», comme on l'entendait dire férocièrement dans les couloirs de la salle de presse.

«Nous venons de vivre un moment historique», a affirmé, au cours d'une conférence de presse, le nouvel archevêque de Malines-Bruxelles, Mgr Godfried Danneels, coprésident. «Si l'on sait choisir des ecclésiastiques de qualité pour mettre en oeuvre, au sein de l'Eglise des Pays-Bas, les décisions que nous venons de prendre à Rome, de telle sorte qu'elles apparaissent comme la prolongation des objectifs

voquant l'épiscopat des Pays-Bas à Rome, Jean-Paul II l'a mis au pied du mur. Il lui demande, en 1980, d'appliquer dans ses diocèses des normes datant de 1962-1965. Du même coup, les deux évêques néerlandais les plus réactionnaires jubilent et les cinq autres font grise mine. Ce n'est pas par hasard... Le synode néerlandais est peut-être une date très importante dans l'Eglise romaine de cette fin de siècle, car beaucoup d'autres Eglises locales ont des problèmes analogues. Celles-ci pourront s'appuyer sur les conclusions actuelles pour donner un coup de frein. C'est sûrement ce que désire le pape. La tradition, le droit canon, la primauté des institutions ou des structures, redeviennent les piliers d'une Eglise catholique dont des théologiens d'un sérieux incontesté avaient affirmé à Vatican II, que «l'ère de la contre-Réforme était terminée». En conséquence, l'élan œcuménique se trouve, on le sait, compromis.

— Henri FESQUET

# Des questions sur les régimes d'épargne-retraite?



## Les réponses, c'est l'expert de la Banque Royale qui les a.

Et il y a un expert dans chaque succursale qui peut vous dire comment mieux épargner pour votre avenir.

Passez vite le voir et souscrivez à un régime avant le 29 février. Vous pourrez ainsi, dans votre déclaration d'impôt 1979, bénéficier de certains avantages fiscaux.



BANQUE ROYALE

**Nouveau!**  
Téléphone d'automobile  
**SYSTCOMS**  
composition directe • ligne privée

**CENTRE DE TELEPHONE MOBILE LTÉE**  
vente • location / achat • service  
aussi: radio-téléphone VHF  
**274-9366**  
Période d'essai

**ARMAND BOUDRIAS**

Vente de complets sur mesure  
**\$248.00**

Place Bonaventure 6818, Plaza St-Hubert  
Les Promenades Saint-Bruno  
Place Québec Québec

# Jour J

Suite de la page 7

en ce qui a trait aux rapports égaux et autonomes entre les hommes et les femmes, madame la ministre d'État à la condition féminine aurait dû consacrer une tournée du Québec à l'accès des mentalités à une pleine maturité.

Le gouvernement est-il à l'image de ce peuple? Si oui, ce peuple a-t-il la maturité voulue pour assumer des pouvoirs accrus sans le faire uniquement pour consolider les privilèges de groupes dominants? Ailleurs, on a vu les résultats désastreux pour des groupes, notamment pour les femmes, d'une souveraineté placée entre les mains de gens qui ne s'en servaient pas nécessairement à bon escient. Bien sûr, cela peut être perçu comme "épouvantail de la peur", "bas marchandage" ou autre. On est si peu habitué à prendre en considération la situation socio-économique des femmes qu'on admet difficilement que d'autres le fassent. Il est troublant de constater, par exemple, que notre société accepte aisément la condition économique déplorable des citoyens.

Récemment, en proposant une réflexion sur une "meilleure société", les évêques du Québec évitaient d'inclure nommément les femmes parmi les groupes dont les droits sont précaires. Il ne

parlaient explicitement des femmes qu'au seul chapitre "d'une société attentive au culturel et au spirituel", où la famille occupait une bonne place, et les devoirs également. Pourtant, une phrase des évêques va comme un gant à la situation des femmes: "On se contente trop souvent de proclamer des droits, écrivent-ils, sans donner les moyens réels d'assurer à tous l'exercice de ces droits..." (LE DEVOIR, 11 janvier 1980).

Si la société québécoise n'a pas encore atteint la sagesse et la maturité qui lui feraient trouver intolérable le fossé qui sépare la situation des femmes et celle des hommes, et exiger que les dirigeants modifient les lois et partagent les impôts afin qu'ils servent plus équitablement tous les citoyens, nous sommes en effet un peuple assez retardé. Alors, pendant que les uns veillent sur les droits constitutionnels du Québec, d'autres chercheront des moyens de faire changer les mentalités de sorte qu'elles finissent par rejeter les injustices, les inégalités, les privilèges, le trafic d'influences entre possédants. Il y a donc du travail pour tous et toutes dans la société présument meilleure que l'on veut bâtir. Ce travail nécessite parfois un recul face à la petite politique.

En conséquence, au jour J, je resterais chez moi, puisque notre démocratie ne va pas jusqu'à reconnaître l'abstention comme un choix politique.

inscrit sur un bulletin de vote. C'est une singulière façon de célébrer le quarantième anniversaire de l'octroi du droit de suffrage aux Québécoises, moi que les invitations à se prévaloir de ce droit en novembre 1976. Le premier ministre l'a dit: "Seuls les ânes ne changent pas d'idée". D'ailleurs, c'est un choix personnel. Je n'ai aucun titre pour le suggérer à d'autres. Il arrive que le seul moyen de protester contre d'iniques règles du jeu soit de refuser de jouer. Je trouve insensé que, d'une élection à l'autre et bientôt d'un référendum à l'autre, on fasse croire aux femmes que, cette fois, leurs voix auront une importance et dramatique, non seulement pour leur avenir mais pour celui de leur peuple. Il faut, un jour, aller au bout de sa logique et ce jour semble venu pour moi.

Éventuellement, d'autres devront le faire aussi, quelle qu'en soit la manière, si elles veulent qu'on prenne au sérieux leurs discours sur le pouvoir du suffrage féminin. Si pouvoir il y a, je n'ai point en soi vu que les femmes s'en soient servi.

Avant que madame la ministre d'État à la condition féminine n'entreprenne sa conversion en remuant les cendres de mes aïeux, je lui ferais gagner du temps. Je ne suis pas née partisane et c'est, hélas, le moindre de mes défauts. Cette anomalie ou inadaptation, dont je m'accommode très bien merci, a sans doute été aggravée par la connaissance, non point l'ignorance de l'histoire de mes aïeux et de mes aïeules, qui m'a demandé la moitié des années de la décennie écoulée. A regret, je constate que la politique n'est pas l'affaire de tou-

tes les femmes. C'est l'affaire de politiciennes et de politiciens, parfois désireux de corriger les injustices envers des groupes de citoyens — dans lequel cas il perdent tôt leurs illusions — le plus souvent séduits par le prestige et les avantages financiers que confère l'exercice du pouvoir.

Comme les Québécoises, les femmes du Québec possèdent tous les éléments pour décider si elles voteront oui, si elles voteront non ou si elles s'abstiendront. A vrai dire, ce choix ne peut être qu'individuel. A quoi bon perdre son temps à écouter pendant six autres mois des discours que l'on sait par coeur? La politique et l'appareil gouvernemental n'ont-ils pas assez éclairci les rangs des femmes engagées dans une gigantesque entreprise d'éveil collectif? Les livres et les journaux ne le disent pas, mais les femmes du Québec, comme celles du monde entier, sont à un tournant de leur histoire. Plus elles connaîtront cette histoire et celle de leur pays, moins elles feront confiance aux politiciens.

L'histoire est parfois un antidote contre la partialité aveugle. Ce n'est point un hasard si les historiens ont longtemps ignoré les femmes alors que les politiciennes les ont toujours courtisées.

## Parodie

Suite de la page 7

fédéralisme nécessaire au régionalisme canadien anglais. Il n'affaiblit pas indûment son

gouvernement national dans son action hors Québec, tout en donnant le sien aux Québécois. Il constitue un instrument efficace de co-gestion du marché commun canadien, si on se fie à l'expérience européenne. Il simplifie les négociations constitutionnelles en distinguant nettement les dimensions dualistes et régionalistes du problème. Sans nier une participation des provinces aux négociations, les discussions porteront surtout sur les compétences du Conseil qui forment un sous-ensemble des compétences actuelles du gouvernement fédéral, et donc ne touchent pas aux compétences provinciales. Enfin, aucun des deux gouvernements n'a à céder quelque parcelle que ce soit de sa souveraineté nationale, mais à l'exercer conjointement avec l'autre sur certaines compétences bien précises.

En somme, la «nouvelle entente» assure l'égalité juridique et politique des deux nations sans forcer les autres provinces à assumer des compétences dont elles ne veulent pas. On nous répond que ce nouveau régime d'égal à égal n'assure pas vraiment au Québec l'égalité de fait compte tenu de l'égalité démographique. Quel régime pourrait y prétendre? A plus forte raison est-il nécessaire que le Québec soit doté du même statut et des mêmes instruments politiques qui ont fait que parmi les nations les mieux développées de la terre, on retrouve une majorité de pays de taille et de potentiel économique inférieurs à ceux du Québec. La nouvelle entente d'égal à égal proposée par le gouvernement du Québec, c'est tout le contraire d'une parodie de l'égalité!

# Québec va bannir tout sexisme de sa publicité

par Norman Delisle

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec entend appliquer dès le mois de mars une politique visant à bannir tout sexisme dans sa publicité.

Après avoir ainsi donné l'exemple, le gouvernement prévoit émettre des normes qui s'appliqueront à toute la publicité.

Le ministre d'État à la condition féminine, Mme Lise Payette, vient récemment de lever le voile sur ces intentions gouvernementales, lors d'une tournée référendaire qu'elle effectuait.

La lutte contre le sexisme dans la publicité s'inspire de suggestions que le Conseil du statut de la femme a mises de l'avant dans son document de l'automne 1978 intitulé *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*.

Le Conseil suggère dans le document la création d'un comité de surveillance de la publicité sexiste. Ce comité serait formé de représentants de l'Office de protection du consommateur, du Conseil du statut de la femme, d'associations féministes et du milieu de la publicité.

Toute la publicité du gouvernement doit être soumise au comité, selon la suggestion du Conseil du statut de la femme. Quant à la publicité des entreprises privées, elle ne serait pas formellement tenue de recevoir l'approbation

du comité. Ce dernier jouerait cependant d'un pouvoir moral face aux messages publicitaires.

Selon le Conseil du statut de la femme, c'est le principe suivant qui doit inspirer la préparation des messages: «la publicité ne doit pas être discriminatoire ni dévalorisante à l'égard des sexes».

Par discriminatoire, on entend une publicité qui «présente des caractéristiques liées au sexe et défavorise un sexe en faveur de l'autre».

La publicité dévalorisante est par ailleurs définie dans le document comme celle «qui porte atteinte à la dignité des personnes en les représentant dans une situation d'infériorité».

Ainsi, à moins que le fabricant ne puisse prouver que son produit ne convient qu'à une seule catégorie de personnes ou à un seul sexe, les réclames publicitaires devraient s'adresser aux hommes autant qu'aux femmes, suggère le Conseil.

Dans une série de réclames, chaque sexe devra être représenté de façon égalitaire, même dans le choix des voix de personnes qui transmettent dans les messages télévisés les

détails sur les produits (les «voice-over»). Qui plus est, on recommande, pour abolir toute forme de sexisme, de répartir équitablement les âges, les occupations professionnelles, familiales et sociales des utilisateurs de deux sexes dans la représentation d'activités liées à l'utilisation d'un produit.

Le document du Conseil du statut de la femme illustre par des exemples des formes de publicité sexiste auxquelles on veut mettre fin.

On cite un message commercial où la femme est systématiquement associée au rôle de servante de la famille, «en la présentant comme un être manquant de confiance en soi, incapable, incompetente et dépendante de l'homme».

Un autre message considéré comme sexiste est celui où un produit est présenté dans un contexte de travail où seulement des hommes occupent des postes professionnels ou de direction.

De plus, les messages publicitaires devront «représenter les hommes autant que les femmes dans différents rôles sociaux, notamment dans l'accomplissement des tâches domestiques et familiales».

# Les Chinois sont un milliard

PEKIN (AFP) — La Chine a effectivement dépassé le cap du milliard d'habitants, a indiqué hier un haut dirigeant chinois, le vice-premier ministre Kang Shi'en, à Pékin.

La population chinoise, a poursuivi M. Kang Shi'en, pourrait compter 200 millions d'habitants de plus en l'an 2000.

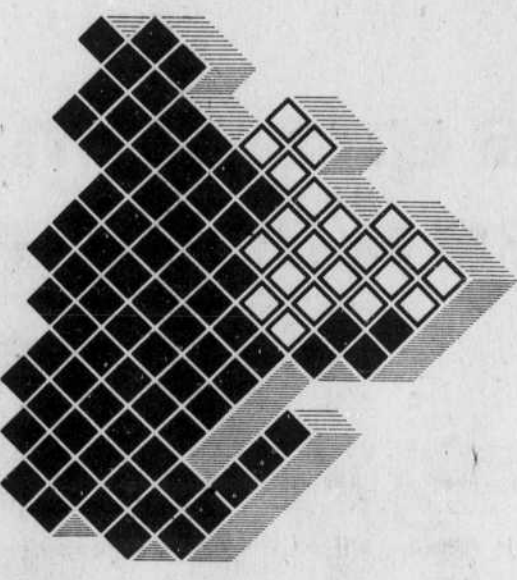
M. Kang Shi'en a fourni ces indications en recevant une délégation norvégienne dirigée par le vice-ministre du Commerce et de la navigation, M. Per Olberg, a-t-on appris de source norvégienne. Il a dissipé ainsi une incertitude née il y a quelques semaines d'une mention par le Quotidien du peuple du chiffre de «un milliard de chinois».

Le vice-premier ministre Kang Shi'en, l'un des principaux responsables du développement économique chinois, a explicitement confirmé que la population chinoise avait dépassé depuis «quelque temps déjà» le milliard d'habitants, mais n'a pas fourni son chiffre exact.

La première mention du chiffre d'un milliard était apparue fin décembre dans un article du Quotidien du Peuple consacré aux questions économiques. Mais depuis, la presse officielle chinoise en était revenue à la formule de «plus de 900 millions d'habitants» pour désigner la population chinoise. Cette formule a encore été employée hier par le Quotidien du Peuple.

La Chine, rappellent les observateurs, a multiplié ces derniers temps les mesures pour renforcer le contrôle des naissances. Elle souhaite en effet faire tomber le taux de croissance de sa population — qui a doublé depuis 1949 — de 12 pour mille en 1978 à 5 pour mille en 1985.

L'objectif officiel est d'obtenir une croissance nulle en l'an 2000, l'horizon de la modernisation chinoise. L'effort de contrôle des naissances a aujourd'hui pris un tour beaucoup plus sévère qu'il y a quelques années avec des «sanctions» financières aux familles ayant trop d'enfants.



# Un principe essentiel de la démocratie: la révision de la carte électorale

## La représentation la plus démocratique possible

Pour se faire représenter à l'Assemblée nationale du Québec, l'électeur fait partie d'une circonscription bien définie que représente son député; qui décide de ce découpage électoral?

Il existe en fait une organisation permanente dotée de pouvoirs légaux et de moyens techniques pour traduire concrètement l'obligation de fournir à l'électeur de toute région la représentation la plus démocratique possible à l'Assemblée nationale.

Depuis 1971, la loi de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux prévoyait déjà les mécanismes de base pour analyser l'équilibre variable de la carte électorale et recommander périodiquement au législateur les changements voulus.

Depuis le 10 janvier 1980, l'organisme consultatif est remplacé par la Commission de la représentation électorale du Québec pour non seulement définir mais aussi décider les ajustements nécessaires à la carte électorale. Après avoir entendu les représentations des députés, des citoyens et des organismes intéressés, la nouvelle Commission établira la délimitation des circonscriptions électorales et leur attribuera un nom, au plus tard le 31 mars 1980, en se fondant sur les travaux de l'ancienne commission tels qu'ils ont été établis dans son dernier rapport au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

La nouvelle carte doit prendre effet lors des prochaines élections générales au Québec. Il est important de noter qu'elle ne s'appliquera pas à toute élection partielle d'ici-là, ni au référendum annoncé.

## Composition de la Commission de la représentation électorale du Québec

La Commission de la représentation électorale du Québec se compose de trois membres nommés pour cinq ans par les deux-tiers de l'Assemblée nationale le 21 décembre 1979:

- M. Jean-Luc Lemieux  
Directeur général et président de la Commission de la représentation électorale du Québec
- Me Pierre F. Côté, C.R.  
Commissaire et directeur général des élections
- Me François Drouin, C.R.  
Commissaire

Les Commissaires assument pleinement toutes les phases de la mise à jour méthodique de la carte électorale du Québec; entourés de toute une équipe de spécialistes, ils ont pour mission d'analyser en profondeur les données géographiques, humaines et légales pour délimiter équitablement les circonscriptions électorales.

## Les audiences publiques de la Commission de la représentation électorale du Québec

Députés, citoyens et organismes intéressés à faire valoir leur point de vue pour orienter la Commission de la représentation électorale du Québec dans ses conclusions sur le dernier rapport de l'ancienne commission, peuvent se renseigner en communiquant avec le Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec.

On peut soumettre ses observations écrites, d'ici le premier mars 1980, ou se présenter aux audiences que tiendront les Commissaires durant le mois de février 1980, pour permettre aux députés, aux citoyens et aux organismes de s'exprimer directement, à l'intérieur des délais permis par la loi.

## McGill

### Faculté de génie

## Allocations de \$1,500

### Génie Minier Génie Métallurgique Géophysique Appliquée

Le département de génie minier et métallurgique de McGill offre 20 allocations par année, d'un montant de \$1500 chacune, aux étudiants s'inscrivant en génie minier ou métallurgique ou en géophysique appliquée. Tout étudiant s'inscrivant à l'un de ces programmes d'orientation professionnelle peut s'attendre à voir son allocation renouvelée chaque année durant ses études de B.Eng., pourvu qu'il obtienne de bons résultats. Pour de plus amples renseignements et pour vous procurer les formulaires de demande, veuillez remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer à l'adresse indiquée, ou téléphoner au no (514) 392-5701.

Prof. W.M. Williams, directeur du département de génie minier et métallurgique, Université McGill, Pavillon Frank Dawson Adams, 3450, rue University, Montréal, PQ, H3A 2A7

Veuillez me faire parvenir des renseignements ainsi que des formulaires de demande en ce qui concerne les allocations de \$1500.

Nom.....  
Adresse.....  
Ville.....  
Province..... Code.....

## Calendrier des audiences publiques

- On doit communiquer, au préalable, avec le Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec pour s'assurer d'être entendu à l'une ou l'autre des audiences.
- Les audiences débutent à 14 h 30 et se poursuivent dans la soirée, s'il y a lieu.
- Rimouski (4 février)**  
Auberge des Gouverneurs  
155, boulevard René Lépage
- Québec (7-8 février)**  
Hôtel Le Concorde  
1225, Place Montcalm
- Québec (19-20 février)**  
(députés seulement)  
Parlement du Québec  
Édifice A, Salle 81-A
- Chicoutimi (11-12 février)**  
Auberge des Gouverneurs  
1303, boulevard Talbot
- Rouyn-Noranda (14 février)**  
Hôtel Albert  
84, rue Principale
- Montréal (21-22 février)**  
Palais de Justice  
10, rue St-Antoine est  
Salle 5.15
- Hull (27 février)**  
Auberge de la Chaudière  
2, rue Montcalm

**Centre d'information de la Commission de la représentation électorale du Québec**  
915, boulevard Charest est  
Québec (Québec) G1K 7W9  
(418) 643-9870  
(frais virés acceptés)

## La carte de la démocratie

**Commission de la représentation électorale du Québec**

## Les profits exceptionnels des compagnies pétrolières

### Où seront investis les \$5 milliards de gains supplémentaires?

par Michel Nadeau

**S**UITE à l'ascension spectaculaire des bénéfices des grandes firmes pétrolières, les géants de cette industrie en Amérique du Nord devraient prendre des décisions importantes, au cours des prochaines semaines, quant à l'utilisation des quelque \$5 milliards de profits supplémentaires enregistrés au cours de 1979.

L'orientation qui sera alors choisie permettra de connaître la répartition possible des \$33 milliards de recettes que toucheraient les grandes entreprises pétrolières, au Canada seulement, au cours des quatre prochaines années.

Pour leur part, les grandes sociétés pétrolières ont prévu le coup en publiant, dans les pages des principaux quotidiens en Amérique du Nord, de grandes annonces où elles veulent montrer aux lecteurs et utilisateurs de combustibles la destination des profits réalisés l'an dernier.

Les bénéfices d'une compagnie doivent emprunter l'une des deux avenues suivantes: le versement de dividendes aux actionnaires ou le réinvestissement dans l'entreprise pour sa croissance.

Dans le premier cas, plusieurs compagnies américaines ont déjà annoncé des majorations substantielles de leur dividende aux actionnaires. La Standard Oil Co. of Ohio a indiqué qu'elle hausserait de 25% le dividende accordé aux actionnaires qui passera ainsi à 50 cents. Une société soeur, la Standard Oil of Indiana accroît le sien de 20% pour un taux de 90 cents. Chez Texaco, la hausse est plus mo-

deste, de 54 cents à 60 cents. Il en va de même chez le numéro 1 de l'industrie, Exxon où le dividende a été porté à \$1.20, un bond de 10 cents. Il faut noter que Exxon prévoit distribuer la moitié de ses profits en 1980.

Au Canada, un accroissement substantiel des dividendes signifie surtout une augmentation des montants versés à la compagnie-mère puisque toutes les grandes compagnies intégrées (L'Impériale, Shell, Gulf, Texaco, BP, Suncor...) sont des filiales de compagnies étrangères.

Une augmentation de dividendes se traduit dans la balance des paiements du Canada en une augmentation du déficit de la balance des «invisibles». On sait que le compte des «services» est largement déficitaire et que, malgré un surplus commercial record de \$4.1 milliards en 1979, le Canada affichera un solde négatif de sa balance des paiements en raison notamment des dividendes et des intérêts versés aux sociétés non résidentes.

Cependant, les filiales canadiennes des entreprises américaines et britanniques n'ont pas augmenté de façon aussi forte que leurs profits, les dividendes versés en 1979. L'augmentation moyenne a oscillé en 10% et 15%. Certaines compagnies ont légèrement dépassé cette fourchette. L'Impériale paie actuellement \$1.20 par année à ses actionnaires soit une majoration de 20% par rapport au dollar versé le printemps dernier. Exxon détient 91 millions d'actions de l'Impériale. Une hausse de 20 cents signifie un paiement supplémentaire de près de \$19 millions à la compagnie new-yorkaise.

Le conseil d'administration de Shell Canada, filiale à 79% du groupe hollandais,

On informe les lecteurs des centaines de millions de dollars qui ont été ou seront réinvestis au cours de 1980. L'argument de base est le même: les entreprises investissent plus qu'elles ne font de profits. Il n'y a pas d'opération «syphonage» aux dépens des consommateurs!

On craint en effet une réaction de la part des acheteurs de carburants, comme ce fut le cas lors de la divulgation des résultats du troisième trimestre, l'automne dernier.

En publiant leurs résultats financiers, les grandes compagnies américaines ont bien pris soin de mentionner que la hausse la plus spectaculaire des profits provenait de l'étranger. Les bénéfices réalisés aux États-Unis n'ont que très peu bronché.

Dans le cas de la compagnie-mère de l'Impériale, Exxon a révélé que ses profits réalisés à l'étranger s'élevaient considérablement: les bénéfices tirés de l'exploration et la production pétrolière à l'extérieur des USA ont monté de 23% pour atteindre \$1.6 milliard alors que les gains provenant des activités de raffinage et de la commercialisation ont presque triplé pour passer le cap du milliard et demi de dollars. Evidemment, cette dernière hausse laisse croire que l'Impériale a connu un vif succès au Canada en 1979 ce qui est confirmé par les résultats de la compagnie-mère. La filiale canadienne est une des plus importantes parties du groupe Exxon.

Il en va de même pour le numéro 2 aux USA, Mobil Oil qui a augmenté de 300% ses profits à l'extérieur des États-Unis, tandis que les gains à l'intérieur du pays ne s'accroissaient que de 39%.

Au Canada, les entreprises invoquent surtout «une demande ferme pour les produits de la compagnie» pour justifier la rentabilité nouvelle.

Dans son message à la presse, le président de l'Impériale, M. J.A. Armstrong a déclaré récemment que les dépenses en immobilisation et en exploration avaient atteint \$879 millions soit un taux de réinvestissement de 97% des fonds provenant de l'exploitation (ceci inclut les bénéfices et l'amortissement) et plus de 120% des fonds du secteur des richesses naturelles.

«Dans le secteur des produits pétroliers, des investissements visant à des gains en efficacité, à une meilleure utilisation de l'énergie, alliés à l'amélioration de la situation du marché ont contribué à l'augmentation du bénéfice en 1979.

Et de poursuivre M. Armstrong: «Le bénéfice provenant de ce secteur représente un taux de rendement plus acceptable du capital utilisé soit environ 11.5% — le meilleur rendement depuis bien des années».

Le rapport renferme quelques détails sur l'évolution du fonds de roulement en 1979. L'exploitation a rapporté \$906 millions; environ \$150 mil-

lions ont été payés aux actionnaires (dont 69% à Exxon). Les fonds disponibles pour le réinvestissement atteignaient \$774 millions alors que les dépenses en immobilisations et en exploration étaient de \$879 millions. Il a fallu donc accroître légèrement la dette à long terme afin de ne pas baisser le fonds de roulement.

Pour sa part, la direction de Gulf Canada établissait à \$650 millions la somme à être investie dans l'exploration et les immobilisations en 1980, une hausse de \$240 millions sur 1979.

Le président de Gulf Canada, M. J.L. Stoik, précise qu'une plus importante production de pétrole brut et de gaz naturel et des prix de vente plus élevés ont entraîné une amélioration des bénéfices.

Il faut mentionner ici qu'effectivement un volume plus élevé de pétrole extrait de l'Ouest canadien est parmi les facteurs qui expliquent cette ascension des profits.

L'Impériale a accru sa production de 13% pour atteindre 256,000 barils par jour alors que Texaco portait le volume des livraisons à 167,900 barils par jour, une augmentation de 37%.

Selon le magazine Oil-week, la production de pétrole de type conventionnel aurait augmenté de 17.4% l'an dernier au Canada. Les deux centres de production de



du 11 décembre, de diminuer certains privilèges fiscaux reliés à des activités pourraient avoir des effets négatifs sur les budgets à cet endroit, notamment pour les petites compagnies qui dépendent des «fonds de forage» pour le financement de leurs activités.

La grande question sera donc de voir quel est le facteur de risque que les compagnies sont prêtes à assumer dans leur programme d'investissements? Se contenteront-elles de moderniser leurs raffineries pour en accroître la productivité et diminuer les coûts en main-d'œuvre? Les profits serviront-ils à effectuer de la recherche dans l'utilisation des formes d'énergie nouvelle; ces activités en laboratoire sont jusqu'à maintenant surtout concentrées aux États-Unis par les «majors» du pétrole? Quel sera l'impact de cette rentabilité sur la construction d'usines dans le secteur pétrochimique? Depuis cinq ans, pas moins de six de seize usines existantes au Canada ont sorti du sol en Alberta. Shell et Gulf ont considérablement accru leurs installations pétrochimiques en Ontario. Au Québec, mise à part la modernisation des installations de l'Impériale et d'un investissement de Petrofina, peu de projets d'enver-

Voir page 18: Les profits

États-Unis	Profits nets (en millions)	Hausse (1978)
Exxon	\$2.763	55%
Mobil Oil	2.010	78%
Texaco	1.800	100%
Standard Oil (Ohio)	450	163%
Sun Oil	414	69%
Gulf Oil	366	55%
Marathon Oil	225	44%
Canada		
L'Impériale	\$471	50%
Gulf Canada	274	46%
Shell Canada	259	73%

#### PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE (REER)

Demandez-nous comment vous pouvez administrer votre propre plan d'Épargne Retraite. Vous avez jusqu'au 28 février pour régler votre contribution pour 1979.

#### OBLIGATIONS et ACTIONS

RAYMOND CAMUS INC.

(filiale de Mead & Cie Ltée)  
Courtiers en Valeurs Mobilières  
1200, avenue McGill College, bur. 1400  
Montréal, tél. 879-1714

britannique Royal Dutch Shell, s'est montré plus généreux en fixant à 80 cents (incluant un dividende extraordinaire) le montant annoncé. Il s'agit d'une majoration de 35% par rapport au 58 cents que Shell envoyait l'an dernier à ses actionnaires.

Ces dividendes représentent néanmoins entre 25% et 33% des bénéfices totaux. Le reste est réinvesti dans les activités courantes ou nouvelles de la compagnie. Le fonds de roulement accru permet la réalisation de nouveaux projets ou la modernisation des installations déjà bâties.

Les compagnies pétrolières tentent d'expliquer leurs projets au moyen de grandes pa-



### G. Béchard Ltée.

COURTIERS EN DOUANE  
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Groupage et affrètement maritimes et aériens  
Transport de porte à porte  
Études logistiques

toutes destinations

Correspondants dans les principaux pays

SIÈGE SOCIAL  
410, St-Nicolas  
Montréal, Québec  
H2Y 2P5  
Tél: 282-0303  
Télex: 055-60803

«Le bénéfice provenant de ce secteur représente un taux de rendement plus acceptable du capital utilisé soit environ 11.5% — le meilleur rendement depuis bien des années».

Le rapport renferme quelques détails sur l'évolution du fonds de roulement en 1979. L'exploitation a rapporté \$906 millions; environ \$150 mil-

## Une épargne-impôt à rendement supérieur

# 12%

Taux garanti dépôts 5 ans, minimum \$500. Intérêts crédités annuellement.

Taux sujet à changement.

### Prenez le temps de rencontrer un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général

Les conseillers en services financiers et fiduciaires du Trust Général vous diront comment vous pouvez tirer le meilleur profit de vos épargnes en les investissant dans l'un des 6 types de placements que nous offrons:

**Le fonds d'actions**  
**Le fonds d'hypothèques**  
**Le fonds d'obligations et d'hypothèques**  
**Les placements à capital garanti**  
**Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts crédités annuellement**  
**Les placements à capital et intérêts garantis/intérêts composés annuellement.**

Votre conseiller demeure à votre disposition à l'année longue. Il fait en sorte que vous soyez bien informé des avantages de votre régime d'épargne-retraite:

**L'épargne-impôt:** les sommes que vous versez dans votre régime d'épargne-retraite sont déductibles de votre revenu imposable.

**Le rendement supérieur:** grâce à la compétence de notre service de placements, votre investissement vous rapporte un rendement supérieur.

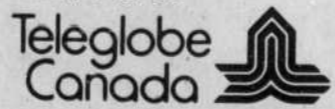
**La sécurité pour l'avenir:** songez qu'un taux annuel accru de 1% sur vos épargnes peut vous procurer des bénéfices accrus de 20% à la retraite.

**Aucuns frais:** au Trust Général, vous ne payez aucuns frais pour l'administration de votre régime d'épargne-retraite.

**Agissez maintenant** Evitez les choix précipités de dernière minute et prenez rendez-vous avec un conseiller en régimes d'épargne-retraite du Trust Général. Nous acceptons les frais d'appel.



En communiquant de vive voix, on sait à quoi s'en tenir! Mais l'utilisation du télex ou d'un système de transmission de données peut être plus appréciée. L'important, c'est de savoir choisir. A Téléglobe Canada, notre rôle est précisément de vous y aider. Appelez-nous à frais virés au (514) 281-5006. Téléglobe Canada met le monde à votre portée.



**TRUST GÉNÉRAL DU CANADA**

Sept-Îles, 968-1830 — Chicoutimi, 549-6490 — Alma, 668-3391 — Rimouski, 724-4106 — Rivière-du-Loup, 862-7286 — Québec, 688-0630 — Lévis, 833-4450 — Trois-Rivières, 379-7230 — Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

# En trois mois, le prix du pétrole a augmenté de 35%

par Jean-Louis Lemarchand

PARIS (AFP) — Le prix du pétrole a augmenté de 35% en moyenne depuis novembre dernier et se situe maintenant à \$29 par baril, estiment les experts après le mouvement de hausse déclenché la semaine dernière par l'Arabie saoudite et qui s'est étendu à la quasi-totalité des pays de l'O.P.E.P.

L'Indonésie a annoncé lundi une augmentation de \$2 par baril qui porte le niveau de sa meilleure qualité à \$32.75. Au cours du week-end, l'Algérie et le Nigeria avaient décidé de relever leurs barèmes de \$4, soit 13,33%, pour atteindre désormais respectivement \$34.21 et \$34.31 pour les qualités de référence.

Les experts s'attendent maintenant que la Libye, produisant des bruts similaires aux deux autres pays africains, applique un mouvement identique. Une nouvelle fois, lundi, le chef de l'État libyen, le colonel Khadafi, a affirmé que la Libye n'hésitera pas à arrêter sa production de pétrole pour soutenir la révolution iranienne.

Ce second mouvement de hausse des prix du pétrole depuis la conférence de Caracas de décembre n'a pas conduit à la réunification des barèmes au sein de l'O.P.E.P. souhaité

par l'Arabie saoudite. Actuellement existe un écart supérieur à \$8, soit plus de 30%, entre la qualité de référence, le léger saoudien, à \$26 et le brut algérien, une des meilleures qualités, à \$34.21.

Mais les clients de l'Algérie doivent effectivement verser \$37.21 pour un baril car au prix officiel continue à s'ajouter une prime de \$3 en vigueur depuis le 1er janvier 1980 et destinée à financer la recherche de pétrole.

Cette prime sera perçue, a précisé l'agence algérienne A.P.S., en attendant la signature de contrats d'exploration pétrolière entre les compagnies et la société nationale Sonatrach.

Les pays de l'O.P.E.P. ont dans leur majorité annoncé depuis la semaine dernière une majoration de \$2 par baril de pétrole. Le prix moyen du baril produit par l'O.P.E.P., qui se situait à \$21.04 en octobre, \$26.16 en décembre 1979 et \$26.83 en janvier, soit plus de 108% sur décembre 1978, selon la revue américaine spécialisée Petroleum Intelligence Weekly, atteindrait donc selon les experts \$29.

Sur les treize pays de l'O.P.E.P., dix, représentant les 90% de la production to-

tales de l'organisation, ont donc majoré leurs barèmes, Arabie saoudite, Qatar, Koweït, Emirats, Iran, Irak, Venezuela, Algérie, Nigeria et Indonésie.

Cette nouvelle «valse des prix» du brut lancée par le chef de file des modérés, l'Arabie saoudite, surprend les experts occidentaux qui s'attendaient plutôt à un statu quo en raison de la détente régnant depuis quelques semaines sur le marché pétrolier mondial. A Rotterdam, les cotations sur le «spot» s'effectuent maintenant aux environs de \$30 contre \$40 avant Noël, et dans le Golfe, des superpétroliers font la navette à la recherche de cargaisons.

Dans les pays occidentaux, les stocks de produits pétroliers sont très élevés: les États-Unis détiennent 15 pc de pétrole brut de plus dans leurs cuves qu'il y a un an, soit 341 contre 306 millions de barils; en Allemagne, les stocks couvrent maintenant 140 jours de consommation; et en France, ils sont supérieurs de 12% au niveau du début 1979.

Les experts prévoient en outre une baisse de la consommation de pétrole provoquée par la réduction de l'activité économique. L'O.C.D.E. tablait, avant même ce der-



nier mouvement de prix, sur une croissance zéro pour 1980. Aux États-Unis, selon la revue spécialisée Oil and Gas Journal, la demande de pétrole devrait baisser de 2.7% en 1980.

Les prix du pétrole ont

baisé sensiblement sur le marché libre de Rotterdam et de nombreux opérateurs pensent que ce déclin est dû à la panique lors des trois derniers mois de 1979 quand certaines qualités de pétrole à Rotterdam, qui possède le complexe de stockage et de traitement pétrolier le plus important du monde, atteignaient jusqu'à \$50 le baril.

Les opérateurs ont précisé que malgré la chute des prix de deux à trois dollars comparé à la semaine dernière la demande est restée faible.

La ruée sur l'or noir à la fin de l'année dernière n'a pas laissé beaucoup de place pour le stockage. Un grand nombre de pétroliers croiserait en Méditerranée et au large de l'Europe septentrionale attendant en vain de pouvoir décharger leur cargaison.

Cependant, les cours restent encore au dessus des niveaux contractuels, particulièrement en ce qui concerne le pétrole standard de l'OPEP, le léger d'Arabie saoudite se vend sur contrat au prix officiel de \$24 le baril.

Les pétroles en provenance d'autres pays, qui ont fixé leurs prix à un niveau beaucoup supérieur à celui de l'Arabie saoudite, ont virtuellement éliminé l'écart entre les prix officiels et les cours libres.

Lors de sa réunion ministérielle du mois dernier, l'OPEP n'a pu se mettre d'accord sur un seul tarif officiel pour le prix du brut et le ministre du pétrole d'Arabie saoudite, le Cheik Ahmed Zaki Yamani, a prédit une baisse de la demande qui affecterait le marché libre et ferait tomber les prix.

On apprenait également jeudi que la baisse des prix du brut se reflétait aussi dans ceux des produits pétroliers essence, huiles combustibles et naphte.

Il est peu fréquent que tous les prix des produits pétroliers baissent simultanément et la surabondance de certains produits serait due à l'hiver exceptionnellement doux que connaît l'Europe septentrionale.

## Boom de l'exploration pétrolière

par Jean-Louis-Lemarchand

PARIS (AFP) — La recherche de l'«or noir» va décoller en 1980 sous l'impulsion des compagnies pétrolières qui ont encaissé des «profits géants» engendrés par le doublement en 12 mois des prix du pétrole brut.

L'objectif essentiel des «majors» consiste à garantir des approvisionnements en pétrole qui se sont trouvés réduits par la décision des treize pays de l'O.P.E.P. de prendre progressivement en mains,

après le montant des prix, le niveau de production.

Mais les compagnies pétrolières ont également annoncé rapidement leurs vastes programmes d'investissements pour 1980 afin d'étouffer autant que possible les commentaires autour des profits énormes enregistrés en 1979: «40% pour Standard of Indiana, «68.4% pour Mobil et «106.4% pour Texaco, 55 p.c. pour Exxon. Au total, ces quatre firmes américaines ont encaissé plus de 10,8 milliards de dollars de bénéfices.

En Europe, si les compagnies sont moins importantes, les résultats sont tout aussi florissants: les bénéfices ont triplé de 2 à 6 milliards de francs (de 0.5 à 1.5 milliard de dollars) pour le groupe français Elf-Aquitaine et ont même été multipliés par huit pour la filiale allemande de la B.P.

Des milliards de dollars vont donc être investis par les compagnies pétrolières cette année, dont les 3/4 environ pour les seules activités du domaine de l'énergie: 7.5 milliards de dollars pour Exxon, 3 milliards pour Gulf, 2 milliards pour Shell Oil (E-U), 1.9 milliard pour Philipps Petroleum, 2.5 milliards pour Elf-Aquitaine.

Ces chiffres font rêver, mais le président de l'industrie française du pétrole, M. François Bizard, vient de déclarer qu'il faudra, d'ici à 1990, investir 1,000 milliards de dollars dans le monde non communiste pour assurer un approvisionnement normal en pétrole.

L'époque du pétrole facilement découvert est en effet bel et bien révolue et les compagnies ne peuvent plus espérer trouver des gisements géants comme au Moyen-Orient ou le coût d'extraction

de la tonne se situe entre 1 et 10 dollars. De plus en plus, les recherches doivent s'orienter vers des terrains difficiles, comme la mer profonde ou les régions arctiques, ou extraire une tonne de brut reviendra à plus de 75 dollars.

Les Américains, qui contrairement aux autres pays producteurs de pétrole ont accusé en 1979 une baisse de leur rythme d'extraction (-2.2%), vont donner un coup de pouce à l'activité d'exploration: près de 54,000 forages devraient être effectués aux États-Unis, ce qui représente le chiffre le plus élevé depuis 1957.

Dans les pays du Moyen-Orient, qui détiennent plus de la moitié des réserves mondiales de pétrole, les gouvernements veulent aussi développer la recherche. L'Algérie a décidé par exemple d'instituer une prime de 3 dollars par baril vendu pour faciliter l'exploration. Et la Libye a, pour sa part, réduit la livraison de brut aux compagnies étrangères qui n'investissaient pas suffisamment dans l'exploration.

Après le Moyen-Orient et l'Amérique, l'Afrique devient un «terrain de chasse» très actif des compagnies pétrolières et notamment des groupes français.

Elf-Aquitaine, qui tire déjà de cette région les 2/3 de sa production totale d'huile (12.6 sur 17.2 millions de tonnes) va investir 2.6 milliards de francs (0.65 milliard de dollars) pour l'exploration et le développement au Gabon, au Congo, au Cameroun, au Nigeria et aussi en Angola. Total, pour sa part, intensifiera ses forages spécialement au Cameroun, et consacra en tout 1.5 milliard de francs à la recherche de pétrole dans le monde.

Hormis cette intensification des forages «tous azimuts», les

compagnies pétrolières réinvestissent leurs importants bénéfices dans trois directions: la transformation des raffineries pour travailler des bruts de densité plus lourde qui sont moins chers (Elf-Aquitaine étudie un projet de traitement des pétroles lourds de l'Orenoque vénézuélien), les économies d'énergie, notamment dans les raffineries, et enfin la diversification des ressources énergétiques (Total vient de racheter 50% d'une mine de charbon aux États-Unis).

**LA PRÉVOYANCE**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES

Assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires de La Prévoyance Compagnie d'Assurances que l'assemblée générale annuelle ET spéciale des actionnaires se tiendra à l'Edifice de La Prévoyance, 507, place d'Armes, à Montréal, le mercredi 20 février 1980, à 14 heures 30 dans le but de:

1. considérer et, s'il y a lieu, d'approuver les états financiers de la Compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 1979;
2. ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979;
3. élire les administrateurs pour l'exercice 1980;
4. nommer les vérificateurs pour l'exercice 1980;
5. ratifier le règlement XX dont l'objet est le nombre d'administrateurs;
6. considérer toute autre question qui pourrait être légalement soumise à l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,  
Me François C. Thivierge  
Secrétaire  
Montréal, ce 5 février 1980.

Les associés de  
**SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS**  
et de  
**ANDREW HAYOS & ASSOCIATES**  
Comptables agréés

ont le plaisir de vous annoncer la fusion  
de leurs sociétés à compter du 1er février 1980

Le cabinet a des bureaux à:  
Sept-Îles, Matane, Rimouski, Québec, Trois-Rivières,  
Sherbrooke, Coaticook, Saint-Hyacinthe, Montréal,  
Ottawa, Toronto, Kitchener-Waterloo, Calgary,  
Vancouver et Fort Lauderdale (U.S.A.)

# SIMPLE COMME BONJOUR!

Seul ou avec d'autres,  
il sera maintenant très simple  
de créer une compagnie au Québec.  
Avec l'entrée en vigueur du nouveau régime de la  
loi sur les compagnies le 30 janvier 1980, il sera  
plus facile de constituer une compagnie et de  
l'administrer.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez  
vous adresser au bureau de Communication-Québec  
de votre région ou encore à la Direction des  
compagnies du ministère des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières:

Montréal 873-5324      Québec 643-5253

Gouvernement du Québec  
Ministère des Consommateurs,  
Coopératives et Institutions financières  
Direction des compagnies

**NOUS PAYONS**

# \$70.00

Comptant

pour l'échange de votre vieille calculatrice lorsque  
vous achetez une calculatrice de bureau très solide

**Canon** modèle P1250 à impressions!

PROFITEZ DE CETTE  
OFFRE EXCEPTIONNELLE  
DÈS AUJOURD'HUI!

VALABLE POUR UN TEMPS LIMITÉ!

Pourquoi ne pas  
appeler aujourd'hui?  
Joanne Paquette  
Local 256  
342-5151

La Cie Canadienne d'Équipement  
de Bureau Ltée,  
5990 Côte de Liesse, H4T 1V7  
Salle de Montre:  
1055 Côte du Beaver Hall.

**GE**

# Thomson/FP

## La loi canadienne sur les monopoles est inopérante

La législation canadienne sur les monopoles est inopérante: c'est la grande conclusion des nombreux experts invités à commenter la récente prise de contrôle des journaux FP par le puissant groupe de presse Thomson Newspapers.

La transaction par laquelle le groupe Thomson a acquis la majorité des actions de FP Publications fait ressortir une fois de plus les grandes faiblesses de la législation canadienne relative aux monopoles, ont affirmé en substance ces différents experts interviewés récemment à tour de rôle.

Contrairement aux États-Unis et au Royaume-Uni, où les autorités disposent de pouvoirs beaucoup plus étendus, disent-ils, le Canada possède depuis 1910 une législation qui comporte de telles faiblesses que, le moment venu, les autorités n'ont jamais réussi à faire la preuve exigée par la loi qu'une fusion risque de porter préjudice au mécanisme de la concurrence.

Le directeur des enquêtes et de la recherche au ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Robert Bertrand, a d'ailleurs fait savoir que le gouvernement n'ouvrirait pas d'enquête sur la transaction Thomson-FP.

Après examen du dossier, M. Bertrand a conclu n'avoir aucune raison d'instituer une enquête pour déterminer si la prise de contrôle était contraire aux intérêts du public canadien.

Avant d'acquiescer FP Publications, le groupe Thomson contrôlait déjà 119 journaux et périodiques au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, (dont *The Times* de Londres), en plus de détenir un bloc majoritaire dans la société La Baie et de posséder divers intérêts dans le secteur pétrolier. De son côté, FP groupait huit quotidiens canadiens: le *Ottawa Journal*, le *Globe and Mail* de Toronto, de *Winnipeg Free Press*, le *Calgary Alberta*, le *Lethbridge Herald*, le *Vancouver Sun* et deux journaux de Victoria, le *Colonist* et *The Times*.

Aux termes de la prise de contrôle conclue jeudi dernier, le groupe Thomson, de Toronto, détient 54% des actions votantes de FP, également de Toronto, en plus de 79% des actions non votantes et privilégiées, d'une valeur globale de \$130 millions.

Thomson a acheté 25% des actions votantes de Starlaw Investments, 22,5% du Max Bell Foundation, et 7,5% de R.S. Malone.

Le financier montréalais Howard Webster, qui avait tenté en vain de prendre le contrôle de FP devant Thomson, conserve encore 22,5% des actions votantes et 20,6% des actions non votantes de FP. Si M. Webster avait accepté l'offre d'achat faite le 12 janvier dernier par Thomson, il aurait reçu environ \$34 millions.

D'autre part, 22,5% des actions votantes demeurent entre les mains de la succes-

sion de John W. Sifton, de Winnipeg. Mme June Sifton, qui est membre de la famille qui a fondé le *Winnipeg Free Press*, a entrepris des procédures judiciaires pour conserver les intérêts de son fils dans la société FP Publications.

Dans un communiqué lu au cours d'une conférence de presse par l'avocat de la famille, Me Richard Sheard, on précise que Mme Sifton a inscrit la cause en Cour d'appel du Manitoba.

Mme Sifton a demandé d'annuler la vente projetée des actions privilégiées et de classe B, placées en fidécommiss pour la succession Sifton. Mme Sifton, dont le mari décédé, M. John William Sifton, était le fils du fondateur de FP, M. Victor Sifton, a entrepris les procédures à titre de tutrice de son fils de 15 ans, Victor, et d'administratrice de la société de gestion Oakbank Investments.

Le communiqué souligne que Mme Sifton n'essaie pas d'empêcher la vente de FP à

Thomson. Le seul but poursuivi par l'action judiciaire et une autre intentée précédemment au sujet d'actions votantes de classe A est de protéger les intérêts de son fils, précise le communiqué.

Victor Sifton détient 22,5% des actions votantes et à peu près 10% des actions ordinaires non votantes de classe B de FP Publications, laissées par son père, feu John Sifton.

Le communiqué ajoute que si Mme Sifton et son fils ont gain de cause devant le tribunal, ils espèrent qu'une «restructuration des offres d'achat pourra être faite... pour permettre à tout actionnaire... de conclure la vente de ses actions dans FP Publications».

Quoi qu'il en soit, la transaction Thomson-FP n'a pas eu l'heur de plaire au Parti libéral du Canada. Le critique financier du parti, M. Herb Gray, estime en effet que la législation actuellement en vigueur devrait être amendée de manière à conférer au gouvernement, par le truchement du



Après sa prise de contrôle de FP Publications, M. Kenneth Thomson (à gauche), 57 ans, propriétaire du groupe Thomson Newspapers, affichait un air de satisfaction discrète mais profonde, aux côtés d'un de ses principaux conseillers, M. John Tory. (Téléphoto CP)

code civil, l'autorité nécessaire pour examiner les répercussions économiques et sociales des fusions importantes.

D'après M. Gray, Ottawa devrait ordonner une enquête pour réexaminer l'ensemble du dossier Thomson-FP.

Alors que les hommes politiques dénoncent et fustigent, les dirigeants de FP et certains analystes des médias

applaudissent à la transaction, qu'ils jugent bénéfique pour les huit quotidiens de FP Publications.

Des responsables du *Ottawa Journal*, un quotidien FP en difficulté, et des dirigeants de la société FP News Service se disent optimistes quant à l'appui que leur accorderont leurs nouveaux patrons.

Les experts de Bay Street

prévoient des changements profonds dans la gestion et le style des journaux FP, vu la réputation d'efficacité de production et de comptabilité serrée chez Thomson Newspapers Ltd.

Selon M. Peter Legault, de la maison de courtage MacDougall, MacDougall and Mactier Ltd., cette prise de contrôle sera bénéfique non seulement pour FP mais aussi pour les annonceurs et les consommateurs.

«Southam a eu le dessus depuis trois ou quatre ans», a-t-il dit à propos de la rivalité entre ces deux groupes dans quatre des sept marchés canadiens où les deux rivaux possèdent un quotidien. Le *Winnipeg Free Press*, le *Vancouver Sun*, le *Calgary Alberta* et l'*Ottawa Journal* sont tous opposés

chez eux à un concurrent de Southam.

Les journaux FP ont perdu une part de leur marché ces dernières années, a ajouté M. Legault, à cause des problèmes d'argent et d'administration. «Il est peut-être tôt pour l'affirmer, mais ça augure bien pour FP», a-t-il déclaré.

D'après lui, la concurrence se traduira par de meilleurs taux et services pour les annonceurs et par un meilleur produit pour les lecteurs.

Le groupe de M. Kenneth Thomson a acheté la chaîne FP pour \$164,7 millions. Le tirage de Thomson au Canada passe ainsi de 800,000 à 1,6 million.

Le groupe a déjà l'expérience des quotidiens dans de grandes villes, à Edimbourg et à Londres entre autres, et possède maintenant 127 quotidiens et hebdomadaires au Canada et aux États-Unis.

L'analyste Neil Wickham, de Bell Gouinlock, estime que le prestigieux *Globe and Mail* ne subira pas, pour le moment du moins, des changements importants vu son importance et ses profits mais que ce sera sûrement différent avec l'*Ottawa Journal* et le *Calgary Alberta*, tous deux déficitaires depuis quelques années.

L'éditeur et le directeur du *Journal* ont cependant appelé que leur quotidien avait vu passer son tirage de 58,000 à 70,000, depuis le 24 septembre, quand il a commencé à sortir le matin au lieu de l'après-midi.

## L'avenir de la Wayagamack assuré

L'AVENIR de l'usine Wayagamack du Cap-de-Madeleine est maintenant assuré grâce à des investissements de l'ordre de \$81 millions que s'engage à réaliser la Consolidated Bathurst avec l'aide du gouvernement québécois.

C'est ce qu'a déclaré samedi M. Yves Bérubé qui était de passage à Trois-Rivières. «L'avenir de l'usine Wayagamack est enfin assuré pour de bon, a dit M. Bérubé qui avait convoqué une conférence de presse, et le gouvernement peut se dire avec fierté: mission accomplie.»

L'usine de pâtes et papiers trifluvienne avait dû fermer ses portes à l'automne de 1977 parce qu'elle était désuète et non rentable. Cette fermeture constituait en fait le signe avant-coureur d'un profond

malaise de toute l'industrie québécoise des pâtes et papiers et le gouvernement avait manifesté son intention de s'occuper de ce dossier et de prévoir une solution au problème. Au cours d'une commission parlementaire portant sur l'avenir de l'industrie québécoise des pâtes et papiers, il avait été établi clairement que la fermeture de la Wayagamack ne trouverait sa justification que si la Wayagamack de l'île était sauvée de façon définitive, ce à quoi s'engageait la Consolidated Bathurst.

Le 27 juin 1978, le Québec annonçait un vaste programme de modernisation de l'industrie québécoise des pâtes et papiers et un programme officiel au coût de \$1,5 milliard était annoncé le 15 mai 1979, après que le gou-

vernement fédéral eut fait savoir qu'il y participerait financièrement. À ce jour, trois programmes de modernisation ont été prévus dont deux impliquant des usines de la Société Consolidated Bathurst, celles de Grand-Mère et de Trois-Rivières.

M. Yves Bérubé était en mesure samedi de dévoiler le détail d'investissements de l'ordre de \$81 millions dont un apport gouvernemental de plus de \$15 millions, en vertu du programme quinquennal de modernisation de l'industrie québécoise des pâtes et papiers.

Le maire de Trois-Rivières, M. Gilles Beaudoin, a manifesté sa satisfaction à la suite de l'annonce de la reprise de production de l'usine Wayagamack. Et M. André Charest, prési-

dent du local 205 du Syndicat des travailleurs des papiers Wayagamack de Trois-Rivières, s'est également réjoui de cette nouvelle.

Par ailleurs, M. Bérubé ne voit pas de justification sérieuse pour la construction d'une usine d'eau lourde à Laprade. À cet égard, il a déclaré que si les éléments érigés demeurent trop longtemps abandonnés, il ne restera plus qu'à en vendre la ferraille. Selon M. Bérubé, si les craintes mondiales face aux dangers présentés par l'énergie nucléaire s'apaisaient, la vente de réacteurs canadiens deviendrait plus forte et la demande d'eau lourde serait plus importante. Il a conclu en disant que pour le moment il n'y a pas de justification sérieuse pour la construction d'une usine d'eau lourde.

### Dubreuil-Lefebvre-Roy inc.

Courtier en Vie, Rentes et Bénéfices marginaux

Jean-Pierre Lefebvre, Président  
Benoit Daigneault, Vice-Président

La tour La Cité, C.P. 997, Succ. La Cité,  
suite 2516, 300, rue Léo Pariseau  
Montréal, H2W 2N1, Tél. 05-24677 — Tél. 288-1204

**Les Trois Tilleuls**  
Restaurant Français

Ouvert tous les jours à midi  
Fermé lundi

**SUR SEMAINE  
TABLE D'HÔTE LE MIDI**

SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU  
(Transcanadienne sortie 112)

RESERVATIONS: 584-2231

**Grâce à notre nouveau système de transmission des données du GCI, nous avons écourté de 10 jours notre délai de renouvellement des stocks. C'est ça, l'efficacité!**

**Doug Lawson,**  
président  
Kinney Shoes.

#### En tant qu'homme d'affaires, quels sont vos besoins en matière de données?

Nous avons besoin de rapports quotidiens sur les ventes de tous nos comptoirs afin d'être en mesure de regarnir nos tablettes de façon régulière.

#### Vous avez opté pour un système du Groupe des communications informatiques. Pourquoi?

Je dois d'abord préciser que nous nous sommes livrés à une étude sérieuse de toutes les possibilités qui s'offraient à nous; nous avons examiné toute sorte de systèmes. C'est surtout la supériorité du Datapac qui a motivé notre choix d'un système du GCI et également la compétence du personnel sur lequel s'appuie ce réseau. A l'heure actuelle, le Datapac relie 106 de nos magasins à un coût qui équivaut à 40% de ce que coûterait une liaison semblable par lignes spécialisées. Le Datapac est un réseau sûr, fiable et tout à fait au point.

#### Comment fonctionne le système?

Il s'agit d'un système de gestion des stocks et de relevés des ventes reposant sur l'utilisation, au point de vente, d'une caisse électronique qui enregistre non seulement la vente mais également le numéro du modèle, la peinture et le numéro de l'employé. Ces renseignements sont transmis par le Datapac à notre centre de contrôle, ce qui nous permet de renouveler nos stocks et de garder en mémoire le prix des articles soldés.

#### Quels avantages retirez-vous de ce système?

Efficacité et rentabilité. Nous avons modernisé nos méthodes. La marchandise est ainsi expédiée sans retard là où on en a besoin et le temps de renouvellement des stocks est écourté de 10 jours. En outre, ce système nous permet de déceler très rapidement la tendance des ventes. Nous sommes plus efficaces... plus rentables.

#### D'autres commentaires sur le GCI?

Bien sûr. Le GCI offre un appui incomparable en matière de transmission des données. Ses experts sont présents avant, pendant et après la mise en place du système... ils sont toujours là quand le besoin s'en fait sentir. Le GCI assure la maintenance partout au Canada; un simple appel et les voilà à l'oeuvre.

#### Seul le GCI est en mesure d'offrir un appui de cet ordre.

Si vous avez besoin d'aide pour la transmission de vos données, demandez le Zénith 33000.

### Le Groupe des communications informatiques

Bell Canada

Réseau téléphonique transcanadien

COMMERCIAL

Pousse immobilière

La Bourse de Toronto a enregistré un quatrième record haut consécutif à la suite de l'intéressé et renouvelé pour les titres liés à l'immobilier et aux communications... L'indice composé termine la séance en hausse de 7,21 à 2038,82.

Dix des 14 secteurs du marché ont progressé, tirés par l'immobilier qui monte de 89,30 à 4563,21. Les transports subissent les plus lourds revers parmi les quatre secteurs perdants...

Signalons qu'en raison du grand volume d'affaires, la Bourse de Toronto ferme ses portes à 14h30 au lieu de 16h jusqu'à nouvel ordre.

Parmi les industrielles traitées à la séance lundi, Cominco gagne 3-1/8 à 470-5/8, Hudson's Bay Oil and Gas 1-2-1/2 à 110-1/2, Texaco Canada 2-3/8 à 280, Aquitaine de Canada 1-1/2 à 247 et Gulf Canada 3-4 à 2131-3/4.

Palombone Nickel A cède 3 à \$135-3/4, Husky Oil 1-3-4 à \$81-1/4, Ford Motor de Canada 1-1/2 à \$52-1/2, Alcan Aluminium 1-1/4 à \$40-1/4 et Pancana Industries B-3-4 à \$5.

Dans le secteur minier, United King Hill Mines prend 1 à \$46, Dome Mines 1-1/2 à \$73 et Hudson Bay Mining and Smelting 1 à \$36, 2.

Parmi les pétroles, Ocelot Industries A prend 1-1/2 à \$32-1/8, PanCanadian Petroleum 1 à \$72 et Conventures Ltd 7-8 à \$15-1/8. Canadian Homes-ter prend 1-1/2 à \$30-1/4 et Nucam Oil gains 1-1/2 à \$44.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ABB, Abitibi, Acland, and others. Columns include company names and prices.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Ford, Frac, Fruehauf, and others. Columns include company names and prices.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Mclntyre, Mclntyre, Mclntyre, and others. Columns include company names and prices.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies including Mclntyre, Mclntyre, Mclntyre, and others. Columns include company names and prices.

Moins six points

Fortes baisses hier à Wall Street où l'indice des industrielles clôture à 875,08 en baisse de 6,40 points. L'activité a été soutenue et a porté sur 43,07 millions d'actions.

Aucun élément fondamental n'est venu influencer les investisseurs qui sont restés hésitants à l'égard d'une série de facteurs économiques.

Tendance irrégulière sur les aurifères et les pétroles. Baisse de l'aérospatiale avec General Dynamics à 76-5/8 en baisse de 3-3/4 points.

Parmi les valeurs canadiennes cotées à la Bourse de New York, Mclntyre Mines abandonne 1-3/4 à \$76-1/4, Alcan 2-3-8 à \$89-1/2 et Lakes Mines prend 5-8 à \$32-1/2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACP, Alcan, Alcan, and others. Columns include company names and prices.

Activité intense

Les cours ont monté et l'animation a été grande hier à la Bourse de Montréal. Le marché ferme devant ses portes une heure et demie plus tôt que d'habitude en raison du grand volume d'affaires.

L'indice composé termine en hausse de 0,58 à 344,43 et, sauf les titres d'actions, toutes les sections perdent du terrain.

Les banques montent de 3,15 à 332,12, les industriels de 0,64 à 371,90 et les papeteries de 0,24 à 202,89.

La fin de la séance, on dénombre 42 titres en hausse, 60 en baisse et 60 en change.

Norcen Energy gagne 1-1/4 à \$37-3/4, Consumers Gas 1-1/2 à \$29-1/4, Gulf Oil Canada 3-4 à \$130-3/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Alcan, and others. Columns include company names and prices.

Activité intense

Les cours ont monté et l'animation a été grande hier à la Bourse de Montréal. Le marché ferme devant ses portes une heure et demie plus tôt que d'habitude en raison du grand volume d'affaires.

L'indice composé termine en hausse de 0,58 à 344,43 et, sauf les titres d'actions, toutes les sections perdent du terrain.

Les banques montent de 3,15 à 332,12, les industriels de 0,64 à 371,90 et les papeteries de 0,24 à 202,89.

La fin de la séance, on dénombre 42 titres en hausse, 60 en baisse et 60 en change.

Norcen Energy gagne 1-1/4 à \$37-3/4, Consumers Gas 1-1/2 à \$29-1/4, Gulf Oil Canada 3-4 à \$130-3/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Alcan, and others. Columns include company names and prices.

DEVISES

Voici les taux des devises tel qu'ou fournis par la Banque Nationale du Canada. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Table of exchange rates for various countries including Africa, Australia, Belgium, Canada, Denmark, etc.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 3-20 et cotait 11,602 face à la devise canadienne. La livre sterling fait 18-25 à \$2,6603.

A New York, le dollar canadien baisse de 11-100 à \$0,8619 mais la livre monte de 17-20 à \$2,2930.

Cours de l'argent

Handy and Harman de Canada cotait hier l'argent-métal à \$38,243 l'once de troy et à \$1,229,56 le kg. en regard de \$40,238 et \$1,293,66 le jour précédent.

Ces cours sont en dollars canadiens.

Benefices

Bushnell Communications: trimestre clos le 30 nov. 1979, \$896,225, 51,3 cents par action; 1978, \$746,411, 51,3 cents.

Peoples Jewellers: trimestre clos le 24 novembre 1979, \$945,000, 28 cents par action; 1978, \$1,094,000, 35 cents.

Premier Cablevision: trimestre clos le 30 nov. 1979, \$1,064,000, 32 cents par action; 1978, \$1,148,000, 37 cents.

M.T.S. International Services: trimestre clos le 31 oct. 1979, \$1,500,000, 32 cents par action; 1978, \$655,995, 32 cents.

Peoples Jewellers: trimestre clos le 24 novembre 1979, \$945,000, 28 cents par action; 1978, \$1,094,000, 35 cents.

Premier Cablevision: trimestre clos le 30 nov. 1979, \$1,064,000, 32 cents par action; 1978, \$1,148,000, 37 cents.

M.T.S. International Services: trimestre clos le 31 oct. 1979, \$1,500,000, 32 cents par action; 1978, \$655,995, 32 cents.

Peoples Jewellers: trimestre clos le 24 novembre 1979, \$945,000, 28 cents par action; 1978, \$1,094,000, 35 cents.

Handelsbanken

Table of financial data for Handelsbanken, including AGF Group, Eaton-Bay Group, etc.

fiscalité

# L'impôt du non-résident et le «syndrome de la Floride»

par Yves Séguin

Cette chronique sur l'impôt qui paraît tous les mardis, est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification successorale. L'auteur de cet article est avocat et fiscaliste chez Normandin, Séguin & Associés, comptables agréés.

La loi définit le contribuable comme étant une personne physique ou une personne morale (corporation) ayant une résidence au Canada.

Ainsi, toute personne résidant au Canada est assujettie à l'impôt canadien.

La résidence: La loi de l'impôt fédérale ne définit pas la résidence mais les tribunaux ont suppléé à cette lacune en définissant la résidence comme le lieu où une personne a son principal établissement physique.

C'est une question de fait mais l'inten-

tion du contribuable constitue un facteur déterminant.

En règle générale lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la résidence, le simple fait de séjourner au Canada au moins 180 jours (6 mois) crée une présomption que l'intention du contribuable est de résider au Canada. De là le «syndrome de la Floride».

Le «syndrome de la Floride»: Les Canadiens qui séjournent dans l'Etat de la Floride s'obligent après 6 mois à revenir au Canada afin de ne pas perdre leur statut de contribuable canadien.

Il n'est nécessaire d'agir ainsi si la résidence au Canada est maintenue, même dans le cas où le séjour à l'étranger est prolongé.

Si vous n'avez qu'une seconde résidence en Floride, vous n'avez donc pas à vous inquiéter du «6 mois».

Exemptions: Certains revenus versés à un non-résident sont exemptés de l'impôt de 25% ou de 15%, selon le cas. Ainsi, par exemple, les intérêts payables sur certai-

nes créances échéant dans les cinq ans du contrat et avant 1982, ne sont pas imposables. Sont également exemptés les paiements versés en vertu du Régime de Pension du Canada, du Régime des Rentes du Québec et des programmes d'assistance sociale.

Paiement de l'impôt: Comme la loi n'a d'effet que dans les limites territoriales du Canada, le non-résident qui ne paie pas son impôt est incontraignable.

Aussi, la loi a-t-elle prévu que la personne qui verse le montant au non-résident doit prélever l'impôt de 25% (ou 15% selon le cas) et le remettre avec la formule prescrite au Ministère du Revenu.

Tout manquement peut entraîner l'application de lourdes pénalités.

Un choix à considérer: Si un non-résident reçoit un revenu, à titre de pension alimentaire, de prestation consecutive au décès du conjoint, de pension de retraite, des prestations d'assurance-chômage, des prestations d'un régime en-

registré d'épargne-retraite, etc., il peut payer l'impôt à titre de non-résident ou produire une déclaration de revenus à titre de contribuable canadien et réclamer les déductions et exemptions permises. Dans ce dernier cas, l'impôt à payer pourrait être moindre puisque les déductions et exemptions réduisent le revenu imposable.

Déclaration à produire: Un non-résident qui a gagné un revenu au Canada doit produire une déclaration au plus tard le 30 juin qui suit l'année durant laquelle le revenu a été gagné.

Si vous quittez le Canada: La loi stipule qu'en quittant le Canada, un contribuable est réputé disposer de ses biens canadiens imposables; de là l'imposition possible d'un gain en capital.

Si vous envisagez de quitter le Canada temporairement ou définitivement, considérez les conséquences fiscales qui peuvent être fort onéreuses.

Afin d'éviter bien des problèmes, il est préférable d'aviser les autorités fiscales.

L'imposition: Contrairement au cas du contribuable canadien qui doit déclarer ses revenus en provenance de toutes sources, le non-résident ne doit déclarer en principe que les revenus gagnés au Canada.

Ainsi, si le non-résident est employé au Canada ou y exploite une entreprise, il sera imposé sur le revenu gagné au Canada seulement.

Impôt spécial de 25%: Par contre, si un non-résident n'est pas employé ou n'exploite pas d'entreprise au Canada, mais reçoit du Canada une somme d'argent à titre de pension alimentaire, de revenu de pension, d'intérêts, de dividendes ou autres, il devra payer un impôt d'au plus 25% du montant reçu.

Ceux qui quittent le Canada même pour une période supérieure à 180 jours ne sont pas frappés par cet impôt s'ils conservent leur résidence au Canada.

Cependant, ceux qui quittent le Canada après avoir vendu leurs biens s'exposent à perdre leur statut de contribuable cana-

dien étant donné qu'ils n'ont plus de résidence au Canada.

Remarque: Il existe des exceptions comme le cas des militaires, des employés en général, en mission à l'étranger du pays pour de longues périodes. Ces personnes sont toujours considérées des résidents du Canada même si elles résident à l'étranger.

Taux réduit de 15%: Lorsque le non-résident est dans un pays partie à une convention fiscale avec le Canada, le taux d'impôt peut être de 15%.

Ainsi, le Canada et les États-Unis ont signé un traité stipulant que l'impôt à titre de non-résident est de 15% en autant que le bénéficiaire réside dans le pays où il reçoit l'argent.

À ce sujet, la Commission de Révision de l'impôt a décidé dans l'affaire *MacMillan Bloedel*, que le taux est effectivement 15% même si le bénéficiaire de l'argent n'est qu'un fiduciaire agissant pour une autre personne, l'ultime bénéficiaire.

## Chute de la production des fabricants d'autos

DETROIT (d'après AFP et AP) — Les trois principaux constructeurs d'automobiles des États-Unis ont considérablement réduit leurs prévisions de production par suite du marasme persistant des ventes.

D'après la dernière édition du *Ward's Automotive News*, publiée hier, ils ont baissé leurs programmes de production pour le premier

trimestre de cette année de 26% par rapport à la même période l'an dernier.

Pour le mois de février seulement, ils ont encore baissé leurs prévisions déjà peu élevées. Selon des sources bien informées, la production de l'ensemble de l'industrie automobile américaine diminuera en février de 18 à 20% par rapport à février 1978.

Selon la publication *Automotive News*, les compagnies ont prévu construire 809,119 voitures au cours de février, ce qui constitue le niveau le plus bas depuis 1975.

De son côté, le *Ward's* affirme que pour les trois premiers mois de cette année, les constructeurs américains, dont Volkswagen of America, vont produire 1,77 millions de voitures. La production de General Motors, ajoutée à la publication, sera en baisse de 16% par rapport au premier trimestre de 1979, celle de Ford Motors de 49% et celle de Chrysler de 44%.

En revanche, les deux «champions» des petites voitures, American Motors et Volkswagen, prévoient d'importantes augmentations de

production, le premier de 86% et le second de 26%.

La baisse de la production se répercute, bien entendu, sur le niveau d'emploi dans l'industrie automobile. Environ 175,000 travailleurs américains de ce secteur se trouvent actuellement en congé forcé, dont quelque 150,000 pour une période indéterminée.

Selon les chiffres que viennent de publier les cinq constructeurs automobiles américains, la production de voitures a fléchi de 33% en janvier dernier, par rapport à janvier 1979, tandis que la production de camions est tombée de 52%.

Les cinq compagnies déclarent avoir produit le mois dernier 529,356 voitures et 162,446 camions. En ce qui touche les automobiles, c'est Ford qui enregistre la plus forte baisse — 65% — suivi de Chrysler, avec 50%, puis General Motors avec 16%.

Pour ce qui est des deux constructeurs plus petits, American Motors a marqué une progression de 107% dans sa production de janvier, surtout en raison de la popularité de son modèle Eagle à quatre roues motrices. Volkswagen a cependant accusé une baisse de 43% à cause d'une grève de trois semaines dans une de ses usines.



Le gouvernement canadien a annoncé hier qu'il avait vendu le mois dernier 252,000 onces d'or au prix moyen de \$690 afin de ramener ses réserves d'or à un niveau jugé plus raisonnable. Sur les marchés internationaux, hier, l'once d'or a clôturé aux environs de \$670. Ci-dessus, un coin de la chambre forte de la Banque du Canada, à Ottawa.

## Maisons: ventes stagnantes en 79

Les ventes de maisons dans la région métropolitaine de Montréal ont été pratiquement stagnantes en 1979.

C'est ce qu'on peut déduire d'un article qui vient de paraître dans la revue bi-mensuelle, *Le Magazine de l'immobilier*. Ce texte présente une analyse des ventes réalisées au moyen du système MLS (Multiple Listing Service ou Service d'inscriptions multiples), qui représentent environ 65% du total des ventes de maisons dans la région de Montréal.

En 1979, note la Chambre, 12,694 acheteurs ont dépensé une somme totale de \$599,062,627 pour acheter une propriété unifamiliale par l'entremise du MLS, comparativement à 12,522 acheteurs qui ont dépensé \$542,733,129 en 1978.

Même si l'on s'agit d'une progression très faible d'une année à l'autre, la Chambre d'immobilier s'estime très satisfaite de la performance de 1979, compte tenu de l'«incertitude politique» et des taux hypothécaires particulièrement élevés.

En 1979, le prix moyen des maisons vendues par le MLS s'est établi à \$47,192, en hausse de 8,9% sur l'année précédente. Dans certains districts, signale la Chambre, l'augmentation de prix a été largement supérieure à la moyenne, notamment dans l'ouest de l'île de Montréal (Saint-Laurent, Mont-Royal, Hampstead, Outremont, West-

mount, etc.), où la hausse a été de 19,2% et dans le «Lakeshore», où elle a été de 15%.

«La tendance du marché pour 1980 est vraiment encourageante, poursuit l'article. Les taux d'intérêt hypothécaires ont commencé à diminuer du sommet qu'ils avaient atteint en novembre dernier et il est à prévoir qu'il y aura certaines autres baisses dans les prochains mois.»

### LE SABAYON

LE CHOIX DE ZORBA  
JUSQU'À 3 A.M.

MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ  
À LA GRECQUE

Célébrez le dîner grec:  
agneau tourne-brasche

Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux:  
Assiette Athénienne,  
Mousaka, Filet Mignon,  
Scampi, Steak au Poivre  
Flambé, Shish Kebab.  
Vous savourerez le café  
Sabayon flambé.

Dîners d'hommes d'affaires

288-0373 ou 288-3872

Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.

666 ouest, rue Sherbrooke  
(coin Université)

Sans frais

# 13%

Encaissable REER

Taux d'intérêt  
Composés semi annuellement et révisés trimestriellement

Hughes & Associé

Ltée

363-4294

### GAGNEZ

l'approbation de vos collègues... Faites vos réunions d'affaires à l'Hotel Bromont où l'on trouve à la fois toutes les commodités pour les conférences, une cuisine excellente et l'atmosphère sereine de la campagne. Seulement à 45 minutes de Montréal.

RENSEIGNEZ-VOUS A:  
M. MURRAY YEUDALL  
(514) 534-2378  
BROMONT, Québec

### RÉGIMES ENREGISTRÉS D'ÉPARGNE RETRAITE GARANTIS

(Aucun frais de gestion)

# 12%

Taux garanti pour 5 ans sur le capital.

Intérêts réinvestis au taux courant.

Date limite: 29 février 1980

OPTION INTÉRÊTS COMPOSÉS 5 ANS: 11 1/2%

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada.

Taux sujets à changement sans préavis.

Une compagnie du groupe Prenor.

### FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE

85 ouest, rue St-Catherine, Montréal, Qué. H2X 3P4 (514) 281-1818  
801 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2L 1R8 (514) 527-9257

## Abitibi-Price: profits en hausse de 45%

Abitibi-Price chiffre d'affaires de \$1,471 millions, c'est-à-dire une augmentation de \$178 millions de par rapport au résultat de l'année dernière qui s'élevait à \$1,293 millions. Les bénéfices avant les postes extraordinaires sont de \$114 millions comparativement à \$79 millions de réalisés en 1978. Les bénéfices par action ordinaire sont élevés à \$5,62, comparativement à \$3,98 l'année précédente. Après les postes extraordinaires, les bénéfices nets se sont élevés à \$115 millions ou \$5,67 par action ordinaire, comparativement à \$78 millions de dollars ou \$3,96 par action ordinaire l'année dernière. Les dividendes déclarés au cours de 1979 se sont élevés à \$1,50 par action ordinaire.

Commentant les résultats de l'année écoulée, M. R.C. Gilmin, président et chef de la direction, a déclaré que «les débouchés pour nos principaux produits sont restés très actifs pendant toute l'année 1979. Même en fonctionnant à plein rendement, nos usines de papier journal n'ont pas pu répondre à toutes les demandes de clients et à la fin de l'année, il restait un grand nombre de commandes qui

n'avaient pu être exécutées. Une très forte demande pour les papiers non couchés à base de pâte mécanique et pour les papiers fins a soutenu la rentabilité des établissements fabriqués ces produits. Les résultats obtenus par les filiales de transformation et de distribution ont été excellents et les revenus réalisés par les filiales minières ont dépassé nos espérances».

Il faut toutefois souligner que les résultats obtenus par certains secteurs d'activité ont été décevants. Les revenus provenant du secteur de la pâte Kraft ont subi le contre-coup des problèmes rencontrés avec la chaudière de récupération de l'usine de Smooth Rock Falls. Ces problèmes ont provoqué un arrêt prolongé du fonctionnement de l'usine. Les revenus provenant du secteur du bois d'oeuvre ont diminué à cause d'un arrêt de travail dans une scierie au Québec. La division des matériaux de construction aux États-Unis a contribué dans une moindre mesure aux bénéfices à cause d'une longue grève dans une usine au Michigan et d'une détérioration des débouchés.

D'autre part, dans un rapport financier intérimaire distinct et non vérifié, la compagnie Price indique que le chiffre d'affaires en 1979 s'est élevé à \$493 millions, c'est-à-dire une augmentation de \$38 millions par rapport au chiffre de \$455 millions enregistré en 1978.

Les bénéfices avant les postes extraordinaires s'établissent à \$52 millions ou \$5,16 par action ordinaire, comparativement à \$36 millions ou \$3,59 par action ordinaire en 1978.

Le bénéfice net s'établit à \$56 millions ou \$5,61 par action ordinaire, comparativement à \$34 millions ou \$3,40 par action l'année dernière.

Les immobilisations se sont chiffrées à \$48 millions en 1979, comparativement à \$24 millions l'année précédente. Le projet de reconversion de la papeterie Kenogami en vue

d'y utiliser de la pâte thermochimico-mécanique a été achevé.

La compagnie prévoit que les débouchés pour le papier journal et les papiers non couchés à base de pâte mécanique resteront soutenus en 1980, particulièrement pendant la première moitié de l'année. Le marché du bois d'oeuvre restera quelque peu déprimé pendant la majeure partie de l'année.

### MILAN

IBERIA vous y mène. Une centaine d'autres destinations vous sont offertes à partir de Madrid. Profitez de votre escale pour vous familiariser avec la culture madrilène, la cuisine, les boutiques, le casino, la vie nocturne. Offrez-vous le service 1ère classe. Découvrez une des grandes capitales de l'Europe. Pour en savoir plus, communiquez avec votre agent de voyage ou avec IBERIA: 861-9531.

### Moi un pollueur? JAMAIS!

AGTE

## L'Estérel, le centre des congrès des Laurentides.

<b>Situation</b> 90 Kilomètres au nord de Montréal, au cœur des Laurentides.	<b>Activités</b> Tout ce que vous pouvez désirer en fait de loisirs sur les lieux mêmes...en toute saison.	<b>Sports nautiques</b> Piscine intérieure, voiliers, ski nautique, pédalos, bains tourbillon, saunas.	<b>Nouveaux sports d'intérieur</b> Deux courts de racketball, une piste de jogging, un gymnase, une salle de conditionnement physique, billard, ping-pong.
<b>Installation</b> 21 salles de réunions disposant de l'équipement audio-visuel le plus perfectionné et pouvant accueillir de 10 à 300 personnes.	<b>Sports d'hiver</b> Ski alpin et de fond, patinage, etc.	<b>Golf et tennis</b> 7 terrains de tennis et un parcours de golf de neuf trous avec atelier du pro et club-house.	<b>Cuisine</b> Nous n'avons plus besoin de vanter notre cuisine française: nos clients le font pour nous.

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec monsieur Paul Hurtubise, directeur général, l'Estérel, Ville d'Estérel, Québec. (514) 228-2571 (Estérel). 866-8224/866-3594 (ligne directe de Montréal).

A l'Estérel, nous parlons sérieusement.

### MIRON INC.

 André P. Laplante	 Marcel Gadoury	 Gilles Bernardin	 Jacques Zigby	 Robert Latour
-----------------------	--------------------	----------------------	-------------------	-------------------

Le président du conseil d'administration et de la direction de Miron Inc., M. Joseph P. Husny a le plaisir de faire part des nominations aux postes de cadres supérieurs suivants, lesquels s'insèrent dans le programme de restructuration amorcé en avril 1979 suite à l'acquisition de l'entreprise par une nouvelle administration, acquisition qui a également entraîné le changement de la raison sociale en «Miron Inc.»

M. André P. Laplante, Vice-président, Opérations  
M. Marcel Gadoury, Vice-président, Cimenterie  
M. Gilles Bernardin, Vice-président, Ingénierie et Environnement

M. Jacques Zigby, Directeur des Ressources humaines et des Relations Industrielles  
M. Robert Latour, Contrôleur corporatif.

Solidement ancrée au Québec depuis plus de trente années, Miron Inc. est une entreprise totalement intégrée dans la fabrication de ciment, de béton bitumineux, de pierre concassée ou calibrée et de produits de ciment, tels: béton frais, blocs, tuyaux et autres pièces pré-moulées. Son siège social, sa cimenterie et ses principales usines sont situés au 2201 du boulevard Crémazie Est, à Montréal.

# Texas is business

## 1) la ruée vers la "ceinture du soleil"

par Nicole Bernheim  
envoyée spéciale du Monde

**H**OUSTON — Il faut se rendre à l'évidence: Houston est un monstre à la santé florissante. Créée en 1836, l'année de l'indépendance du Texas, et baptisée du nom du général vainqueur des Mexicains qui deviendra le premier président de la «République du Texas», c'est aujourd'hui la cinquième ville des États-Unis. Avec son centre planté de gratte-ciel orgueilleux, mais entouré d'un no man's land informe, ses banlieues anarchiques, ses autoroutes urbaines interminables et sa population composée de milliardaires, de techniciens prospères et de pauvres Blancs, Noirs et Latino-Américains attirés par un extraordinaire boom économique, Houston symbolise le Texas de la légende: dynamique, agressif, sûr de soi et bon garçon.

L'avenir doré de Houston

s'est dessiné au début du siècle, avec la découverte des premiers gisements de pétrole texan. Il s'est précisé en 1914 avec la canalisation, sur 80 kilomètres, de la petite rivière Bayou Buffalo, jusqu'à la mer. Il s'est confirmé pendant la dernière guerre avec le développement de la construction navale, de la pétrochimie et de la fabrication des produits synthétiques.

Mais, depuis dix ans, Houston a littéralement explosé: 2,512,000 habitants, 25% de plus qu'en 1970, 1,600 kilomètres carrés de superficie, 2,000 habitants nouveaux par semaine, 300 voitures de plus chaque jour (y compris le dimanche, précisent les statisticiens) et des embouteillages qui ont déjà fait manquer plus d'un avion aux hommes d'affaires internationaux qui se pressent dans les halls de ses hôtels de luxe.

Houston est aussi devenu le premier port du monde pour l'exportation des céréales et des équipements pétroliers; la ville abrite le quart de la capacité de raffinage et la moitié

des activités pétrochimiques des États-Unis. A mi-novembre, la municipalité a annoncé triomphalement que le budget des mises en chantier pour l'année à venir allait, avec deux milliards de dollars, battre tous les records du pays. Houston abrite aussi le centre spatial Lyndon B. Johnson, l'une des unités de recherches les plus importantes de la NASA qui est en train de mettre au point la navette de l'espace; son centre médical est connu dans le monde entier pour ses spécialistes du cancer et des opérations cardiaques, et ses collections d'art privées et publiques attirent les amateurs de tous les pays. «C'est peut-être à New York qu'on se fait connaître, disait récemment un critique d'art local, mais c'est à Houston qu'on vend...»

L'étonnante prospérité de Houston est aussi le produit de la ruée vers la «ceinture du soleil», les États du vieux Sud et du Sud-Ouest dont le climat plus clément que celui de New-York ou de Chicago, les espaces encore vierges et les

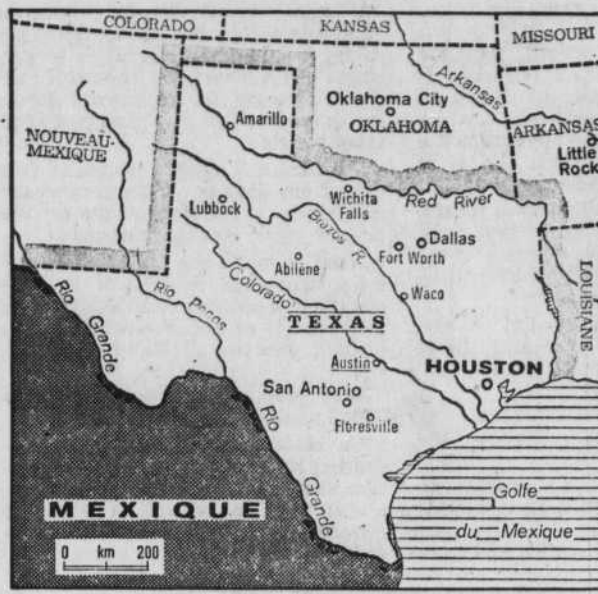
acommodements fiscaux ont attiré, ces dernières années, tant de particuliers et d'entreprises qu'on s'attend que le recensement général de 1980 révèle de massifs transferts de population aux conséquences politiques, économiques et sociales imprévisibles. Depuis 1970, plus de deux cents sociétés américaines ont ouvert des filiales à Houston et y ont transféré leur siège social.

Houston profite aussi de la hausse du prix de l'énergie: contrairement à la plupart des grands centres urbains américains, la récession ne s'y fait pratiquement pas sentir. Si l'inflation y galope au taux record de 14%, le chômage n'affecte qu'un peu plus de 3% de la population active, soit moitié moins que dans le reste des États-Unis. La plupart des nouveaux arrivants ont d'ailleurs un emploi quand ils débarquent dans la ville.

Au lendemain de la dernière guerre, Houston était déjà une ville industrielle de 450,000 habitants, mais d'allure très provinciale. En 1976, elle abritait deux cent quarante sociétés étrangères; elle en compte cinq cent trente aujourd'hui. De 1975 à 1978, les investissements immobiliers étrangers auraient dépassé le milliard de dollars. Les investisseurs les plus actifs sont les Allemands, les Britanniques, les Canadiens et les Mexicains. Deux des plus beaux immeubles du centre-ville, les tours jumelles de verre noir de Pennzoli, ont été acquis à 80% par une banque allemande pour quelque 92 millions de dollars.

Près de cinquante consulats étrangers ont ouvert leurs portes à Houston. Le dernier en date, celui de Chine populaire, a été inauguré le 19 novembre. Les Chinois, dit-on, s'intéressent particulièrement aux techniques de recherche et de forage pétrolier dont Houston est l'une des capitales mondiales.

Qu'est-ce qui fait courir les étrangers à Houston? Une expansion à tout-va que les pouvoirs publics paraissent encourager les yeux fermés: comme dans tout le Texas, il n'y a pas d'impôts d'État sur le revenu des particuliers et des sociétés, se superposant aux impôts fédéraux. Les syndicats y sont beaucoup moins puissants que dans l'est ou le nord des États-Unis, tant en raison des lois qui interdisent le monopole d'embauche que de la mobilité de la main-d'œuvre. Enfin, il n'y a pas de «zoning»; aucune restriction n'est imposée à la construction des bâtiments individuels ou collec-



c'est-à-dire consacrée au commerce international.

L'une des réussites françaises est l'installation, à Grand-Prairie, près de Dallas, d'une filiale de la SNIAS, Aérospatial Helicopter Corporation, spécialisée dans la vente et le service après-vente des hélicoptères de fabrication française. Les deux ateliers de Grand-Prairie, qui occupent trois cent personnes, assemblent les appareils en leur incorporant des équipements américains. Le chiffre d'affaires de la société est passé de 18 millions de dollars en 1974 à 56 millions en 1979. Plus de cinq cents appareils sont actuellement en commande, dont quatre-vingt-dix Dauphin 2 pour la Coast Guard américaine, un marché de 251 millions de dollars qui est vigoureusement contesté par la société américaine concurrente Bell au nom du Buy American Act.

manence, ainsi que les délégations commerciales de plusieurs pays étrangers, dont la France. On expose au «Markt» surtout des cadeaux, des meubles, des accessoires et des vêtements: toute une section est réservée aux tenues «western», des «jeans» de grande marque ou non, aux bottes, en passant par les chemises à carreaux et les *Ten gallons hats*, sans lesquels il n'est pas de Texan digne de ce nom. Dallas est aujourd'hui le second marché en gros des biens de consommation aux États-Unis après New York.

Houston assure que Dallas «ne tiendra pas» parce qu'elle a des difficultés d'approvisionnement en eau: la région est très sèche, et si la ville veut poursuivre son expansion, elle devra trouver de nouvelles ressources aquifères. A cela, Dallas rétorque que sa rivale sombrera un jour dans un déluge: les inondations périodiques sont l'un des graves problèmes de Houston, qui est construite sur des marais. Les pluies torrentielles qui affectent fréquemment la région transforment les autoroutes en fleuves, les rues en rivières et les quartiers pauvres en cloaques. D'autant que le système d'égouts, comme la plupart des autres services publics, se révèle de plus en plus insuffisant.

Personne ne paraît réellement se préoccuper de ce problème dont une étude sérieuse mettrait sans doute en cause la gestion municipale et les étranges privilèges dont bénéficient les promoteurs immobiliers: toute intrusion des pouvoirs publics est considérée à Houston comme une atteinte intolérable au principe sacré de la libre entreprise, qui a fait jusqu'ici la fortune de la ville.

Dallas-Fort-Worth est, avec ses presque 3 millions d'habitants, la concurrente directe de Houston. Une âpre rivalité oppose les deux métropoles: Les Houstoniens se voient comme les héritiers directs du véritable «esprit pionnier», les habitants de Dallas se considèrent comme plus raffinés que les «lubricateurs du pétrole». Et les matches de football qui opposent, tous les automnes, les «Cow-Boys» de Dallas aux «Oilers» (Pétroliers) de Houston se déroulent sans ménagements.

Si Houston a son port, Dallas a son «Markt», un centre de commerce de gros de 45 hectares et quinze étages, qui a fait, l'année dernière, 5 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Réparti dans six bâtiments, le «Markt» peut accueillir trente mille visiteurs à la fois. Cent cinquante exportateurs y sont installés en per-

sonne ne paraît réellement se préoccuper de ce problème dont une étude sérieuse mettrait sans doute en cause la gestion municipale et les étranges privilèges dont bénéficient les promoteurs immobiliers: toute intrusion des pouvoirs publics est considérée à Houston comme une atteinte intolérable au principe sacré de la libre entreprise, qui a fait jusqu'ici la fortune de la ville.

(A suivre)

### Marconi: les gains ont presque doublé

La compagnie Marconi Canada a annoncé hier le résultat de ses états financiers non vérifiés du troisième trimestre et des neuf mois terminés le 31 décembre 1979.

Les ventes et revenus du troisième trimestre s'élevaient à \$24.3 millions par rapport à \$21.2 millions pour le même trimestre de l'exercice précédent. Les bénéfices nets s'élevaient à \$2.772 millions (ou 47 cents par action) par rapport à \$1.939 millions (ou 33 cents par action).

Pour les neuf mois de l'exercice, les ventes et revenus s'élevaient à \$80.738 millions par rapport à \$56.164 millions pour la même période l'an

dernier. Les bénéfices nets des neuf mois sont de \$8.921 millions (ou \$1.50 par action) par rapport à \$4.914 millions (ou 83 cents par action).

À la fin de décembre, les commandes en carnet s'élevaient à \$143 millions par rapport à \$85 millions au début de l'exercice financier. Environ 40% de ces commandes ne sont pas prévues être livrées avant 1981 et plus tard, y inclus une commande de \$35 millions du «British Post Office», pour l'approvisionnement de neuf réseaux de central de téléx, et dont référence a été faite dans un communiqué de presse en date du 28 novembre dernier.

Les investissements français de Schlumberger, qui se sont installés à Houston, en 1934, ont ouvert la voie à la réputation de la haute technologie française. Le siège du groupe est aujourd'hui à New York, mais l'usine construite en 1953, à Houston reste, avec ses mille cinq cents salariés, l'une des plus importantes d'Amérique du Nord. Elle est spécialisée dans la fabrication des équipements de mesure pour les forages pétroliers et les laboratoires mobiles d'exploration.

Les investissements français

**Investors**  
MUTUAL OF CANADA LTD.  
DIVIDENDE NO. 121

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de 7¢ par action a été déclaré sur le capital-actions, en circulation, de la Compagnie, payable le 29 janvier 1980, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 28 janvier 1980.

PAR ORDRE DU CONSEIL  
B. S. Toni Secrétaire  
10 janvier 1980  
Winnipeg, Manitoba

**Investors**  
DIVIDEND FUND LTD  
DIVIDENDE NO. 8

Avis est par les présentes donné qu'un dividende sur gains de capital de 31¢ par action a été déclaré sur le capital-actions, en circulation, de la Compagnie, payable le 23 janvier 1980 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 22 janvier 1980.

PAR ORDRE DU CONSEIL  
B. S. Toni Secrétaire  
9 janvier 1980  
Winnipeg, Manitoba

**La Laurentienne.**  
Compagnie d'Assurances générales

Assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires de La Laurentienne, Compagnie d'Assurances Générales que l'assemblée générale annuelle ET spéciale des actionnaires se tiendra à l'Édifice de La Prévoyance, 5007, place d'Armes, à Montréal, le mercredi 20 février 1980, à 15 heures dans le but de:

1. considérer et, s'il y a lieu, d'approuver les états financiers de la Compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 1979;
2. ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979;
3. élire les administrateurs pour l'exercice 1980;
4. nommer les vérificateurs pour l'exercice 1980;
5. ratifier le règlement 12-A dont l'objet est le nombre d'administrateurs;
6. considérer toute autre question qui pourrait être légalement soumise à l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,  
Me François C. Thivierge  
Secrétaire  
Montréal, ce 5 février 1980.

**LA PAIX.**  
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

Assemblée générale annuelle et spéciale des actionnaires

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires de La Paix, Compagnie d'Assurances générales du Canada que l'assemblée générale annuelle ET spéciale des actionnaires se tiendra à l'Édifice de La Prévoyance, 507, place d'Armes, à Montréal, le mercredi 20 février 1980, à 15 heures 15 dans le but de:

1. considérer et, s'il y a lieu, d'approuver les états financiers de la Compagnie et le rapport des vérificateurs pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 1979;
2. ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1979;
3. élire les administrateurs pour l'exercice 1980;
4. nommer les vérificateurs pour l'exercice 1980;
5. ratifier le règlement 9-A dont l'objet est le nombre d'administrateurs;
6. considérer toute autre question qui pourrait être légalement soumise à l'assemblée.

Pour le Conseil d'administration,  
Me François C. Thivierge  
Secrétaire  
Montréal, ce 5 février 1980.

**◆ Les profits**

Suite de la page 13

gure sont à l'horizon. Le principal espoir est du côté de Pétromont, une entreprise conjointe ou partenaire la Société générale de financement (SGF) la compagnie Gulf Canada et la firme Union Carbi.

Il est peu probable qu'un débat public surgisse sur l'orientation des bénéfices des sociétés pétrolières. Mis à part le Nouveau parti démocratique, les partis fédéraux présentent en campagne ne s'intéressent guère à ce sujet. Chez les provinces, l'Ontario et l'Alberta continueront de s'opposer sur la question du prix du pétrole alors que ce qui se passe dans le secteur pétrolier n'intéresse guère les autorités québécoises. On suit le dossier de prolongement du gazoduc tout en laissant SOQUIP poursuivre ses activités de forage le long du Saint-Laurent!

Du côté des entreprises, le principal argument sera dorénavant le thème de «l'auto-suffisance énergétique» pour le Canada. Les cinq prochaines années seront difficiles puisqu'il faudra faire face à une sérieuse baisse des réserves de l'Ouest canadien. Les dizaines de millions investis au cours des dernières années par les entreprises n'ont pas permis d'accroître le stock de pétrole conventionnel éventuellement disponible. Les importations pourraient atteindre 200 millions de barils d'ici 1985 ce qui ne ferait qu'aggraver la crise actuelle de la balance des paiements. (Des ventes massives de gaz naturel permettent actuellement au Canada d'afficher un surplus dans ses échanges énergétiques avec l'étranger.)

Donc, les entreprises demandent qu'on leur laisse réaliser des profits substantiels afin qu'elles puissent entreprendre les importants travaux requis afin d'assurer l'approvisionnement du Canada à compter de 1990 au moins. Le pétrole synthétique pourrait alors couler plus abondamment que maintenant (14,260 mètres carrés par jour) en 1979.

Aux États-Unis, le gouvernement américain a imposé une taxe supplémentaire sur les profits des firmes pétrolières afin de recueillir au moins \$297 milliards que les entreprises touchent d'ici 10 ans en raison des prix accrus.

Dans son dernier budget mort-né, le ministre Conservateur des Finances indiquait sa volonté d'accroître les impôts au-delà des hausses de prix de \$2 par année. Toutefois, il assurait les compagnies que «des correctifs seraient apportés de manière que l'industrie dispose de ressources suffisantes pour tous les projets énergétiques nécessaires».

Chose certaine, les perspectives de croissance semblent être très favorables pour les compagnies pétrolières établies au Canada. Les découvertes récentes dans la mer de Beaufort (le puits Kopenaar de Dome Petroleum) et dans la région de Terre-Neuve (Hibernia de Chevron Standard) permettent de grands espoirs aux entreprises intéressées aux nouvelles régions pétrolières. Les ventes massives de gaz naturel (3.75 trillions de plus, autorisés en décembre par l'Office national de l'Énergie) améliorent également le panorama pétrolier des années 80. Aussi toutes les entreprises de ce secteur voient leur titre grimper à la Bourse depuis plusieurs semaines.

**Investors**  
JAPANESE GROWTH FUND LTD  
DIVIDENDE NO. 13

Avis est par les présentes donné qu'un dividende sur gains de capital de \$1.85 par action a été déclaré sur le capital-actions, en circulation, de la Compagnie, payable le 24 janvier 1980 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 23 janvier 1980.

PAR ORDRE DU CONSEIL  
B. S. Toni Secrétaire  
9 janvier 1980  
Winnipeg, Manitoba

### NOMINATIONS AU TRUST ROYAL



En raison de l'expansion que prennent ses Services immobiliers à Montréal, le Trust Royal a créé deux régions à l'intérieur desquelles s'effectueront ses ventes d'immeubles résidentiels, nonce les nominations suivantes:

M. J.-Paul Vallée, devenant premier directeur régional, Service de l'immobilier, région de Montréal. De par ses nouvelles fonctions, M. Vallée aura sous sa responsabilité les Services suivants: Ventes de propriétés résidentielles, industrielles, commerciales et d'investissement de même que les Services de relogement, d'évaluation et de gestion immobilière.

M. Marcel M. Bournival, est nommé directeur régional, région est du Grand Montréal. Après avoir passé six ans au Service immobilier du Trust Royal, M. Bournival passe à la direction régionale. Tout récemment, il était directeur du point de vente d'immeubles de Saint-Bruno.

M. David J. Farber, est nommé directeur régional, région ouest du Grand Montréal. M. Farber accède à ce poste après avoir été directeur adjoint du Service de l'immobilier, région de Montréal.

Cette annonce est publiée uniquement à titre de renseignement.

le 30 janvier 1980

**\$200,000,000**

**Hydro-Québec**

Obligations à 12½% Série DT, Echéant en 1985

Payables en devises des États-Unis.  
Garanties par la

**Province de Québec**

The First Boston Corporation	Merrill Lynch White Weld Capital Markets Group
Salomon Brothers	Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated
	Kidder, Peabody & Co. Incorporated
	A. E. Ames & Co. Incorporated
Morgan Stanley & Co. Incorporated	Bache Halsey Stuart Shields Incorporated
Bear, Stearns & Co.	Blyth Eastman Paine Webber Incorporated
Dillon, Read & Co. Inc.	Dominion Securities Inc.
Drexel Burnham Lambert Incorporated	Greenshields & Co Inc
Lehman Brothers Kuhn Loeb Incorporated	McLeod Young Weir Incorporated
L. F. Rothschild, Unterberg, Towbin	Shearson Loeb Rhoades Inc.
Warburg Paribas Becker A. G. Becker	Wertheim & Co., Inc.
Bell Gouinlock Incorporated	Lévesque, Beaubien Inc.
Richardson Securities, Inc.	Midland Doherty Inc.
McNeil, Mantha, Inc.	Mead & Co. Limited
	Molson, Rousseau & Cie Limitée
	Goldman, Sachs & Co.
	Burns Fry and Timmins Inc.
	Donaldson, Lufkin & Jenrette Securities Corporation
	Lazard Frères & Co.
	Nesbitt Thomson Securities, Inc.
	Smith Barney, Harris Upham & Co. Incorporated
	Wood Gundy Incorporated
	Pitfield, Mackay & Co., Inc.
	Equitable Canada Incorporated
	Tassé & Associés Limitée

**AVIS**  
Aux actionnaires de l'Imprimerie Populaire Ltée  
LE DEVOIR

Les actionnaires de l'Imprimerie Populaire Ltée qui auraient déménagé sont priés de nous faire connaître leur nouvelle adresse en remplissant ce coupon et en le faisant parvenir à LE DEVOIR, 211, du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1, Québec.

Nom.....  
Ancienne adresse.....  
.....  
Nom.....  
Nouvelle adresse.....









TELEVISION

- 17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 19 vous informe
19.30 Les Tannants
20.00 Le club Beaulieu
21.00 Les nouvelles de Montréal

- 17.00 Les mystères de l'ouest
18.00 Le 19 vous informe
19.30 Les Tannants
20.00 Le club Beaulieu
21.00 Les nouvelles de Montréal

RADIO-QUÉBEC

- 10.00 Le marché aux images
11.00 Reading, 20 plus un jeu
12.00 Émissions du ministère de l'Éducation

CFM

- 6.55 Horaire
7.00 Les p'tits bonhommes
7.30 Panful Déjà

TVFO (Câble)

- 9.30 Pour les jeunes: "Les quat'z amis"
10.15 Feuilleton: "Le pelierange"
10.30 Société d'aujourd'hui

CFCF

- 6.00 University of the Air
6.20 Morning Exercises
6.30 Canada

PARALEL

- 6.00 University of the Air
6.20 Morning Exercises
6.30 Canada

Les Esquimaux de l'Alaska aux prises avec les problèmes d'alcool et de violence

PHILADELPHIE (AP) — Une étude qui vient d'être publiée fait apparaître que l'alcoolisme et la violence sont devenus de graves problèmes pour la société esquimaude... PHILADELPHIE (AP) — Les Esquimaux adultes consomment en moyenne annuellement, près de 22.5 litres de l'alcool...

Le «Salem» avait bien été vidé

DAKAR (AFP) — Le «Salem», pétrolier géant qui a sombré le 17 janvier au large du sud du Sénégal, ne contenait pas de pétrole dans ses flancs et avait déchargé sa cargaison avant son naufrage...

Début de négociations intenses sur les brevets

GENEVE (AFP) — Des négociations qui s'annoncent difficiles ont débuté hier à Genève en vue de la révision de la convention de Paris sur la protection industrielle...

DECES

- PARALEL, 3682 St-Laurent (843-4725)
DÉCARIE, SQUARE DE LA SÉCURITÉ
PARALEL, 1481 Ste-Catherine (866-3556)

DECES

- PARALEL, 3682 St-Laurent (843-4725)
DÉCARIE, SQUARE DE LA SÉCURITÉ
PARALEL, 1481 Ste-Catherine (866-3556)

SCÈNES

- L'OSM, Louis Lortie, pianiste, 20 h 30
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE, 220 chemin Vincent-d'Indy
THÉÂTRE D'ARNOUQUET, 1207 Papineau

DECES

- L'OSM, Louis Lortie, pianiste, 20 h 30
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE, 220 chemin Vincent-d'Indy
THÉÂTRE D'ARNOUQUET, 1207 Papineau

DECES

- PARALEL, 3682 St-Laurent (843-4725)
DÉCARIE, SQUARE DE LA SÉCURITÉ
PARALEL, 1481 Ste-Catherine (866-3556)

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER
6385 est, rue Sherbrooke
près du Métro

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER
420 p.c. \$225, 530 p.c. \$370, 556 p.c. \$350

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER
RUE STE-CATHERINE, premier étage

BUREAUX À LOUER

BUREAUX À LOUER
SHERBROOKE EST, 364, rez-de-chaussée

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

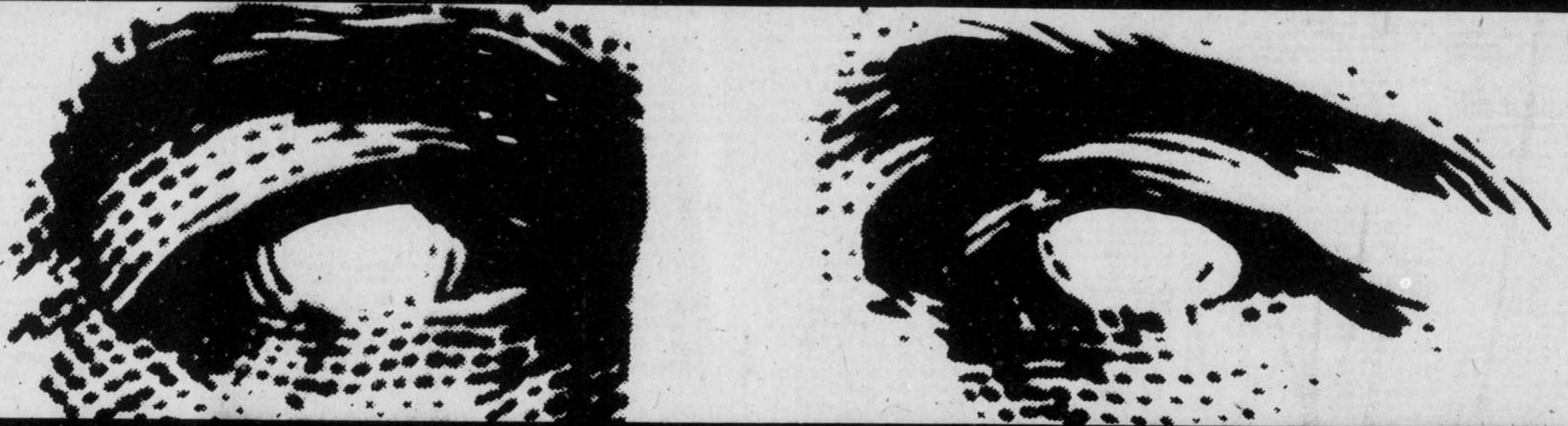
PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE
Trust Royal
VIEUX MONTRÉAL

# LA CÉCITÉ



## ÇA REGARDE TOUT LE MONDE

L'homme à la canne blanche  
est un citoyen comme vous et moi  
et l'I.N.C.A. lui rend de  
si grands services.

L'Institut national canadien  
pour les aveugles



**INCA**

Cette annonce a été retenue et payée

par



centrale de l'enseignement du québec

